Main report in French only. Executive Summary in English.

*Gracieuseté du gouvernement du Nouveau-Brunswick

Inventaire des programmes et des installations de loisirs et de sports dans la Péninsule acadienne

Rapport final

Ministère du Mieux-être, de la Culture et du Sport

GROUPE IBI | DAA

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION 1
1. RELEVE DES FACTEURS RELIES A LA DEMANDE EN MATIERE D'ACTIVITES RECREATIVES ET SPORTIVES 3
1.1 LE TERRITOIRE 3
1.2 L'ECONOMIE 5
1.3 LA SITUATION SOCIODEMOGRAPHIQUE 6
1.3.1 ÉVOLUTION DE LA POPULATION 6
1.3.2 CARACTERISTIQUES ECONOMIQUES 11
1.3.3 PERSPECTIVES DEMOGRAPHIQUES 12
1.4 LA SITUATION SCOLAIRE 13
1.4.1 LES ECOLES PRIMAIRES ET SECONDAIRES 13
1.4.2 L'EVOLUTION DES EFFECTIFS SCOLAIRES 14
1.4.3 LES INSTITUIONS POSTSECONDAIRES 15
1.5 ÉTAT DE SANTE ET REALITE SOCIALE DU MILIEU 15
1.5.1 ÉTAT DE SANTE 16
1.5.2 REALITE SOCIALE 20
1.6 LES BIENFAITS LIES AUX SPORTS ET AUX ACTIVITES PHYSIQUES 20
1.7 EXAMEN DES TENDANCES EN MATIERE D'ACTIVITES RECREATIVES ET SPORTIVES 20
1.7.1 LES STYLES DE VIE 21
1.7.2 LES JEUNES ET L'ACTIVITE PHYSIQUE A L'ECOLE 21
1.7.3 LA PARTICIPATION SPORTIVE AU CANADA, 2005 22
1.7.4 LES TENDANCES LOURDES 24
1.7.5 LES TENDANCES CONCERNANT LES SECTEURS D'ACTIVITES 25
1.7.6 LE ROLE DES ASSOCIATIONS ET LE BENEVOLAT 26
1.8 LES CONSTATS 26
2. INVENTAIRE DES INSTALLATIONS DE LOISIRS ET DE SPORTS 28
2.1 LES PLATEAUX INTERIEURS 30
2.1.1 PATINOIRE INTERIEURE 30
2.1.2 PISCINES INTERIEURES 36
2.1.3 CENTRES COMMUNAUTAIRES ET SALLES POLYVALENTES 37
2.1.4 GYMNASES ET PALESTRES 38
2. 2 PLATEAUX RECREATIFS EXTERIEURS (PRATIQUE LIBRE) 41
2.2.1 MISE EN CONTEXTE 41
2.2.2 PERIODE ESTIVALE 44
2.2.3 PERIODE HIVERNALE 48
2.3 PLATEAUX SPORTIFS EXTERIEURS (PRATIQUE ORGANISEE) 50
2.3.1 MISE EN CONTEXTE 50

2.3.2 ATHLETISME 51
2.3.3 SOCCER 52
2.3.4 SPORTS DE BALLE 54
2.3.5 TENNIS 56
2. 4 PLATEAUX NATURELS 56
2.4.1 MISE EN CONTEXTE 56
2.4.2 PLAGES 58
2.4.3 SENTIER PEDESTRE, PISTE CYCLABLE, SENTIER DE SKI DE FOND ET DE RAQUETTE 58
2.5 LES CONSTATS 60
3. INVENTAIRE DES PROGRAMMES ET DES SERVICES DE LOISIRS ET DE SPORTS 63
3.1 STRUCTURE D'ORGANISATION DANS LA PENINSULE 63
3.2 PROGRAMMES ET SERVICES OFFERTS EN REGIE 66
3.3 PROGRAMMES ET SERVICES OFFERTS PAR LES ASSOCIATIONS 70
3.4 PROGRAMMES ET SERVICES OFFERTS PAR LES ECOLES 72
3.5 LES CONSTATS 73
4. BILAN ET SYNTHESE DE L'OFFRE ET DE LA DEMANDE EN PROGRAMMES ET INSTALLATIONS 75
4.1 LES ENJEUX 76
5. ÉLABORATION D'UN CADRE DE DEVELOPPEMENT 77
5.1 LES PRINCIPAUX AXES D'INTERVENTION ..... **ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.**
5.1.1 ASSURER LA QUALITE ET L'ACCESSIBILITE DU RESEAU DES EQUIPEMENTS RECREATIFS ET SPORTIFS EXISTANTS ..... **ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.**
5.1.2 DEVELOPPER LA CAPACITE D'ANIMATION EN MATIERE DE PROGRAMMES ET D'ACTIVITES RECREATIVES ET SPORTIVES SUR LE TERRITOIRE ..... **ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.**
6. CONCLUSION 82
ANNEXE 1 – TABLEAU SYNTHESE DES INSTALLATIONS ET EQUIPEMENTS 83

INTRODUCTION

Mise en contexte

Le Dialogue sur la santé dans la Péninsule acadienne, tenu en 2007, recommandait d'inventorier les programmes, ainsi que les installations de loisirs et de sports de la Péninsule acadienne, étant donné que plusieurs de ces installations sont à la fin de leur cycle de vie utile.

Un premier exercice d'inventaire similaire à l'échelle de la province révélait que le coût total de renouvellement ou de remplacement de vieilles installations atteignait, pour la province, près d'un tiers de milliard de dollars. Il est donc réaliste d'envisager une rationalisation du parc actuel d'infrastructures de la province, ce constat s'appliquant également à la Péninsule acadienne.

Ce renouvellement ou ce remplacement devra donc se faire d'une façon réfléchie et réaliste, en fonction des besoins et de la demande prévus à moyen et long termes en loisirs en tenant compte de certaines tendances lourdes et critères, dont celles liées au profil démographique, aux besoins communautaires, à la participation aux loisirs et aux sports, à l'évolution technique des installations (ex : nouvelles technologies énergétiques), aux objectifs de mieux-être de la population, ainsi qu'aux normes liées au développement durable.

Le Ministère du Mieux-être, de la Culture et du Sport a donc retenu les services professionnels du Groupe IBI/DAA, afin d'élaborer un inventaire des programmes et des installations de loisirs et de sports sur le territoire de la Péninsule acadienne du Nouveau-Brunswick.

Mandats et objectifs

L'objectif principal de la présente démarche consiste à donner un portrait le plus juste possible de la situation actuelle, de dégager les grands enjeux liés au redéploiement de l'offre d'installations et de programmes de loisirs et de sports et de guider le processus de renouvellement qui s'ensuivra en outillant les parties impliquées dans ce processus.

Plus précisément, le mandat permettra de réaliser :

- L'inventaire, l'évaluation qualitative et quantitative, ainsi que l'analyse des fonctionnalités des programmes et des installations de loisirs et de sports dans la Péninsule acadienne existants;
- L'identification globale des besoins en matière d'équipements récréatifs et sportifs pour l'ensemble de la population acadienne pour les prochaines années;
- L'identification des écarts entre les besoins présents et futurs (sur une période de 10 ans) et les programmes et installations de loisirs et de sports disponibles sur le territoire;
- L'élaboration d'un cadre de développement devant guider les principaux intervenants et interlocuteurs-clés dans la demande d'installations et de programmes de la part du public.

Les travaux réalisés

La réalisation de cette étude et l'élaboration des orientations proposées au Ministère du Mieux-être, de la culture et du sport ont comporté les travaux suivants :

- L'analyse de la documentation et des données disponibles permettant de bien circonscrire le territoire de la Péninsule acadienne.
- De nombreuses entrevues avec des informateurs-clés visant à obtenir des précisions, ainsi que des informations complémentaires auprès de :
  - M. Denis Poirier, Directeur général de la Ville de Tracadie-Sheila;
  - M. Dave Brown, Coordonnateur des loisirs pour la Ville de Lamèque;
  - Mme Alvine Bulger, Directrice générale du Village Le Goulet;
  - M. Denis Ducharme, Directeur général par intérim du Village de Sainte-Marie-Saint-Raphaël;
  - MM Daniel Landry et Gérard Cormier respectivement agent de développement économique et gérant des installations de la Ville de Caraquet;
  - M. Richard Frigault, Directeur général du Village de Bas-Caraquet;
  - M. Yvon Godin, Maire du Village de Bertrand;
  - M. Jules DeSylva, Coordonateur des loisirs pour la Ville de Shippagan;
  - M. Paul Paquette, Responsable des activités de loisirs et de sports à l'Université de Moncton campus Shippagan;
  - M. Marcel McLaughlin, Responsable de la piscine régionale de Shippagan;
  - M. Dave Cowan, Directeur général du Village de Saint-Isidore;
  - Mme Murielle Gallien, Directrice générale du Village de Paquetville;
  - M. Gérard Battah, Directeur général du Village de Saint-Léolin;
  - M. Rhéal Paulin, Directeur général du Village de Grande-Anse;
  - M. Jean-Luc Lacombre, Conseiller du Village de Maisonnette;
  - Mme Mélissa Near, Directrice des loisirs du Village de Néguac;
  - M. André Friolet, Responsable des installations pour le District scolaire 9;
  - Trois groupes de discussion :
    - Un groupe avec des représentants des sports de glace (hockey mineur, patinage artistique, ringuette, patinage de vitesse et ballon-sur-glace);
    - Un groupe avec des représentants du soccer;
    - Un groupe avec des représentants des Conseils récréatifs des DSL.
- Finalement, des visites de repérage des installations de loisirs et de sports des 4 villes et des 10 villages ont été effectuées. Une fiche descriptive a été complétée sur chacune des villes et des villages incorporés et des photographies numériques ont été prises, afin de soutenir les constats et enrichir les fiches.

1. RELEVÉ DES FACTEURS RELIÉS À LA DEMANDE EN MATIÈRE D'ACTIVITÉS RÉCRÉATIVES ET SPORTIVES

1.1 LE TERRITOIRE

La Péninsule acadienne, anciennement le Bas-du-Comté, est une région naturelle située à l'extrémité nord-est du Nouveau-Brunswick. Elle est bordée au nord par la baie des Chaleurs et à l'est par le golfe du Saint-Laurent. Son territoire occupe l'est du comté de Gloucester et l'extrémité nord-est du comté de Northumberland. La Péninsule acadienne s'étend sur plus de 2 367km^2.

Elle se divise en 5 circonscriptions électorales provinciales soit :

- Lamèque-Shippagan-Miscou ;
- Caraquet;
- Centre-Péninsule – Saint-Sauveur ;
- Tracadie-Sheila ;
- Baie-de-Miramichi-Néguac.

Source : Wikipédia.

Plus de 98 communautés s'inscrivent au sein des 5 circonscriptions. Ces communautés sont désignées ville, village incorporé ou district de services locaux (DSL). On dénombre sur le territoire de la Péninsule acadienne 4 villes (Lamèque, Shippagan, Caraquet et Tracadie-Sheila),

10 villages incorporés (Sainte-Marie-Saint-Raphael, Le Goulet, Bas-Caraquet, Bertrand, Grande-Anse, Maisonnette, Saint-Léolin, Paquetville, Saint-Isidore, Néguac) et plus de 85 DSL.

Notons que les 5 circonscriptions électorales correspondent aux 5 grands pôles de la Péninsule acadienne. Les principaux centres urbains identifiés sont les suivants :

- Lamèque-Shippagan-Miscou : regroupe deux villes, soit Lamèque et Shippagan, ainsi que les villages de Le Goulet et Sainte-Marie-Saint-Raphael;
- Caraquet : la principale ville est Caraquet. Les villages incorporés sont Bas-Caraquet, Bertrand, Grande-Anse, Maisonnette et Saint-Léolin;
- Centre-Péninsule – Saint-Sauveur : on y retrouve les villages incorporés de Paquetville et Saint-Isidore;
- Tracadie-Sheila : qui dispose d'une ville, soit Tracadie-Sheila;
- Baie-de-Miramichi-Néguac : dont le centre principal est le village incorporé de Néguac.

Plus de 44% de la population de la Péninsule acadienne habite dans un des 14 centres urbains. La balance de la population a élu domicile sur le territoire de l'un des 85 DSL sur le territoire de la Péninsule. Notons également que plus de 85% de la population de la circonscription de Caraquet habite dans une ville ou un village. Cette proportion est de 40% pour la circonscription de Tracadie-Sheila et de seulement 21% pour la circonscription de Baie-de-Miramichi-Néguac. Le tableau qui suit présente la distribution de la population sur le territoire.

TABLEAU 1. **Population au sein des centres urbains**

	POPULATION DES GRANDS CENTRES URBAINS	POPULATION DE LA CIRCONSCRIPTION	% DE LA POPULATION HABITANT DANS LES CENTRES URBAINS PAR RAPPORT À LA POPULATION DE LA CIRCONSCRIPTION	% DE LA POPULATION HABITANT DANS LES CENTRES URBAINS PAR RAPPORT À LA POPULATION DE LA PENINSULE ACADIENNE
Lamèque/Shippagan	**6 077**		**39%**	
Lamèque	1 422		9%	
Shippagan	2 754	**15 705**	18%	**12%**
Le Goulet	908		6%	
Sainte-Marie-Saint-Raphaël	993		6%	
Caraquet	**8 898**		**85%**	
Caraquet	4 156		40%	
Bas-Caraquet	1 471		14%	
Bertrand	1 179	**10 415**	11%	**18%**
Grande-Anse	760		7%	
Maisonnette	599		6%	
Saint-Léolin	733		7%	
Centre-Péninsule	**1 438**		**26%**	
Paquetville	642	**5 545**	12%	**3%**
Saint-Isidore	796		14%	
Tracadie-Sheila	**4 474**	**11 315**	**40%**	**9%**
Tracadie-Sheila	4 474		40%	
Baie-de-Miramichi-Néguac	**1 623**	**7 780**	**21%**	**3%**
Néguac	1 623		21%	
Péninsule acadienne	**22 510**	**50 760**	-	**44%**

1.2 L'ÉCONOMIE

La Péninsule acadienne étant située à proximité de la mer, son économie repose grandement sur la pêche, la transformation des produits de la pêche et le tourisme. Ces activités étant saisonnières, l'économie locale en souffre pendant la période hivernale. En fait, une importante portion des habitants de la Péninsule vivent des activités de la pêche et du tourisme. Plusieurs d'entre eux se retrouvent donc au chômage lors de la période hivernale.

Les plus grands centres urbains de la Péninsule dont notamment Caraquet, Shippagan, ainsi que Tracadie-Sheila offrent des services regroupés tant au plan gouvernemental qu'au niveau de la santé et de l'éducation. Plusieurs PME et entreprises y sont également présentes. Dans ce contexte. il est donc normal pour la population de la Péninsule acadienne de se déplacer vers ces centres urbains pour y obtenir des services et y travailler. Mentionnons d'ailleurs la convivialité, mais également la qualité du réseau routier donnant accès ou reliant ces grands centres En fait, les déplacements ne se font pas seulement à l'intérieur du territoire de la Péninsule, mais sont également très importants vers la ville de Bathurst, centre majeur de la Baie des Chaleurs. Dans ce contexte, nous avons pu constater que les résidents de la Péninsule sont familiers avec les déplacements sur ce territoire.

La Péninsule acadienne n'échappe pas au phénomène de l'exode des jeunes vers les grands centres urbains du sud du Nouveau-Brunswick, ainsi que vers l'ouest du pays principalement l'Alberta. Cette situation contribue à sa décroissance, ainsi qu'au vieillissement de la population.

1.3 LA SITUATION SOCIODÉMOGRAPHIQUE

1.3.1 ÉVOLUTION DE LA POPULATION

Population globale

La population de la Péninsule acadienne est passée de 56 412 personnes en 1996 à 50 760 personnes en 2006, soit une baisse de 5,5%. Dans l'ensemble du Nouveau-Brunswick, on observe une légère augmentation au cours de la même période (hausse de 0,1%).

Au sein des circonscriptions électorales de la Péninsule acadienne:

- les circonscritptions de Lamèque/Shippagan, Caraquet et Tracadie-Sheila sont les importantes en termes de population;
- les circonscriptions de Caraquet et Centre-Péninsule ont connu les plus fortes baisses de population (respectivement -7,4% et -7,3%).

TABLEAU 2. Évolution de la population, 2001 à 2006

	2001	2006	ÉCART 2001-2006
Lamèque/Shippagan	16 525	15 705	-5,0%
Caraquet	11 245	10 415	-7,4%
Centre-Péninsule	5 980	5 545	-7,3%
Tracadie-Sheila	11 690	11 315	-3,2%
Baie-de-Miramichi-Néguac	8 270	7 780	-5,9%
Péninsule acadienne	**53 710**	**50 760**	**-5,5%**
Nouveau-Brunswick	729 498	729 997	0,1%

Source : Statistique Canada, Recensement de 2001 et 2006.

La période 2001-2006 pour la Péninsule acadienne se caractérise par un vieillissement de sa population. Ce vieillissement de la population résulte principalement d'une hausse de la population âgée beaucoup plus importante que celle des jeunes :

- dans la Péninsule acadienne, la population âgée de 45 ans et plus a augmenté de tandis que celle de moins de 45 ans a diminué;
- la population âgée de 55 à 64 ans a connu une hausse de 32,5%, alors que celle de 65 ans et plus a crû de 9,1%.

Le poids relatif[1] nous permet de déterminer l'importance de chacune des tranches d'âge par rapport à l'ensemble de la population. Au sein de la Péninsule acadienne :

[1] Le poids relatif correspond au pourcentage de la population appartenant à un groupe d'âge par rapport à la population totale. Par exemple, le poids relatif des 0-5 ans en 2001 est de 4,3%, c'est-à-dire que 4,3% de la population de la Péninsule acadienne est âgée de 0-5 ans en 2001.

- la population des jeunes âgés de moins de 25 ans dans leur ensemble a diminué entre 2001 et 2006;
- les jeunes comptaient pour 29,0% de la population de la MRC en 2001 et 25,0% en 2006, soit une baisse de 5,0 points de pourcentage;
- le poids relatif des 25-44 ans a diminué (-4,0 p.p.);
- les 45 ans et plus représentent plus de 48,2% de la population de la MRC en 2006 (40,1% en 2001);
- le poids relatif des 55-64 ans a augmenté de façon marquée entre 2001 et 2006 (4,2 p.p.).

TABLEAU 3. Évolution de la population par groupe d'âge, 2001 à 2006

	2001	Poids relatif	2006	Poids relatif	Écart 2001-2006	Écart 2001-2006
Péninsule acadienne						
0-4 ans	2 325	4,3%	1 800	3,5%	-525	-22,6%
5-14 ans	6 175	11,5%	5 110	10,1%	-1 065	-17,2%
15-19 ans	3 885	7,2%	3 115	6,1%	-770	-19,8%
20-24 ans	3 250	6,0%	2 705	5,3%	-545	-16,8%
25-44 ans	16 530	30,8%	13 600	26,8%	-2 930	-17,7%
45-54 ans	8 965	16,7%	9 380	18,5%	415	4,6%
55-64 ans	5 500	10,2%	7 290	14,4%	1 790	32,5%
65 ans et plus	7 105	13,2%	7 755	15,3%	650	9,1%
Nouveau-Brunswick						
0-4 ans	37 690	5,2%	34 435	4,7%	-3 255	-8,6%
5-14 ans	92 410	12,7%	83 815	11,5%	-8 595	-9,3%
15-19 ans	50 670	6,9%	47 700	6,5%	-2 970	-5,9%
20-24 ans	46 765	6,4%	44 625	6,1%	-2 140	-4,6%
25-44 ans	216 975	29,7%	196 950	27,0%	-20 025	-9,2%
45-54 ans	113 155	15,5%	120 075	16,4%	6 920	6,1%
55-64 ans	72 910	10,0%	94 765	13,0%	21 855	30,0%
65 ans et plus	98 935	13,6%	107 640	14,7%	8 705	8,8%

Source : Statistique Canada, Recensement de 2001 et 2006.

Évolution de la population par circonscription électorale

Lamèque/Shippagan

La circonscription de Lamèque/Shippagan était la plus populeuse de la Péninsule acadienne avec une population de 15 705 habitants en 2006. Malgré la baisse de la population de 5,0% depuis 2001, la part relative de la circonscription par rapport à l'ensemble de la population de la Péninsule est restée stable.

TABLEAU 4. Évolution de la population, 2001 à 2006

	2001	2006	Écart 2001-2006
Lamèque/Shippagan	16 525	15 705	-5,0%
Péninsule acadienne	**53 710**	**50 760**	**-5,5%**
Part	30,8%	30,9%	+0,1 p.p.

Source : Statistique Canada, Recensement de 2001 et 2006.

Un peu plus du tiers (33,4%) de la population est âgée entre 45 et 64 ans et les personnes âgées de plus de 55-64 ans sont celles qui ont connu la plus grande croissance (38,8%) entre 2001 et 2006. Les jeunes entre 0 et 4 ans sont ceux qui ont connu la plus forte décroissance entre les deux années.

TABLEAU 5. Évolution de la population par groupe d'âge, 2001 à 2006

	2001	Poids relatif	2006	Poids relatif	Écart 2001-2006	Écart 2001-2006
Lamèque/Shippagan						
0-4 ans	665	4,0%	530	3,4%	-135	-20,3%
5-14 ans	1 825	11,1%	1 465	9,3%	-360	-19,7%
15-19 ans	1 205	7,3%	980	6,2%	-225	-18,7%
20-24 ans	1 015	6,2%	890	5,7%	-125	-12,3%
25-44 ans	5 100	30,9%	4 180	26,6%	-920	-18,0%
45-54 ans	2 800	17,0%	2 945	18,7%	145	5,2%
55-64 ans	1 740	10,6%	2 310	14,7%	570	32,8%
65 ans et plus	2 140	13,0%	2 430	15,4%	290	13,6%

Source : Statistique Canada, Recensement de 2001 et 2006.

Caraquet

La circonscription de Caraquet avait une population de 10 415 habitants en 2006 ce qui représente une baisse de 7,4% depuis 2001. Sa part relative au sein de la Péninsule a légèrement chuté (-0,4 p.p.).

TABLEAU 6. Évolution de la population, 2001 à 2006

	2001	2006	Écart 2001-2006
Caraquet	11 245	10 415	-7,4%
Péninsule acadienne	**53 710**	**50 760**	**-5,5%**
Part de la circonscription	20,9%	20,5%	-0,4 p.p.

Source : Statistique Canada, Recensement de 2001 et 2006.

En effet, toutes les catégories d'âge ont subi des baisses, sauf dans le cas des personnes de 55-64 ans et 65 ans et plus qui ont connu une augmentation respective de 37,9% et 4,8%.

TABLEAU 7. Évolution de la population par groupe d'âge, 2001 à 2006						
	2001	Poids relatif	2006	Poids relatif	Écart 2001-2006	Écart 2001-2006
Caraquet						
0-4 ans	420	3,7%	330	3,2%	-90	-21,4%
5-14 ans	1 235	10,9%	990	9,5%	-245	-19,8%
15-19 ans	780	6,9%	605	5,8%	-175	-22,4%
20-24 ans	645	5,7%	485	4,7%	-160	-24,8%
25-44 ans	3 285	29,1%	2 575	24,7%	-710	-21,6%
45-54 ans	2 000	17,7%	1 970	18,9%	-30	-1,5%
55-64 ans	1 160	10,3%	1 600	15,4%	440	37,9%
65 ans et plus	1 780	15,7%	1 865	17,9%	85	4,8%

Source : Statistique Canada, Recensement de 2001 et 2006.

Centre-Péninsule

La circonscription Centre-Péninsule est la moins populeuse avec ses 5 545 habitants en 2006. Sa décroissance de 7,3% depuis 2001 se traduit par une légère baisse de sa part relative au sein de la Péninsule (-0,2 p.p.).

TABLEAU 8. Évolution de la population, 2001 à 2006			
	2001	2006	Écart 2001-2006
Centre-Péninsule	5 980	5 545	-7,3%
Péninsule acadienne	**53 710**	**50 760**	**-5,5%**
Part de la circonscription	11,1%	10,9%	-0,2 p.p.

Source : Statistique Canada, Recensement de 2001 et 2006.

Bien que ce soit les personnes de 55-64 ans qui aient connu la plus importante croissance (27,2%), on note aussi des hausses au niveau des 45 à 54 ans, ainsi que des 65 ans et plus.

TABLEAU 9. Évolution de la population par groupe d'âge, 2001 à 2006						
	2001	Poids relatif	2006	Poids relatif	Écart 2001-2006	Écart 2001-2006
Centre-Péninsule						
0-4 ans	270	4,4%	195	3,5%	-75	-27,8%
5-14 ans	710	11,6%	585	10,6%	-125	-17,6%
15-19 ans	450	7,4%	330	6,0%	-120	-26,7%
20-24 ans	335	5,5%	290	5,2%	-45	-13,4%
25-44 ans	2 035	33,4%	1 555	28,1%	-480	-23,6%
45-54 ans	980	16,1%	1 065	19,3%	85	8,7%
55-64 ans	570	9,3%	725	13,1%	155	27,2%
65 ans et plus	750	12,3%	780	14,1%	30	4,0%

Source : Statistique Canada, Recensement de 2001 et 2006.

Tracadie-Sheila

La population de la circonscription de Tracadie-Sheila a atteint 11 315 personnes en 2006, une diminution de 3,1% par rapport à 2001. La part relative a connu une légère hausse, alors que celle-ci est passée de 21,8% en 2001, à 22,3% en 2006.

TABLEAU 10. Évolution de la population, 2001 à 2006

	2001	2006	Écart 2001-2006
Tracadie-Sheila	11 690	11 315	-3,2%
Péninsule acadienne	**53 710**	**50 760**	**-5,5%**
Part de la circonscription	21,8%	22,3%	+0,5 p.p.

Source : Statistique Canada, Recensement de 2001 et 2006.

Les croissances ont été enregistrées chez les 65 ans et plus, les 45-54 ans et les 55-64 ans.

TABLEAU 11. Évolution de la population par groupe d'âge, 2001 à 2006

	2001	Poids relatif	2006	Poids relatif	Écart 2001-2006	Écart 2001-2006
Tracadie-Sheila						
0-4 ans	575	4,9%	450	4,0%	-125	-21,7%
5-14 ans	1 375	11,8%	1 215	10,8%	-160	-11,6%
15-19 ans	855	7,3%	685	6,1%	-170	-19,9%
20-24 ans	760	6,5%	625	5,5%	-135	-17,8%
25-44 ans	3 640	31,2%	3 160	28,0%	-480	-13,2%
45-54 ans	1 915	16,4%	2 035	18,0%	120	6,3%
55-64 ans	1 170	10,0%	1 585	14,0%	415	35,5%
65 ans et plus	1 380	11,8%	1 545	13,7%	165	12,0%

Source : Statistique Canada, Recensement de 2001 et 2006.

Baie-de-Miramichi-Néguac

La circonscription de Baie-de-Miramichi-Néguac compte 7 780 habitants en 2006. Ceci représente une décroissance de 5,9% depuis 2001.

TABLEAU 12. Évolution de la population, 2001 à 2006

	2001	2006	Écart 2001-2006
Baie-de-Miramichi-Néguac	8 270	7 780	-5,9%
Péninsule acadienne	**53 710**	**50 760**	**-5,5%**
Part de la circonscription	15,4%	15,3%	-0,1 p.p.

Source : Statistique Canada, Recensement de 2001 et 2006.

Toutes les catégories d'âge ont subi des baisses, sauf dans le cas des personnes de 45 ans et plus. Les jeunes entre 0 et 4 ans sont ceux qui ont connu la plus forte décroissance entre les deux années.

TABLEAU 13. Évolution de la population par groupe d'âge, 2001 à 2006

	2001	Poids relatif	2006	Poids relatif	Écart 2001-2006	Écart 2001-2006
Baie-de-Miramichi-Néguac						
0-4 ans	395	4,8%	295	3,8%	-100	-25,3%
5-14 ans	1 030	12,4%	855	11,0%	-175	-17,0%
15-19 ans	595	7,2%	515	6,6%	-80	-13,4%
20-24 ans	495	6,0%	415	5,3%	-80	-16,2%
25-44 ans	2 580	31,2%	2 130	27,4%	-450	-17,4%
45-54 ans	1 270	15,3%	1 365	17,5%	95	7,5%
55-64 ans	860	10,4%	1 070	13,8%	210	24,4%
65 ans et plus	1 055	12,7%	1 135	14,6%	80	7,6%

Source : Statistique Canada, Recensement de 2001 et 2006.

1.3.2 CARACTÉRISTIQUES ÉCONOMIQUES

Scolarité

En 2006, la population de la Péninsule acadienne était de façon générale moins scolarisée que celle du Nouveau-Brunswick dans son ensemble. Au sein de la population de 15 ans et plus, 46,3% n'avait pas de certificats ou de diplômes (29,4% Nouveau-Brunswick). La population ayant un diplôme postsecondaire était inférieure à celle de l'ensemble du Nouveau-Brunswick. En fait, 23,1% avait un diplôme postsecondaire (28,4% NB) et 11,5% avait un diplôme universitaire (16,2% NB).

TABLEAU 14. Plus haut diplôme obtenu (population de 15 ans et plus), 2006

	Péninsule acadienne		Nouveau-Brunswick	
	Nombre	%	Nombre	%
Aucun certificat/diplôme	19 865	46,3%	176 660	29,4%
Diplôme d'études secondaires	8 245	19,2%	156 365	26,0%
Diplôme/certificat postsecondaire	9 900	23,1%	170 745	28,4%
Diplôme/certificat universitaire	4 940	11,5%	97 665	16,2%

Source : Recensement Canada, 2006.

Revenus

En 2005, les ménages de la Péninsule acadienne gagnent un revenu médian de 37 648 $ avant impôt. Comparativement au revenu médian de l'ensemble du Nouveau-Brunswick, la population de la Péninsule acadienne gagne en moyenne 7 546 $ de moins en 2005.

Au niveau des circonscriptions électorales :

- les ménages de Lamèque/Shippagan sont ceux qui gagnent le plus au sein de la Péninsule acadienne;
- les circonscriptions de Lamèque/Shippagan et Tracadie-Sheila affichent un revenu médian plus élevé que la moyenne de la Péninsule.

TABLEAU 15. **Revenu des ménages, 2005**

	2006	ÉCART AVEC LA PÉNINSULE ACADIENNE
Lamèque/Shippagan	40 668 $	+3 020 $
Caraquet	35 134 $	-2 514 $
Centre-Péninsule	36 072 $	-1 576 $
Tracadie-Sheila	39 675 $	+2 026 $
Baie-de-Miramichi-Néguac	36 692 $	-956 $
Péninsule acadienne	**37 648 $**	-
Nouveau-Brunswick	45 194 $	+7 546 $

Source : Recensement Canada, 2006.

1.3.3 PERSPECTIVES DÉMOGRAPHIQUES

Statistique Canada établit le bilan démographique de l'ensemble du Canada et des provinces et réalise des projections démographiques.

Selon les scénarios de croissance moyenne, la population du Nouveau-Brunswick devrait augmenter d'environ 4,4% au cours de la période 2006-2016 et de 5,2% au cours de la période 2006-2026.

TABLEAU 16. **Perspectives démographiques, 2006 à 2026**

	2006	2016	2026	ÉCART 2006-2016	ÉCART 2006-2026
Nouveau-Brunswick	729 997	762 000	768 300	4,4%	5,2%

Source : Statistique Canada, Projections démographiques.

Cette augmentation n'est pas uniforme selon les groupes d'âge, comme le montre le tableau ci-dessous. Les estimations faites pour la province envisagent une hausse tendancielle de la population de 4,4% entre 2006 et 2016 (32 000 personnes), avec un vieillissement marqué de la population de 55-64 ans (+24,0%) et des 65 ans et plus (+34,6%). Cette tendance sera encore plus marquée si l'on regarde les projections démographiques pour 2026. En fait, si la tendance se maintient, plus de 40,1% de la population du Nouveau-Brunswick sera âgée de 55 ans et plus en 2026.

TABLEAU 17. **Perspectives démographiques par groupe d'âge, 2006 à 2026**

	2006	2016	2026	ÉCART 2006-2016	ÉCART 2006-2026
0-4 ans	34 435	33 400	30 500	-3,0%	-11,4%
5-14 ans	83 815	71 000	68 400	-15,3%	-18,4%
15-19 ans	47 700	39 700	36 000	-16,8%	-24,5%
20-24 ans	44 625	45 700	38 100	2,4%	-14,6%
25-44 ans	196 950	196 000	187 100	-0,5%	-5,0%
45-54 ans	120 075	113 800	99 900	-5,2%	-16,8%
55-64 ans	94 765	117 500	111 400	24,0%	17,6%
65 ans et plus	107 640	144 900	196 900	34,6%	82,9%

Source : Statistique Canada, Projections démographiques.

1.4 LA SITUATION SCOLAIRE

Le Nouveau-Brunswick compte avec plus de 326 écoles primaires et secondaires sur son territoire (98 écoles francophones et 228 écoles anglophones). Ces écoles sont divisées au sein de 5 districts scolaires francophones et 9 districts scolaires anglophones. Le district 09 – Tracadie-Sheila correspond au territoire de la Péninsule acadienne.

En 2008, on compte 22 écoles primaires et secondaires francophones sur le territoire de la Péninsule acadienne. De plus, 6 646 élèves fréquentent les différentes écoles du district 09. Le ratio élèves/personnel éducatif de la Péninsule acadienne est plus bas que celui de l'ensemble des écoles francophones et anglophones. En fait, sur le territoire de la Péninsule acadienne, on retrouve 1 personnel éducatif pour 12,7 élèves.

Notons également la présence d'un campus de l'Université de Moncton au sein de la Ville de Shippagan, ainsi que d'un campus du Collège communautaire du Nouveau-Brunswick (CCNB).

TABLEAU 18. **Nombre d'écoles, effectif scolaire et personnel éducatif, 30 septembre 2008**

	Nombre d'écoles	Effectifs scolaires	Personnel éducatif	Ratio élèves/ personnel
District 9 – Tracadie-Sheila	22	6 646	525,2	12,7
Nouveau-Brunswick	326	108 407	8 135,2	13,3

Source : Ministère de l'Éducation du Nouveau-Brunswick, Statistiques sommaires, année scolaire 2008-2009.

1.4.1 LES ÉCOLES PRIMAIRES ET SECONDAIRES

Parmi les 22 écoles primaires et secondaires de la Péninsule acadienne, 2 accueillent une clientèle de la maternelle(M) à la 5ième année, 15 de la maternelle à la 8ième année, 1 de la maternelle à la 12ième année, 1 de la 6ième à la 8ième année et 3 de la 9ième à la 12ième année.

TABLEAU 19. **École selon le niveau d'enseignement, 30 septembre 2008**

	M-5	M-8	M-12	6-8	6-12	9-12	Total
District 9 – Tracadie-Sheila	2	15	1	1	-	3	22
Nouveau-Brunswick	120	102	17	32	17	38	326

Source : Ministère de l'Éducation du Nouveau-Brunswick, Statistiques sommaires, année scolaire 2008-2009.

Le nombre d'écoles sur le territoire de la Péninsule acadienne est à la baisse depuis 1998 (passant de 26 en 1998 à 22 en 2008).

TABLEAU 20. **Évolution du nombre d'écoles, 30 septembre 1998 au 30 septembre 2008**

	Sept 1998	Sept 2000	Sept 2002	Sept 2004	Sept 2006	Sept 2008	Écart
District 9 – Tracadie-Sheila	26	26	24	23	22	22	-15,4%
Nouveau-Brunswick	355	351	342	336	328	326	-8,2%

1.4.2 L'ÉVOLUTION DES EFFECTIFS SCOLAIRES

Plus de 6 646 élèves fréquentent les différentes écoles de la Péninsule acadienne au cours de l'année scolaire 2008-09. La circonscription de Tracadie-Sheila est celle qui accueille le plus d'élèves avec 2 174 élèves dans ses 6 écoles. On retrouve également 4 polyvalentes (de la 9ième à la 12ième année) sur le territoire de la Péninsule, dont le Centre Lafontaine accueillant des élèves de la 1ère à la 12ième année.

TABLEAU 21. Effectif scolaire du district 09, 30 septembre 2009

Nom de l'école	Communauté	Niveaux enseignés	Effectifs scolaires
Lamèque/Shippagan			**1 684**
Sœur-Saint-Alexandre	Lamèque	M, 01-08	276
La-Rivière	Pokemouche	M, 01-08	95
L'Étincelle	Sainte-Marie-Saint-Raphael	M, 01-08	176
L'Envolée	Shippagan	M, 01-08	441
Polyvalente Marie-Esther	Shippagan	09-12	696
Caraquet			**1 467**
Ola-Léger	Bertrand	M, 01-08	124
L'Escale-des-Jeunes	Bas-Caraquet	M, 01-08	113
Marguerite-Bourgeoys	Caraquet	M, 01-08	433
Polyvalente Louis-Mailloux	Caraquet	09-12	664
Léandre-LeGresley	Grande-Anse	05-08	64
Le Maillon	Saint-Léolin	M, 01-04	69
Centre-Péninsule			**685**
Terre des Jeunes	Paquetville	M, 01-08	250
La Relève-de-Saint-Isidore	Saint-Isidore	M, 01-08	193
La Passerelle	Pont-Landry	M, 01-08	242
Tracadie-Sheila			**2 174**
L'Amitié	Rivière-du-Portage	M, 01-08	190
La Villa-des-Amis	Tracadie-Beach	M, 01-08	120
La Ruche	Tracadie-Sheila	M, 01-05	378
Le Tremplin	Tracadie-Sheila	06-08	181
La Source	Tracadie-Sheila	M, 01-08	361
Polyvalente W.-Arthur-Losier	Tracadie-Sheila	09-12	944
Baie-de-Miramichi-Néguac			**636**
René-Chouinard	Lagacéville	M, 01-08	167
Centre La Fontaine	Néguac	M, 01-12	469

Source : Ministère de l'Éducation du Nouveau-Brunswick, Statistiques sommaires, année scolaire 2008-2009.

L'effectif scolaire est à la baisse depuis 1997 passant de 9 714 élèves en septembre 1998 à 6 646 élèves en septembre 2008, soit une baisse de 31,6%. La population jeune étant à la baisse sur le territoire de la Péninsule, ce constat n'est pas surprenant. Par contre, cette baisse est beaucoup plus importante que celle observée dans l'ensemble de la province du Nouveau-Brunswick (-16,0%).

TABLEAU 22. Évolution de l'effectif scolaire, 30 septembre 1998 au 30 septembre 2008

	Sept 1998	Sept 2000	Sept 2002	Sept 2004	Sept 2006	Sept 2008	Écart
District 9 – Tracadie-Sheila	9 714	8 827	8 126	7 675	7 102	6 646	-31,6%
Nouveau-Brunswick	129 131	124 942	120 600	117 145	112 013	108 407	-16,0%

Source : Ministère de l'Éducation du Nouveau-Brunswick, Statistiques sommaires, année scolaire 2008-2009.

1.4.3 LES INSTITUIONS POSTSECONDAIRES

Collège communautaire du Nouveau-Brunswick (CCNB) – Campus de la Péninsule acadienne

Le CCNB comprend six centres de formation qui sont situés à Tracadie-Sheila, à Shippagan, à Lamèque, à Paquetville, à Neguac et à Caraquet (École des pêches). Les programmes de formation suivants y sont offerts : Animation 2D-3D, Gestion de bureau, Gestion de la petite et moyenne entreprise, Aquaculture et Navigation maritime, ainsi que les programmes de récupération scolaire. Le campus offre également de la formation dans le domaine des soins de santé, le secteur de la transformation des métaux, ainsi que le domaine des arts et de la culture.

Université de Moncton Campus Shippagan (UMCS)

Le Campus de Shippagan offre une variété de programmes de premier cycle puisque plus de 50 programmes de l'Université de Moncton peuvent être entamés sur le campus. Le baccalauréat en gestion de l'information, le baccalauréat en gestion intégrée des zones côtières, le diplôme en administration des affaires et celui en sciences de la santé sont des programmes offerts au complet. Il est aussi possible de compléter le baccalauréat en science infirmière au site de Bathurst. Le Campus accueille 425 étudiantes et étudiants à temps complet et 250 à temps partiel.

1.5 ÉTAT DE SANTÉ ET RÉALITÉ SOCIALE DU MILIEU

Le système de santé du Nouveau-Brunswick est divisé en deux Régies. Pour la Péninsule acadienne plus spécifiquement, la majorité des régions est couverte par la Régie Régionale de la Santé A (section Acadie-Bathurst), sauf la région de Néguac qui est couverte par la Régie Régionale de la Santé B (zone de Miramichi). Plusieurs services sont offerts par la Régie de la santé Acadie-Bathurst tels que les services hospitaliers, les services de santé communautaire, les services offerts par les centres de santé mentale communautaire, Info-Santé et plusieurs autres.

Il existe 12 grands facteurs déterminant la santé :

- Niveau de revenu et statut social;
- Emploi et conditions de travail;
- Éducation et alphabétisme;
- Services de santé;
- Patrimoine biologique et génétique;
- Développement de la petite enfance;

- Culture;
- Sexe;
- Réseaux de soutien social;
- Environnements physiques;
- Environnements sociaux;
- Habitudes de santé et capacité d'adaptation personnelles.

La présente section présentera un bilan de l'état de santé et de la réalité sociale de la Péninsule acadienne en tenant compte de plusieurs des grands facteurs déterminant de la santé.

1.5.1 ÉTAT DE SANTÉ

Développement de la petite enfance

La proportion d'enfants nés avec des défis développementaux est de 6% au sein de la région sociosanitaire 6[2] et de 11% dans l'ensemble du Nouveau-Brunswick. Plus de 31% des familles de la région 6 obtiennent une côte de risque modéré ou élevé au congé de l'hôpital (33% dans l'ensemble du Nouveau-Brunswick).

TABLEAU 23. Développement de la petite enfance

	Enfants nés avec des défis développementaux	Côte de risque modéré ou élevé attribuée à la famille au congé de l'hôpital	Taux d'allaitement ou tentative d'allaiter
Région 6	6%	31%	75,8%
Nouveau-Brunswick	11%	33%	73%

État de santé générale, mentale

Au sein de la région 6, 48% des hommes et 47,8% des femmes de 18 ans et plus qualifient être en excellente ou très bonne santé. Cette proportion est moins élevée que dans l'ensemble du Nouveau-Brunswick où elle atteint 53,7% chez les hommes et les femmes. Plus de 67,8% des hommes et 65,0% des femmes disent être en excellente ou très bonne santé mentale dans la région 6. En général, la proportion de femmes qui dénotent la présence d'une maladie chronique est plus élevée que celle des hommes.

TABLEAU 24. État de santé générale, mentale

	Santé (excellente ou très bonne)		Santé mentale (excellente ou très bonne)		Présence d'une maladie chronique	
	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme
Région 6 (18 ans et +)	48%	47,8%	67,8%	65,0%	70,1%	78,0%
NB (12-17 ans)	63,3%	65,2%	75,2%	78,2%	56,8%	59,4%
NB (18 ans et +)	53,7%	53,7%	69,2%	69,4%	70,1%	77,6%

[2] La région sociosanitaire 6 comprend la plupart des communautés de la péninsule acadienne.

Maladies chroniques reliées à l'environnement

Parmi les jeunes de 12-17 ans, les maladies chroniques les plus fréquentes reliées à l'environnement sont les allergies, l'asthme et les allergies alimentaires. On retrouve une plus grande proportion de jeunes de 12-17 ans souffrant d'allergies et d'asthme au sein de la région 6 que dans l'ensemble du Nouveau-Brunswick. Les allergies alimentaires sont moins importantes chez les jeunes de la région 6 que ceux de l'ensemble de la province.

TABLEAU 25. Maladies chroniques reliées à l'environnement, 12-17 ans

	ALLERGIES	ASTHME	ALLERGIES ALIMENTAIRES
Région 6	35,3%	23,8%	5,4%
Nouveau-Brunswick	33,6%	16,4%	7,3%

Embonpoint et obésité

Plus de 66,3% de la population de la Péninsule acadienne affirment souffrir d'embonpoint et d'obésité. Parmi les jeunes, 31% des garçons fréquentant la 6^{e} à la 8^{e} année disent souffrir d'embonpoint et d'obésité comparativement à 15% chez les filles. La situation est plus problématique chez les garçons fréquentant la 9^{e} à la 12^{e} année, la proportion atteignant 40%. En général, la proportion de la population souffrant d'embonpoint et d'obésité est plus élevée au sein de la région 6 que dans l'ensemble du Nouveau-Brunswick.

TABLEAU 26. Pourcentage de la population affirmant souffrir d'embonpoint et d'obésité

	12-17 ANS	18 ANS ET +	6^{E}-8^{E} ANNEE	9^{E} -12^{E} ANNEE
Péninsule acadienne	-	66,3%	31% gars 15% filles	40% gars 15% filles
Région 6	25,9%	63,4%	-	-
NB	31%	60,6%	-	-

Habitudes de santé

Selon l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), les cinq habitudes de vie les plus nuisibles à notre santé sont l'inactivité physique, la malbouffe, le tabagisme, l'excès de stress et l'abus d'alcool.

Au sein de la région 6, plus de 29,2% des 12-17 ans et 56,3% des 18 ans et plus disent avoir fait moins de 30 minutes d'activité physique par jour. Les proportions sont légèrement moins élevées dans l'ensemble du Nouveau-Brunswick.

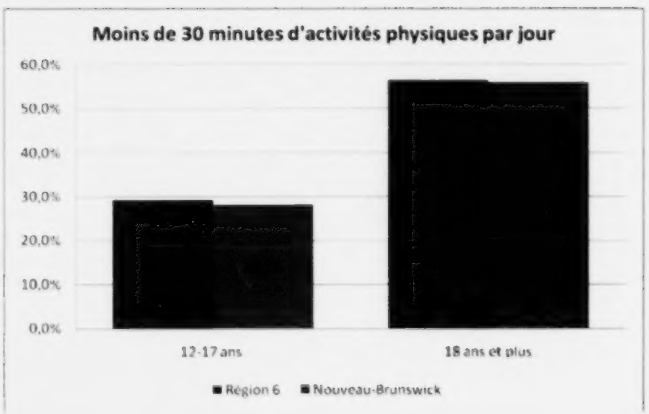

- Culture;
- Sexe;
- Réseaux de soutien social;
- Environnements physiques;
- Environnements sociaux;
- Habitudes de santé et capacité d'adaptation personnelles.

La présente section présentera un bilan de l'état de santé et de la réalité sociale de la Péninsule acadienne en tenant compte de plusieurs des grands facteurs déterminant de la santé.

1.5.1 État de santé

Développement de la petite enfance

La proportion d'enfants nés avec des défis développementaux est de 6% au sein de la région sociosanitaire 6, et de 11% dans l'ensemble du Nouveau-Brunswick. Plus de 31% des familles de la région 6 obtiennent une cote de risque modéré ou élevé au congé de l'hôpital (23% dans l'ensemble du Nouveau-Brunswick).

TABLEAU 23. Développement de la petite enfance

	Enfants nés avec des défis développementaux	Côte de risque modéré ou élevé attribuée à la famille au congé de l'hôpital	Taux d'allaitement ou tentative d'allaiter
Région 6	6%	31%	75,6%
Nouveau-Brunswick	11%	23%	74%

État de santé générale, mentale

Au sein de la région 6, 48% des hommes et 47,8% des femmes de 18 ans et plus qualifient leur état en excellente ou très bonne santé. Cette proportion est moins élevée que dans l'ensemble du Nouveau-Brunswick où elle atteint 53,7% chez les hommes et les femmes. Plus de 67,8% des hommes et 65,0% des femmes disent être en excellente ou très bonne santé mentale dans la région 6. En général, la proportion de femmes qui dénotent la présence d'une maladie chronique est plus élevée que celle des hommes.

TABLEAU 24. État de santé générale, mentale

	Santé (excellente ou très bonne)		Santé mentale (excellente ou très bonne)		Présence d'une maladie chronique	
	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme
Région 6 (18 ans et +)	48%	47,8%	67,8%	65,0%	70,1%	78,0%
NB (12-17 ans)	63,3%	65,2%	75,2%	78,2%	50,8%	59,4%
NB (18 ans et +)	53,7%	53,7%	69,2%	69,4%	70,1%	77,6%

La région sociosanitaire 6 comprend la plupart des communautés de la Péninsule acadienne.

Maladies chroniques reliees à l'environnement

Parmi les jeunes de 12-17 ans, les maladies chroniques les plus fréquentes reliées à l'environnement sont les allergies, l'asthme et les allergies alimentaires. On retrouve une plus grande proportion de jeunes de 12-17 ans souffrant d'allergies et d'asthme au sein de la région 6 que dans l'ensemble du Nouveau-Brunswick. Les allergies alimentaires sont moins importantes chez les jeunes de la région 6 que ceux de l'ensemble de la province.

TABLEAU 25. Maladies chroniques reliées à l'environnement, 12-17 ans

	Allergies	Asthme	Allergies alimentaires
Région 6	35,3%	23,8%	5,4%
Nouveau-Brunswick	33,6%	16,4%	7,3%

Embonpoint et obesite

Plus de 66,3% de la population de la Péninsule acadienne affirment souffrir d'embonpoint et d'obésité. Parmi les jeunes, 31% des garçons fréquentant la 6e à la 8e année disent souffrir d'embonpoint et d'obésité comparativement à 15% chez les filles. La situation est plus problématique chez les garçons fréquentant la 9e à la 12e année, la proportion atteignant 40%. En général, la proportion de la population souffrant d'embonpoint et d'obésité est plus élevée au sein de la région 6 que dans l'ensemble du Nouveau-Brunswick.

TABLEAU 26. Pourcentage de la population affirmant souffrir d'embonpoint et d'obésité

	12-17 ans	18 ans et +	6e-8e année	9e-12e année
Péninsule acadienne		66,3%	31% gars 15% filles	40% gars 15% filles
Région 6				
N.-B.		61%		

Habitudes de santé

56,3% 55,9%

29,2% 29,1%

Dans la Péninsule acadienne, 57% des élèves de la 6e à la 8e année mangent moins de 5 portions de légumes et de fruits par jour lorsque le Guide alimentaire canadien recommande de 7 à 8 portions. Plus de 72% des élèves de la 9e à la 12e année de la Péninsule acadienne mangent moins de 5 portions de légumes et de fruits par jour. Chez la population de 18 ans et plus, on constate que 53,6% de la population de la Péninsule acadienne consomment moins de 5 légumes et/ou fruits par jour. Cette proportion est beaucoup plus élevée que dans l'ensemble du Nouveau-Brunswick.

Nombre de portions du Guide alimentaire recommandé à chaque jour

	Enfants			Adolescents		Adultes			
	2-3	4-8	9-13	14-18 ans		19-50 ans		51+ ans	
	Fille et garçon			Filles	Garçons	Femme	Homme	Femme	Homme
Légumes et fruits	4	5	6	7	8	7-8	8-10	7	7
Produits céréaliers	3	4	6	6	7	6-7	8	6	7
Lait et substituts	2	2	3-4	3-4	3-4	2	2	3	3
Viandes et substituts	1	1	1-2	2	3	2	3	2	3

Selon l'OMS, «...le *tabagisme est l'un des principaux facteurs de risque de plusieurs maladies chroniques, comme le cancer, les affections pulmonaires et les maladies cardiovasculaires...*»[3]

Au Nouveau-Brunswick, les fumeurs quotidiens ou occasionnels comptent pour 24,1% de la population des 18 ans et plus et 7,4% des jeunes de 12-17 ans. La population de la région sociosanitaire 6 est plus à risque que celle de l'ensemble du Nouveau-Brunswick puisque la proportion de personnes se qualifiant de fumeurs quotidiens ou occasionnels est légèrement plus élevée.

[3] Organisation mondiale de la Santé : http://www.who.int/topics/tobacco/fr/ .

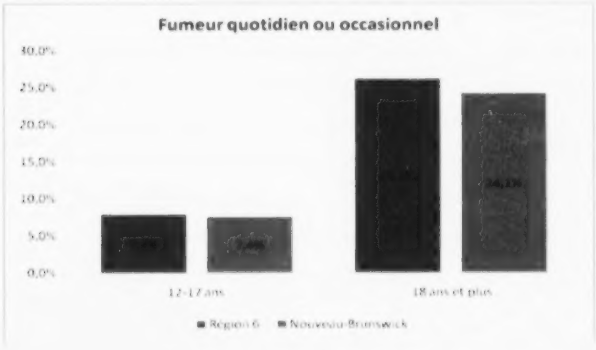

La consommation d'alcool est un facteur de risque important et non-négligeable. La proportion de personnes consommant 5 verres d'alcool et plus en une seule occasion au moins une fois par mois est sensiblement la même pour la région 6 et l'ensemble du Nouveau-Brunswick. Notons toutefois que la proportion de jeunes de 12-17 ans consommant 5 verres d'alcool et plus en une seule occasion est beaucoup plus élevée dans l'ensemble du Nouveau-Brunswick que dans la région 6 (11,0% vs 6,7%).

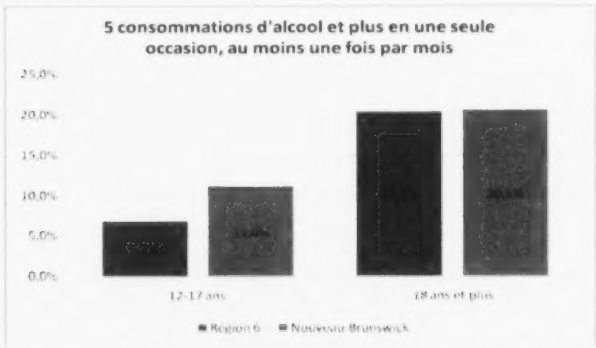

La proportion de jeunes de 12-17 ans ayant consommé de la drogue plus d'une fois est de 21,2% dans la région 6, soit presque le double que dans l'ensemble du Nouveau-Brunswick.

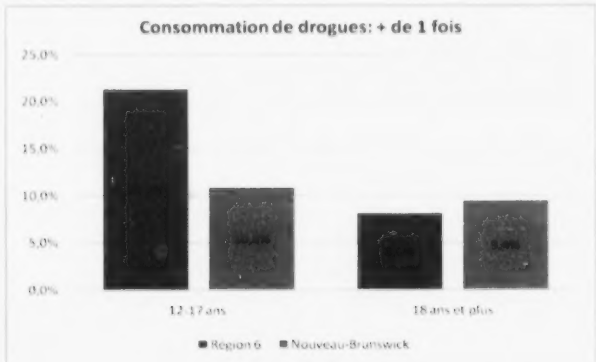

1.5.2 RÉALITÉ SOCIALE

Le tissu social des communautés est soutenu entre autres par des banques alimentaires, des comptoirs de vêtements, l'accueil de jour pour les aînés autonomes, les marraines d'allaitement et des groupes de soutien aux femmes atteintes du cancer du sein.

Au total, le Centre de famille d'Alnwick, Rayons d'espoir, Secours Amitié et Ami-Soleil distribuent plus de 320 boîtes de nourriture et 12 762 repas individuels en 2008. Ces organismes communautaires aident également plusieurs familles à se vêtir.

1.6 LES BIENFAITS LIÉS AUX SPORTS ET AUX ACTIVITÉS PHYSIQUES

Les bienfaits liés aux sports et aux activités physiques sont aujourd'hui bien documentés. L'offre de services en sport et en activité récréative est une composante essentielle à l'amélioration de la qualité de vie. Alors que l'inactivité physique croissante fait régulièrement les manchettes, il apparaît clairement que les sports et l'activité physique ne doivent pas être perçus comme une dépense, mais comme un investissement, dont les impacts sont concrets et mesurables. En plus d'être un excellent moyen d'intégration, la participation aux sports ou aux activités récréatives et physiques favorise la cohésion sociale et engendre des sentiments d'appartenance à la collectivité.

1.7 EXAMEN DES TENDANCES EN MATIÈRE D'ACTIVITÉS RÉCRÉATIVES ET SPORTIVES

Les courants démographiques auront une incidence sur les temps libres et sur le type d'activités de loisirs et de sports qui seront pratiquées à l'avenir, l'âge étant une variable déterminante à cet effet. Le pourcentage de temps libre n'a pas progressé au cours des années 90, mais cette situation risque d'évoluer avec les baby-boomers qui arrivent bientôt à la retraite. En fait, depuis 1970, l'âge médian[4] a augmenté de façon constante, pour atteindre 41,5 ans en 2006. Selon diverses projections, l'âge médian atteindra probablement 50 ans d'ici 2036. L'accroissement du nombre de personnes âgées s'accélérera au cours des 10 ou 12 prochaines années, alors que les premiers membres de la génération du baby-boom atteindront 65 ans. Les personnes âgées représentaient 13,6% en 2001 et 14,7% en 2006. On assiste par ailleurs à une plus grande espérance de vie. D'autre part, le nombre de jeunes de moins de 15 ans est à la baisse. Ces derniers représentaient 17,8% de la population 2001 et 16,2% en 2006.

La composition diversifiée des familles fait aussi partie des éléments qui influencent la demande en matière d'activités de loisir et de sport pratiquées. Le nombre limité d'enfants par famille occasionné par une baisse des taux de fécondité et la croissance du nombre de familles monoparentales et de familles recomposées sont les nouvelles réalités du tissu social.

[4] L'âge médian est l'âge qui partage la population totale en deux groupes d'effectifs égaux, c'est-à-dire que la moitié de la population est d'âge inférieur à l'âge médian et la moitié est plus âgée.

1.7.1 LES STYLES DE VIE

La pratique d'activités de loisirs et de sports constitue un indicateur important du développement d'une communauté et de la qualité de vie, tant pour les individus que pour les collectivités. Pour s'adonner à ces activités, les citoyens doivent toutefois bénéficier d'un style de vie où ils disposent de temps libre. Or, selon Statistique Canada[5], les québécois de 15 ans et plus disposaient en moyenne de 6,0 heures de temps libre par jour en 2005. 45% de ce temps libre est consacré à la télévision, au cinéma, à la lecture et autres divertissements et loisirs passifs, 32% à des activités sociales, 18% à des loisirs et 5% à des activités communautaires et au bénévolat.

D'autre part, selon une étude réalisée en 1998[6], un peu plus de la moitié (55%) du temps libre des canadiens de 15 ans et plus est consacré à des activités culturelles, 31% à des activités sociales avec des membres de la famille ou des amis, 8 % au sport et 6% au bénévolat. L'Institut canadien de la recherche sur la condition physique et le mode de vie[7] estime qu'au niveau du sport et de l'activité physique, 54% des enfants et des jeunes Néo-Brunswickois ne font pas assez d'activités physiques pour être en bonne santé. De plus, 63% des adultes ne font pas assez d'activité physique pour en retirer les bienfaits importants du point de vue de la santé. Chez les adultes de vingt ans et plus, le Nouveau-Brunswick affiche le taux le plus élevé d'inactivité au pays.

1.7.2 LES JEUNES ET L'ACTIVITÉ PHYSIQUE À L'ÉCOLE

En 1998, on estimait que les jeunes Canadiens étaient 40% moins actifs comparativement à ceux d'il y a trente ans et que le taux de l'activité physique déclinait chez les jeunes au cours du secondaire.

Le District scolaire 9 encourage les écoles de la Péninsule à consacrer 150 minutes par semaine aux activités physiques (incluant les cours d'éducation physique). Ainsi, le temps consacré à l'activité physique peut varier d'une école à l'autre. À titre indicatif, en Ontario on mentionne 140 minutes par semaine, en Colombie-Britannique 165 minutes, aux États-Unis 180 à 240 minutes par semaine. À l'école, les occasions de pratique peuvent globalement se diviser en deux : les occasions universelles et sélectives. Les occasions universelles sont des périodes d'activités physiques qui sont offertes dans toutes les écoles et auxquelles tous les élèves doivent normalement participer. Les cours d'éducation physique et la récréation peuvent répondre à ces deux critères. De son côté, les occasions sélectives sont des périodes qui ne sont pas systématiquement offertes dans toutes les écoles et auxquelles ne participent pas tous les élèves.

Outre les actions que l'école peut favoriser, les auteurs de cette étude relevaient l'importance d'accentuer le partenariat entre les écoles et les services municipaux pour faciliter l'accès aux

[5] Statistique Canada, Enquête sociale générale de 2005, Moyenne de temps consacré à diverses activités par la population de 15 ans et plus et par les participants et taux de participation selon le sexe, Québec, 2005 (www.statcan.ca/francais/freepub/12F0080XIF/2006001/tables/tables_f.htm) (18 juillet 2007).
[6] Statistique Canada, Programme de la statistique culturelle, Tendances en matière de consommation et de participation dans le secteur culturel [En ligne] décembre 2000 (www.canadacouncil.ca/infoarts/recherche/pdf/cult_consumpt-f.pdf) (15 septembre 2003).
[7] Institut canadien de la recherche sur la condition physique et le mode de vie. [En ligne] 1997 [www.cflri.ca/icrcp/cp/99/9903_3_fr.html#2] (15 septembre 2003).

installations sportives des municipalités, de développer davantage d'ententes de partenariat, afin d'obtenir la participation d'animateurs et de techniciens en loisir pour assurer l'animation parascolaire et enfin de continuer à sensibiliser les parents quant à l'importance de l'activité physique.

D'après d'autres études similaires, il est important d'encourager l'aménagement d'environnements favorables à la pratique de l'activité physique dans les milieux de vie tels les écoles et les quartiers résidentiels, notamment en faisant la promotion et en augmentant l'accessibilité par : des infrastructures de loisir (espaces verts, parcs), des installations sportives (salles d'entraînement, gymnases, piscines, parcs de planche à roulettes), des voies cyclables (sur le chemin de l'école et sur les chemins fréquemment empruntés par les jeunes).

Par ailleurs, ils mentionnent que le milieu scolaire devrait accroître la concertation avec le milieu municipal et associatif, afin de maximiser l'utilisation des équipements sportifs existants et de s'assurer que les investissements tiennent compte du milieu desservi et des jeunes.[8]

1.7.3 LA PARTICIPATION SPORTIVE AU CANADA, 2005

Une publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada, en février 2008, fait état des tendances nationales de la participation sportive en 1992, 1998 et 2005.

Ce rapport s'intéresse particulièrement à la participation sportive des Canadiens. En plus de s'enquérir de l'emploi de leur temps, cette enquête demandait s'ils avaient, eux ou tout autre membre de leur ménage, pratiqué des sports de façon régulière au cours des 12 derniers mois. De façon régulière signifie : au moins une fois par semaine pendant la saison ou pendant une certaine période de l'année.

Dans cette étude, le terme « sport » signifie notamment une activité d'équipe ou organisée telle que le hockey, le baseball, le basketball, le golf, la natation de compétition, le soccer, le ski alpin, le volleyball et le tennis. L'enquête a exclu de sa définition de sport un certain nombre d'activités récréatives et physiques populaires telles que la danse aérobique non compétitive, l'aquaforme, la bicyclette récréative ou comme moyen de transport seulement, le culturisme/la sculpture corporelle, la course automobile, la danse, la pêche, le conditionnement physique, la randonnée pédestre, le jogging, l'haltérophilie (non compétitif), la motocyclette, la motoneige et la marche non compétitive.

Nous traçons ici les principaux faits saillants de cette enquête :

1.7.3.1 Le taux national de participation sportive continue de baisser

Les Canadiens de 15 ans et plus ont été moins nombreux à participer à des sports en 2005 qu'en 1998 ou en 1992. En 1992, selon les résultats de l'Enquête sociale générale, 45% des Canadiens âgés de 15 ans et plus participaient à des sports. En 1998, cette proportion a glissé à 34% de la population. En 2005, le nombre de participants a encore diminué, pour passer à 28% de la population.

[8] Kino-Québec, Pour une population plus active, l'école un milieu stimulant, prospectus.

Ce déclin pourrait être attribuable à une combinaison de facteurs. Ceux-ci comprennent les contraintes de temps, les obligations familiales, l'éducation des enfants, la carrière, le manque d'intérêt et la participation à d'autres activités de loisirs comme regarder la télévision, naviguer sur Internet ou discuter en ligne. Le sexe, la composition du ménage, le niveau de scolarité et le revenu sont des facteurs qui influencent la participation sportive. Au vieillissement de la population, fort probablement le facteur dominant, s'ajoutent le sexe, la composition du ménage, le niveau de scolarité et le revenu. La participation active diminue de façon constante au fur et à mesure que la population vieillit.

1.7.3.2 La participation sportive diminue dans tous les groupes d'âge

Les jeunes Canadiens âgés de 15 à 18 ans affichaient le taux de participation sportive le plus élevé, bien que cette proportion ait également diminué, passant de 77% en 1992 à 59 % en 2005. Le taux de participation le plus bas, de l'ordre de 17% comparativement à 25% en 1992, a été observé chez les Canadiens de 55 ans et plus. L'étude a relevé une tendance semblable dans tous les groupes d'âge. Le taux de participation sportive des Canadiens de 15 ans et plus diminue au fur et à mesure de leur vieillissement. Étant donné que plus des deux tiers de la population canadienne étaient âgés de 35 ans et plus en 2005, il se pourrait que cette tendance à la baisse se poursuive à mesure que la population continue de vieillir.

1.7.3.3 Le sexe change la donne

Les hommes sont beaucoup plus actifs dans les sports que les femmes. Bien qu'il demeure immense, l'écart de participation sportive entre les deux sexes s'est rétréci au cours des sept (7) dernières années. En 1998, l'écart entre les deux sexes était de 17 points, 43% des hommes et 26% des femmes participant à un sport. En 2005, cet écart a diminué à 15 points. Cependant, à peine 36% des hommes et 21% des femmes participaient à des activités sportives.

1.7.3.4 La scolarité, gage d'une participation active au sport

La participation active augmente avec la scolarité, grimpant de façon constante au fil des niveaux de scolarité jusqu'à celui de grade universitaire. Plus une personne est instruite, plus elle est susceptible de s'adonner activement à des sports.

1.7.3.5 Les personnes à revenu plus élevé sont plus susceptibles de participer à des sports

Le revenu exerce une profonde influence sur la participation sportive. Celle-ci s'accroît avec le revenu du ménage. En 2005, les familles touchant un revenu de 80 000 $ ou plus étaient deux fois plus susceptibles de participer à des sports que celles dont le revenu du ménage était inférieur à 30 000 $.

1.7.3.6 Les étudiants participent plus activement à des sports que tout autre groupe

Les étudiants demeurent le groupe le plus actif au Canada. Mais ils sont moins qu'ils ne l'étaient, leur participation aux sports est passée de 64% en 1998 à 51% en 2005.

1.7.3.7 La participation est fortement concentrée dans quelques sports

La participation est fortement concentrée dans 20 des 100 sports pratiqués au Canada, surtout le golf, le hockey sur glace, la natation, le soccer, le basketball, le baseball, le volleyball, le ski et le

cyclisme. Les sports de prédilection des hommes sont, dans l'ordre, le hockey, le golf, le basketball, le baseball et le soccer. La situation est toute autre chez les femmes qui préfèrent la natation, le soccer, le volleyball et le ski.

1.7.3.8 Les enfants canadiens âgés de 5 à 14 ans préfèrent le soccer

Le soccer est devenu le sport de choix des enfants Canadiens âgés de 5 à 14 ans. Les garçons et les filles avaient le même taux de participation (44%) en 2005. Après le soccer venaient le hockey sur glace, la natation et le baseball.

1.7.3.9 Un peu moins de Canadiens appartiennent à un club ou à une ligue de sport

En 2005, 18% de tous les Canadiens (15 ans et plus) déclaraient faire partie d'un club, d'une ligue communautaire ou d'une autre organisation sportive locale ou régionale de sport amateur, ce qui représente une baisse de 1 point de pourcentage, comparativement à la proportion de 19% enregistrée en 1998.

1.7.3.10 La participation au sport amateur comme spectateurs a presque doublé en 13 ans

En 2005, 9,2 millions de Canadiens adultes ont participé au sport amateur en tant que spectateurs. Il s'agit d'une augmentation de 20,3% par rapport à 1998.

1.7.3.11 La relaxation était considérée comme le principal avantage de la participation sportive

Selon les Canadiens actifs, la relaxation est le principal avantage de la participation active à un sport. En 2005, 73% des Canadiens ont déclaré qu'à leur avis, la relaxation était le plus grand avantage de pratiquer un sport. La santé et la forme physique arrivent au deuxième rang, à 68%. C'est à l'amélioration des réseaux sociaux par l'association avec de nouveaux amis et connaissances que l'on accordait le moins d'importance, à 34%.

1.7.4 LES TENDANCES LOURDES

1.7.4.1 Le poids démographique et les caractéristiques des clientèles se modifient

Le poids démographique des personnes âgées affiche une constante progression. Ces membres de la société ont généralement plus de temps et de moyens financiers pour participer à des activités de sports et de loisirs. Le taux d'activité physique chez cette tranche de la population connaît un accroissement majeur, mais les personnes plus âgées préfèrent les occupations plus douces qu'énergiques. On assiste parallèlement à une baisse du poids démographique des jeunes. Ces derniers sont de plus en plus sédentaires et les problèmes d'excès de poids sont en progression.

1.7.4.2 Croissance des pratiques de sports et de loisirs plus individuelles et moins structurées

Aujourd'hui, les activités physiques les plus répandues chez les Canadiens de 15 ans et plus sont celles qui se pratiquent en dehors des milieux organisés (56%) et qui sont peu coûteuses.[9] Les activités libres, non encadrées et non programmées sont ainsi en croissance. On préfère un cadre d'organisation et des horaires souples, qui font appel au caractère spontané de la pratique. À une

[9] Institut canadien de la recherche sur la condition physique et le mode de vie. [En ligne] 1997 [www.cflri.ca/icrcp/cp/99/9903_3_fr.html#2] (15 septembre 2003).

époque où les gens ont une vie très remplie et où ils sont très sollicités, il est de plus en plus difficile de regrouper au même moment des gens voulant pratiquer des sports collectifs. Ceux-ci cèdent de plus en plus la place aux activités individuelles.

1.7.4.3 La diversification des pratiques de loisirs

Les données de diverses études tendent à indiquer que les clientèles sont de plus en plus segmentées et que les pratiques d'activités de sports et de loisirs se diversifient. Ces tendances sont attribuables à divers facteurs :

- participation accrue des personnes âgées, entraînant de nouveaux besoins;
- diversité des motifs dans la pratique des activités de sports et de loisirs : santé, performance, apparence corporelle, expression, évasion face au stress, etc.;
- émergence de pratiques centrées sur l'utilisation des nouvelles technologies;
- jeunesse à l'affût des nouvelles tendances et de nouveaux défis.

1.7.4.4 La popularité du plein air

Parmi les activités de sports et de loisirs pratiquées hors du foyer, l'accent est mis sur les activités qui mettent l'individu en contact avec les éléments naturels. Plusieurs des activités de plein air se pratiquent à proximité du lieu de résidence. Les taux de participation pour la pratique de plein air ont augmenté de manière significative au cours des deux dernières décennies et demeurent très importants.

Par contre, tout comme pour la majorité des activités de sports et de loisirs, l'utilisation des parcs et la participation aux activités de plein air ont tendance à diminuer avec l'âge. Par conséquent, pour mieux servir une population vieillissante qui ne cesse de croître, les gestionnaires d'équipements de plein air devront mieux cerner les besoins et les intérêts de cette tranche de la population, ainsi que les facteurs qui peuvent influencer leur participation.

1.7.5 LES TENDANCES CONCERNANT LES SECTEURS D'ACTIVITÉS

Selon un sondage effectué en 2004[10], les activités physiques les plus répandues chez les canadiens de 20 ans et plus sont la marche (71%), le jardinage (49%), les exercices à la maison (33%), la natation (22%) et la bicyclette (20%).

En termes de tendances, les résultats d'une étude prévisionnelle ontarienne[11] suggèrent que les sports traditionnels, d'équipe ou physiquement engageants, comme le football, le hockey et le tennis, présentent des taux escomptés de croissance bien au-dessous de la croissance prévue de la population. Les activités, dont la croissance s'accélère, sont des activités associées au milieu naturel, non structurées ou non exigeantes, dont le jardinage, le golf, la marche, le vélo et la natation de plaisance. Les sports traditionnels représentent des activités associées aux groupes d'âge les plus jeunes, tandis que les activités en croissance sont l'apanage des individus dans la quarantaine ou la cinquantaine.

[10] Institut canadien de la recherche sur la condition physique et le mode de vie. [En ligne] 2005
[11] Sports et Loisirs Ontario, Communiqué no 2, [En ligne] décembre 1992.
[http://www.tourism.gov.on.ca/french/sportdiv/communiq/comm02.htm] (15 septembre 2003).

1.7.6 LE RÔLE DES ASSOCIATIONS ET LE BÉNÉVOLAT

Le milieu associatif est l'un des lieux importants d'expression des besoins et de l'engagement des citoyens et il constitue, par conséquent, le levier principal de développement et de promotion du loisir et du sport. Au sein de ces associations, le bénévolat représente la pierre angulaire de l'organisation du loisir et du sport. Les bénévoles assument de plus en plus de responsabilités et devant l'ampleur de la tâche, plusieurs s'essoufflent. Le recrutement et le renouvellement constituent des difficultés appréciables.[12]

1.8 LES CONSTATS

On peut globalement identifier six (6) constats significatifs en relation avec les facteurs directement reliés à la demande en matière d'activités récréatives et sportives qui pourront au cours des prochaines années, influencer lourdement les besoins en matière d'équipements et de programmes sur le territoire de la Péninsule acadienne.

- (1) Le territoire est très vaste et il est composé de 98 communautés, dont 4 villes et 10 villages incorporés qui sont répartis dans cinq circonscriptions électorales. 44% de la population de la Péninsule résident dans les villes et les villages incorporés. On peut globalement déterminer quatre (4) pôles majeurs de développement de la pratique récréative et sportive sur le territoire soit Caraquet, Lamèque-Shippagan, Tracadie-Sheila et Néguac ;

- (2) La demande globale de la population pour des activités récréatives et sportives devrait largement se modifier au cours des prochaines années, dû non seulement au phénomène prévisible de sa décroissance, mais surtout à cause de son vieillissement accéléré, l'âge étant une variable déterminante sur le temps libre et les activités récréatives et sportives qui seront en demande dans l'avenir ;

- (3) Les principaux indicateurs économiques (scolarité, revenu moyen) indiquent que tant les niveaux de scolarisation de la population en général que les revenus moyens des ménages de la Péninsule sont largement en deçà des données compilées dans l'ensemble de la province ;

- (4) Le nombre de personnes ayant des problèmes d'excès de poids et d'obésité est largement plus élevé dans la Péninsule comparativement à l'ensemble de la province. Les coûts reliés en santé liés à la sédentarité sont ainsi en croissance. À l'adolescence, un nombre important de jeunes diminuent significativement leur niveau de pratique et délaissent ainsi complètement l'activité physique. En plus d'être un excellent moyen d'intégration, la participation aux activités récréatives et sportives permet d'adopter de bonnes habitudes de vie. Elle favorise aussi la cohésion sociale et engendre des sentiments d'appartenance à la communauté ;

- (5) Malgré la superficie du territoire et le nombre de communautés locales, la population de la Péninsule forme une vaste communauté homogène qui maintient des liens étroits. La participation sportive a diminué au cours des dernières années au Canada parce que les activités physiques les plus répandues sont celles qui se pratiquent en dehors des milieux

[12] Gouvernement du Québec 2001 - Sports et loisirs - Plan stratégique 2001 - 2004, Avril 2001, Secrétariat au loisir et au sport. [En ligne] 2001 [www.gnb.ca/0131/d-r/plan00-04f.pdf] (15 septembre 2003).

organisés. En région le milieu communautaire et/ou associatif reste un lieu important d'expression des besoins et de l'engagement citoyen. Le soutien accru de cet engagement bénévole doit donc faire partie des axes stratégiques de développement des différents intervenants de la société civile (gouvernements supérieurs, municipalités et institutions) ;

- (6) Bien que le sport et l'activité physique aient une incidence considérable sur l'ensemble de la société, l'approche sectorielle valorisée jusqu'à maintenant a eu suffisamment d'effets néfastes sur la collectivité. Aujourd'hui, nous devons développer de nouvelles approches plus intégrées qui s'insèrent tout au cours de notre vie (de la petite enfance, à la maturité et à la vieillesse). Plus jeunes, ce sont les écoles primaires et secondaires, les organismes sportifs, les collèges et les universités qui ont un rôle essentiel à jouer. Viennent ensuite le milieu du travail et la vie communautaire, y compris les regroupements d'aînés qui doivent assurer le relais. Est-il possible de miser sur l'ouverture et la volonté de tous les acteurs gouvernementaux (national, provincial et municipal), associatifs et institutionnels pour envisager des rapprochements et atteindre ainsi un objectif commun visant l'amélioration globale de la qualité de vie par la pratique de l'activité physique et sportive sur l'ensemble du territoire de la Péninsule acadienne ;

2. INVENTAIRE DES INSTALLATIONS DE LOISIRS ET DE SPORTS

Le tissu des installations de loisirs et de sports sur le territoire de la Péninsule acadienne s'est constitué au fil des ans. Cherchant à répondre aux besoins exprimés par leur collectivité, chaque municipalité, selon un rationnel qui lui est propre, s'est dotée d'installations semblables les unes aux autres de par leur fonctionnalité ou distinctes selon la dynamique propre à leur milieu. Certains programmes de support financier mis de l'avant par le Gouvernement du Nouveau-Brunswick ont également eu une incidence sur le déploiement de certains types d'installations dans diverses communautés, ainsi que la tenue des Jeux de l'Acadie dans la Péninsule qui ont contribué à enrichir ou rafraîchir l'inventaire des installations.

Bien qu'il n'existe pas de liste proprement dite d'équipements de loisirs et de sports jugés essentiels pour une collectivité, chaque municipalité se dotant librement des équipements répondant aux besoins de sa collectivité et à sa capacité de payer, il est généralement reconnu qu'une collectivité se dote d'équipements de base suivants, au fur et à mesure que sa taille augmente : un réseau de parcs, de plateaux récréatifs et sportifs extérieurs, de plateaux récréatifs et sportifs intérieurs et plus récemment sont apparus les réseaux cyclables et/ou les parcs linéaires.

C'est avant tout au niveau du voisinage, du quartier et de la ville que les citoyens exercent leurs activités de loisirs et de sports. L'accessibilité à des services de proximité en la matière est une des premières responsabilités reconnues aux municipalités. Les aménagements d'équipements de loisirs et de sports sur le territoire doivent assurer en premier lieu l'accomplissement de cette responsabilité.

On peut regrouper les activités de loisir en deux grandes catégories :

- les activités libres réfèrent normalement à des activités de loisirs, spontanées et non spécialisées qui intéressent une grande partie de la population; elles répondent aux besoins quotidiens des citoyens (jeux, sports non structurés, détente, etc.) et permettent d'offrir des occasions de sociabilité;

- les activités organisées réfèrent généralement à la participation sportive. Le terme «sport» signifie ici une activité d'équipe organisée telle que le hockey, le baseball ou le soccer.

Aujourd'hui, les activités physiques les plus répandues chez les Canadiens de 15 ans et plus sont celles qui se pratiquent en dehors des milieux organisés (56%) et qui sont peu coûteuses[13]. Les activités libres non structurées et non programmées sont ainsi en croissance. On préfère un cadre d'organisation et des horaires souples, qui font appel au caractère spontané de la pratique. La pratique des sports traditionnels demeure relativement stable, tandis que celles des activités à caractère plus individuel se sont accrues significativement. Le vélo et la marche sont des activités populaires. On constate l'émergence et l'implantation de plus en plus importante du patin à roues alignées et de la planche à roulettes. Les clientèles de 0-14 ans et 65 ans et plus sont des clientèles homogènes qui commandent des équipements spécifiques en matière d'équipements.

[13] Institut canadien de la recherche sur la condition physique et le mode de vie.

Les parcs et les espaces verts, les pistes cyclables, les sentiers de marche, les plateaux sportifs extérieurs constituent autant de moyens mis en œuvre pour la pratique libre ou les activités récréatives.

La pratique d'activités sportives structurées obtient également une attention soutenue de la part des municipalités. Elle se caractérise de plus en plus par un partenariat entre la ville et les organismes sportifs issus du milieu, qu'ils possèdent un caractère local ou régional. Les municipalités reconnaissent ainsi des rôles et des responsabilités aux associations sportives. Celles-ci sont invitées à agir à un ou à plusieurs des quatre niveaux de la pratique sportive (initiation, récréation, compétition et excellence) et à participer au niveau de compétition (locale, régionale, provinciale, nationale) qui convient à leurs membres.

Au cours des dernières années, les programmes de développement sportif sont devenus de plus en plus exigeants. Les fédérations sportives mettent de l'avant des réformes de la pratique sportive dans le but ultime de réunir les conditions favorisant l'émergence d'athlètes recherchant de meilleures performances. C'est en partie pour ces raisons que l'on voit souvent apparaître des terrains sportifs dédiés exclusivement à une pratique sportive. Ces équipements sportifs ont normalement une desserte plus large et répondent aux besoins des organismes sportifs reconnus par l'arrondissement en matière d'équipements sportifs.

Cette situation peut engendrer des conflits d'usage et créer à l'occasion une insatisfaction de la part d'une partie de la population. Une municipalité doit viser normalement le meilleur équilibre et la meilleure équité possible. En d'autres termes, il faut viser une répartition équilibrée des équipements destinés à des clientèles particulières comme les enfants d'âge préscolaire, les adolescents, les adeptes de diverses activités sportives, etc., sans toutefois perdre de vue les besoins moins spécialisés de la majorité de la population.

Dans ce chapitre, nous examinerons plus spécifiquement les équipements suivants : les plateaux intérieurs (aréna, piscine intérieure, gymnase et installation de loisirs), les plateaux récréatifs extérieurs (jeux d'eau, piscine extérieure, pataugeoire, basketball, volleyball sur sable, pétanque, fer, parc de skate, patinoire extérieure, anneau/rond de glace, butte à glisse et glissade en bois), les plateaux sportifs extérieurs (athlétisme, soccer, balle, tennis) et les plateaux naturels (plage, sentier pédestre, piste cyclable, sentier de ski de fond, sentier de raquette). Un inventaire exhaustif a été réalisé dans le cadre de ce mandat (Annexe A : Tableau de synthèse des installations et équipements et CD-ROM: Fiches descriptives des installations de loisirs et de sports).

Méthodologie

L'inventaire des installations de sports et de loisirs sur le territoire de la Péninsule acadienne porte sur les installations que l'on retrouve su sein des villes, villages et des districts locaux de service (DSL)[14]. Tel que mentionné auparavant, l'inventaire des installations de loisirs et de sports repose sur les travaux suivants :

- Visite de repérage des installations de loisirs et de sports des 4 villes et des 10 villages;

[14] Il est important de mentionner que certaines installations se retrouvant dans les DSL peuvent ne pas figurer dans l'inventaire étant donné la difficulté à confirmer les informations avec certains DSL.

- Analyse de la documentation fournie par les représentants du Ministère du Mieux-être, de la Culture et du Sport concernant les installations de loisirs et de sports se retrouvant sur les territoires des DSL;
- Groupe de discussion avec des représentants des Conseils récréatifs de 10 DSL de la Péninsule acadienne.

Il n'existe malheureusement pas de normes et de standards canadiens suffisamment reconnus et fiables en matière d'installations de loisirs et de sports. Les systèmes de normes et de standards existants, qu'ils soient canadiens ou américains, ne sont plus à jour et présentent souvent trop «d'écarts» pour être réellement significatifs.

Nous possédons un inventaire comportant plus de 50 municipalités du Québec, inventaire qui a été mis à jour à l'intérieur de plusieurs études réalisées par notre firme. Cet inventaire des installations nous permettra de se référer à un indicateur témoin tout au long de la présente section. Il faut noter que l'indicateur témoin sert de comparaison et non de normes en termes de ratio installations/population.

2.1 LES PLATEAUX INTÉRIEURS

On dénombre plusieurs bâtiments pouvant accueillir des activités de loisirs et de sports sur le territoire de la Péninsule acadienne. De ce nombre, certains sont de propriété municipale ou encore de propriété scolaire dans certains cas sous protocole d'entente avec les villes et les villages. La majorité des installations de loisirs et de sports intérieures sont : arénas, piscines intérieures, centre communautaire, gymnases et palestres.

2.1.1 PATINOIRE INTÉRIEURE

La Péninsule acadienne compte sept (7) arénas sur son territoire, dont quatre sont de propriété municipale. Le tableau qui suit présente une description sommaire des arénas.

TABLEAU 27. **Description sommaire des arénas**

	Aréna des Îles Lamèque	Aréna Réal-Cormier Shippagan	Colisée Léopold-Foulem Caraquet	Aréna de Grande-Anse Grande-Anse	Centre sportif Léopold Thériault Saint-Isidore	Complexe S.A. Dionne Tracadie-Sheila	Aréna Sportplex Néguac
Adresse	65, rue de l'Aréna	155, rue Degrace	20, rue du Colisée	269, rue Acadie	21, rue de l'Aréna	4234, rue Hall	rue Sportplex
Circonscription	Lamèque-Shippagan	Lamèque-Shippagan	Caraquet	Caraquet	Centre-Péninsule	Tracadie-Sheila	Baie-de-Miramichi-Néguac
Propriété	OBNL	Ville	Ville	Ville	OBNL	Ville	OBNL
Année de construction	1968	1980	1967	1980	1971	1970	1992
Type de réfrigération	Ammoniac	Ammoniac	Ammoniac	Ammoniac	Ammoniac	Ammoniac	Ammoniac
Superficie de la patinoire (m^2)	1 486	1 589	1 461	1 421	1 386	1 545	1 461
Nombre de places spectateurs	1 500	800	600	350	600	1500	485
Nombre de chambres des joueurs	6	6	5	4	6	4	6
Autres plateaux	Non	1 salle polyvalente	1 petite salle de réunion	Non	Non	Non	Non
Services	Casse-croûte	Casse-croûte	Casse-croûte	Casse-croûte	Casse-croûte	Casse-croûte	Casse-croûte
	Bar	Bar	Bar	Bar		Bar	Bar
Période d'opération	31 août au 30 avril	15 octobre au 7 avril		Fermé pour 2009-2010	1 novembre à la mi-mars	21 sept à la mi-mai	
Activités	Hockey mineur	Hockey mineur	Hockey mineur	Hockey mineur	Hockey mineur	Hockey mineur	Hockey mineur
	Patinage artistique	Patinage artistique	Patinage artistique	Patinage artistique	Patinage artistique	Patinage artistique	Patinage artistique
	Hockey interscolaire	Ringuette	Patinage de vitesse			Hockey interscolaire	Ballon sur glace
		Foire, exposition, événement	Hockey interscolaire				Hockey interscolaire
Autres utilisateurs	Ligue adulte	Ligue adulte	Ligue adulte	Ligue adulte	Ligue adulte	Ligue adulte	Ligue adulte
	Hockey senior		Hockey senior			Hockey senior	
	Autres groupes locatifs	Autres groupes locatifs	Autres groupes locatifs	Autres groupes locatifs	Autres groupes locatifs	Autres groupes locatifs	Autres groupes locatifs

TABLEAU 28. Patinoires intérieures

	Nombre	Population	Ratio
Lamèque/Shippagan	2	15 705	7 853
Caraquet	2	10 415	5 208
Centre-Péninsule	1	5 545	5 545
Tracadie-Sheila	1	11 315	11 315
Baie-de-Miramichi-Néguac	1	7 780	7 780
Péninsule acadienne	**7**	**50 760**	**7 251**
Indicateur témoin	61	1 235 975	20 262

On dénombre en 2008-2009 sept (7) glaces intérieures sur la Péninsule acadienne, soit une moyenne d'une glace intérieure pour 7 251 habitants. Selon l'indicateur témoin, on retrouve en moyenne une glace intérieure pour 20 262 personnes. La Péninsule acadienne est donc avantagée comparativement à l'indicateur témoin. En d'autres termes, on retrouve une offre de services en matière de glaces très généreuse sur le territoire de la Péninsule acadienne.

Selon les normes, les dimensions d'une glace de format international devraient être de 30,4 m par 60,9 m (1 858 m^2) et les dimensions d'une glace de format américain devraient être de 25,9 m par 60,9 m (1 579,3 m^2). On ne retrouve aucune glace de format international sur le territoire de la Péninsule acadienne et seule la glace de l'aréna Rhéal-Cormier à Shippagan est plus grande qu'une glace de format américain (1 589 m^2).

À titre indicatif, on retrouve normalement dans un aréna trois grandes périodes d'activités : la période régulière d'opération (de septembre à mai), la période de montage et de démontage de la glace et, enfin, la période hors saison.

La période régulière d'opération est composée d'une période de pointe comprenant essentiellement des heures intéressantes pour les associations mineures et pour les activités commerciales. En dehors de cette période de pointe, on retrouve des heures moins recherchées par les utilisateurs.

TABLEAU 29. Sommaire des périodes théoriques d'opération	
1. Période régulière d'opération	**32 semaines**
Heures d'ouverture	
Lundi au vendredi :	7 h 00 – 24 h 00
Samedi-dimanche :	7 h 00 – 24 h 00
Total/Semaine :	119 heures/semaine
1.1 Période de pointe	
1.1.1 Heures intéressantes pour les activités (A.H.M., CPA., etc.)	
Lundi au vendredi :	17 h 00 – 21 h 00
Samedi-dimanche	8 h 00 – 21 h 00
Total/Semaine :	**46 heures/semaine**
1.1.2 Heures intéressantes pour les activités commerciales	
Lundi au dimanche :	21 h 00 – 23 h 00
Total/Semaine	**14 heures**
1.2 Période hors pointe	
1.2.1 Heures moins recherchées	
Lundi au vendredi :	7 h 00 – 17 h 00
Samedi-dimanche :	6 h 00 – 8 h 00
Total/Semaine :	52 heures/semaine
2. Période de montage et de démontage de la glace	
Période minimale accompagnée de travaux annuels d'entretien	4 semaines
3. Période hors saison	**16 semaines**
Certaines activités peuvent avoir lieu durant cette période si la demande le justifie.	

Durant la période hors saison, certaines activités sur la glace peuvent avoir lieu si la demande le justifie [ex. : tournois de fin de saison; location aux écoles de hockey ou de patinage artistique (généralement de juin à juillet)]. Cependant, le volume d'heures hebdomadaires doit être suffisant pour justifier les coûts d'opération (salaires et coûts énergétiques).

En 2009-2010, l'aréna de Grande-Anse n'est pas en opération étant confrontée à des travaux majeurs que la communauté n'est pas en mesure de rencontrer.

Dans ce contexte, les six installations en opération pour 2009-2010, en période régulière d'opération, totalisent 714 heures de disponibilités hebdomadaires potentielles (119 h x 6 = 714 h).

Les disciplines sportives fédérées telles, le hockey mineur, le patinage artistique, le patin de vitesse, la ringuette et le ballon sur glace, totalisent plus de 177,5 heures d'utilisation des six arénas en opération selon les informations disponibles. Les écoles et les autres clientèles (ligues amicales et autres organismes utilisant les arénas à des fins événementiels) représentent plus de 113,75 heures par semaine. Sur le territoire de la Péninsule acadienne, on observe un ratio heures utilisées/heures disponibles de 41%. Ce faible ratio est grandement tributaire du fait que les arénas sont très peu utilisées du lundi au vendredi durant la journée.

L'aréna de Caraquet qui au cours de cette saison intègre les réservations et les activités tenues l'année précédente à Grande-Anse présente le meilleur ratio avec 51% (60,75 heures utilisées pour 119 heures disponibles) tandis que celle de Néguac atteint seulement 27% (30,5 heures utilisées pour 119 heures de disponibilité.) L'aréna de Néguac compte seulement 5,5 heures d'utilisation par le milieu scolaire, les ligues gentils hommes et les locations. Il y a donc une possibilité d'augmenter le nombre d'heures d'activités commerciales.

Le tableau qui suit présente l'utilisation hebdomadaire des six arénas opérationnelles selon les différents groupes d'utilisateurs.

TABLEAU 30. **Utilisation hebdomadaire des arénas de la Péninsule (en heures/semaine) 2009-2010**

	Aréna des Îles Lamèque	Aréna Réal-Cormier Shippagan	Colisée Léopold-Foulem Caraquet	Centre sportif Léopold Thériault Saint-Isidore	Complexe S.A. Dionne Tracadie-Sheila	Aréna Sportplex Néguac	Total
Hockey mineur	15	18	23,5	22,5	24,25	21	124,25
Patinage artistique	6,5	11,25	9	5	8,5	2	42,25
Patinage de vitesse			5,5				5,5
Ringuette		1,5					1,5
Ballon sur glace						4	4
Discipline sportive	**21,5**	**30,75**	**38,0**	**27,5**	**32,75**	**27,0**	**177,5**
Interscolaire	5,25	11	7,25		7,75	3,5	34,75
Senior			3		5		8
Autres	11	10,75	11,5	20,25	7		60,5
Patinage libre	1	4	1	1	1,5	2	10,5
Autres utilisateurs	**17,25**	**25,75**	**22,75**	**21,25**	**21,25**	**5,5**	**113,75**
Total - Utilisation	**38,75**	**56,50**	**60,75**	**48,75**	**54,00**	**32,50**	**291,25**
Heures disponibles	119	119	119	119	119	119	119
Ratio utilisation/heures disponibles	33%	47%	51%	41%	45%	27%	41%

La situation est différente lorsqu'on se limite à la période de pointe uniquement. En effet, la majorité des arénas de la Péninsule concentrent leurs activités durant la période de pointe. Ainsi, du lundi au vendredi de 17h à 23h et le samedi et dimanche de 8h à 23h, les six arénas de la Péninsule totalise 266,75 heures d'utilisation sur 360 heures de disponibilité (60h x 6 arénas) pour un ratio de 74%.

Les arénas de Shippagan, Caraquet, Saint-Isidore et Tracadie-Sheila sont utilisées à plus de 80% de leur capacité lors de la période de pointe. D'un autre côté, les arénas de Lamèque et de Néguac obtiennent respectivement un ratio heures utilisées/heures disponibles lors de la période de pointe de 54%.

Le tableau qui suit présente l'utilisation hebdomadaire des six arénas en opération, selon les différents groupes d'utilisateurs durant la période de pointe.

TABLEAU 31. Utilisation hebdomadaire des arénas durant la période de pointe (en heures/semaine) 2009-2010

	Aréna des Îles Lamèque	Aréna Rhéal-Cormier Shippagan	Colisée Léopold-Foulem Caraquet	Centre sportif Léopold Thériault Saint-Isidore	Complexe S.A. Dionne Tracadie-Sheila	Aréna Sportplex Néguac	Total
Hockey mineur	15	18	23,5	22,5	24,25	21	124
Patinage artistique	6	10,25	7,5	5	6,5	2	37
Patinage de vitesse			4,5				5
Ringuette		1,5					2
Ballon sur glace						4	4
Disciplines sportives	**21,0**	**29,75**	**35,5**	**27,5**	**30,75**	**27,0**	**171,5**
Interscolaire	3,25	7	2		6,75	3,5	23
Senior			3		5		8
Autres	7	10,75	11,5	20,25	7		57
Patinage libre	1	2	1	0,75	1,5	2	8
Autres utilisateurs	**11,25**	**19,75**	**17,5**	**21,0**	**20,25**	**5,5**	**95,25**
Total - Utilisation	**32,25**	**49,5**	**53,0**	**48,5**	**51,0**	**32,5**	**266,75**
Heures disponibles	60	60	60	60	60	60	360
Ratio utilisation/heures disponibles	54%	83%	88%	81%	85%	54%	74%

Mentionnons que les arénas en opération sont en bon état et très bien entretenus selon notre constat et les informations disponibles. Dans la majorité des cas, des travaux de rénovation ont été effectués pour les maintenir en bon état. L'aréna-des-Îles à Lamèque et celle de Tracadie-Sheila ont connu récemment des travaux majeurs de rénovation, alors que l'aréna de Néguac procédait à d'importantes rénovations au moment de notre passage.

2.1.2 PISCINES INTÉRIEURES

La Péninsule acadienne compte sur son territoire trois piscines intérieures. Ces piscines se retrouvent dans les circonscriptions de Lamèque/Shippagan, Caraquet et Tracadie-Sheila.

TABLEAU 32. **Description sommaires des piscines intérieures de la Péninsule**

	PISCINE RÉGIONALE DE SHIPPAGAN	PISCINE DE L'ÉCOLE DES PÊCHES	COMPLEXE RÉV. S.A. DIONNE
Adresse	226 - B, avenue de l'Église	9, boul. Saint-Pierre ouest	4216, rue Hall
Circonscription	Lamèque/Shippagan	Caraquet	Tracadie-Sheila
Propriété	Ville	École des pêches	Ville
Année de construction	2009	1972	
Largeur bassin	12,5m	9,144m	15m
Longueur bassin	25m	21,34m	25m
Profondeur	1,2m - 2,6m	1,5m - 3m	1,2 m - 3,6m
Nombre de couloir	5	4	5
Capacité d'accueil	100	100	206
Autres bassins	Oui	Non	Non
Gradins	Non, petite terasse	Non	Oui, 150 personnes
Plongeon 1m	0	0	1
Plongeon 3m	0	0	0
Autres	Glissade, corde à tarzan	-	Corde à tarzan

TABLEAU 33. **Piscines intérieures**

	NOMBRE	POPULATION	RATIO
Lamèque/Shippagan	1	15 705	15 705
Caraquet	1	10 415	10 415
Centre-Péninsule	0	5 545	0
Tracadie-Sheila	1	11 315	11 315
Baie-de-Miramichi-Néguac	0	7 780	0
Péninsule acadienne	**3**	**50 760**	**16 920**
Indicateur témoin	42	1 235 975	29 248

On retrouve un ratio d'une piscine par 16 920 personnes dans la Péninsule acadienne. Ce ratio est supérieur à la moyenne observée dans plusieurs municipalités témoins (1 : 29 248) mais leur nombre permet une distribution équilibré sur le territoire de la Péninsule acadienne rendant ces installations accessibles à un plus grand nombre de communautés.

Outre la piscine régionale de Shippagan récemment aménagée, les autres installations disponibles sont en excellent état et très bien entretenues (rénovation à la piscine de Tracadie-Sheila en 2009). La piscine de l'École-des-Pêches présente une profondeur minimale importante soit 1,5 m qui limite la maximisation de son usage au plan communautaire. Mentionnons également que ces installations sont situées avantageusement au plan géographique et offrent une desserte importante de la population.

2.1.3 CENTRES COMMUNAUTAIRES ET SALLES POLYVALENTES

Les centres communautaires ont tous été construits dans les années 70, afin de répondre aux besoins en loisir de l'époque. Ces centres comprennent 1 ou 2 salles polyvalentes pouvant accueillir des réceptions/réunions (baptême, mariage, fêtes, ...) et des activités sociales (bingo, jeux de carte, etc.). Les salles polyvalentes des centres communautaires et de loisirs ne peuvent être utilisées, dans la majorité des cas, pour la pratique sportive et permettent un usage limité à des fins récréatives au niveau de l'activité physique, selon les informations recueillies et certains constats. Ces installations n'ont généralement pas été conçues pour supporter la pratique de disciplines sportives dans un cadre sécuritaire. Divers types de sessions de conditionnements physiques et certains sports de combats peuvent néanmoins s'y inscrire.

On compte cinquante (50) salles polyvalentes sur le territoire de la Péninsule acadienne dans les 33 centres communautaires répertoriés sur le territoire et dont la distribution apparaît à l'annexe 1.

Le tableau suivant présente le nombre de salles polyvalentes sur le territoire de la Péninsule en fonction de leur distribution dans les différentes circonscriptions électorales.

TABLEAU 34. Salles polyvalentes sur le territoire de la Péninsule

	NOMBRE	POPULATION	RATIO
Lamèque/Shippagan	12	15 705	1 309
Caraquet	8	10 415	1 302
Centre-Péninsule	10	5 545	555
Tracadie-Sheila	13	11 315	870
Baie-de-Miramichi-Néguac	7	7 780	1 111
Péninsule acadienne	**50**	**50 760**	**1 015**

Les circonscriptions Centre-Péninsule et Tracadie-Sheila exprime le meilleur ratio soit respectivement 1/555 et 1/870 comparativement à un ratio de 1/1 015 dans l'ensemble du territoire. Outre ces salles polyvalentes localisées majoritairement dans les centres communautaires que nous avons répertoriés sur la base des informations disponibles, on retrouve dans plusieurs communautés un club de l'Âge d'or et/ou un club de Chevaliers de Colomb qui disposent de leurs propres installations qui intègrent également au moins une salle polyvalente de très grande dimension dans certains cas.

Ce sont donc les installations et les locaux les plus répandus sur le territoire de la Péninsule acadienne et pour un grand nombre de communautés, les seules installations intérieures accessibles à leur population. Étant donné le très grand nombre de salles polyvalentes sur le territoire de la Péninsule, la plupart des installations n'ont pu être visitées lors de notre passage. En fait, nous ne pouvons faire l'appréciation au plan qualitatif de ces installations, mais les quelques salles visitées nous semblaient vieillissantes.

2.1.4 GYMNASES ET PALESTRES

On constate que tous les gymnases disponibles sur le territoire de la Péninsule acadienne sont de propriété scolaire. Parmi l'ensemble des gymnases disponibles, on retrouve, selon les informations qui nous ont été transmises 18 gymnases simples, 6 gymnases doubles, aucun gymnase triple et aucun gymnase quadruple. Le tableau qui suit présente leur distribution par type de gymnase sur le territoire en fonction des circonscriptions électorales.

TABLEAU 35. **Inventaire des gymnases de la Péninsule acadienne**

	Simple	Double	Triple	Quadruple	Total	Total équivalent gymnase simple	Population	Ratio équipement/ population
Lamèque/Shippagan	4	2			6	8	15 705	1 963
Caraquet	5	1			6	7	10 415	1 488
Centre-Péninsule	2	1			3	4	5 545	1 386
Tracadie-Sheila	4	2			6	8	11 315	1 414
Baie-de-Miramichi-Néguac	3				3	3	7 780	2 593
Péninsule acadienne	**18**	**6**	**0**	**0**	**24**	**30**	**50 760**	1 692
Indicateur témoin	294	52	9	5	360	456	1 185 100	2 599

On estime sur le territoire de la Péninsule acadienne un équivalent de 30 gymnases simples pour un ratio d'un gymnase pour 1 692 personnes. Ce ratio est inférieur à la moyenne observée dans plusieurs municipalités (1 équivalent gymnase simple pour 2 599 personnes). Les circonscriptions de Caraquet, Centre-Péninsule et Tracadie-Sheila sont les mieux pourvus en gymnases en présentant des ratios variant de 1/ 1 386 à 1/ 1 488.

Les gymnases simples sont généralement utilisés pour répondre à la pratique sportive au niveau de l'initiation et de la récréation et les gymnases doubles au niveau compétitif, ainsi qu'au développement de l'excellence.

Le tableau suivant présente les critères de conformité en superficie et en hauteur pour les différents types de gymnases.

TABLEAU 36. Critères de conformité des gymnases

	Superficie recommandée (m^2)	Superficie minimale (m^2)	Hauteur minimale (m)
Gymnase simple	608	432	7,0
Gymnase double	1 216	1 156	9,0
Gymnase triple	1 824	1 734	9,0
Gymnase quadruple	2 432	2 312	9,0

Dans certaines disciplines sportives, ces critères ci-haut mentionnés ne respectent même plus les normes en vigueur pour accueillir des évènements sportifs d'envergure régionale, provinciale ou nationale, notamment en ce qui concerne la hauteur des plafonds (idéalement 12,5 m), la capacité des gradins (1 000 places) sans compter les équipements de supports tels que le tableau d'affichage, les vestiaires, le système de chronométrage, l'éclairage (1 000 à 1 500 lux mesurés à 1 m au-dessus de la surface), etc.

Le tableau suivant présente les critères de conformité en superficie et en hauteur pour différentes disciplines sportives lors de compétition. Les superficies intègrent les surfaces de jeux, ainsi que les dégagements exigés.

TABLEAU 37. Critères de conformité des gymnases pour certaines disciplines sportives

	Superficie (m)	Hauteur minimale (m)
Badminton	17,4m x 9,1m	9,0m
Basketball	29-32m x 17-19m	7,0m
Soccer	29-46m x 16-26m	5,5m
Handball	44m x 22m	7,0m
Volleyball	28-34m x 15-19m	12,5m

Le volleyball est la discipline sportive la plus exigeante au niveau de la hauteur avec de 12,5 m. Le badminton demande une hauteur libre minimum de 9m lors de compétitions.

Aucun gymnase sur le territoire de la Péninsule ne rencontre ces normes minimales visant à répondre aux exigences contemporaines de certaines disciplines sportives. Toutefois, certains de ces gymnases peuvent satisfaire les besoins associés à la pratique sportive reliée à l'initiation, la récréation et sous certaines conditions peuvent être utilisés pour l'entraînement sportif.

Par ailleurs, on retrouve également une palestre à l'École L'Envolée à Shippagan.

Le tableau suivant présente les dimensions des divers gymnases et palestres sur le territoire de la Péninsule acadienne.

TABLEAU 38. Inventaire détaillé des gymnases et palestres

Nom de l'école	Largeur (m)	Longueur (m)	Dimension (m^2)
Lamèque/Shippagan			
Sœur-Saint-Alexandre	24,17	30,236	730,8
La-Rivière	22	27	594
L'Étincelle	15,61	24,51	382,6
L'Envolée (gymnase)	24,796	19,796	490,9
L'Envolée (palestre)	11,695	15	175,4
Polyvalente Marie-Esther	34,96	24,298	849,5
UMCS	27,43	36,58	1 003,38
Caraquet			
Ola-Léger	24,5	15,5	379,75
L'Escale-des-Jeunes	27	22	594
Marguerite-Bourgeoys	18,74	24,65	461,9
Polyvalente Louis-Mailloux	34,975	24,048	841,08
Léandre-LeGresley	21,73	25,89	562,59
Le Maillon	18,31	24,51	448,8
Centre-Péninsule			
Terre des Jeunes	23,8	33,8	804,44
La Relève-de-Saint-Isidore	24,01	16,01	384,4
La Passerelle	27,705	21,558	597,3
Tracadie-Sheila			
L'Amitié	15,51	24,505	380,07
La Villa-des-Amis	23,77	29,87	710,0
La Ruche	24,96	14,46	360,92
Le Tremplin	21,9	27,17	595,0
La Source	25,73	21,6408	556,82
Polyvalente W.-Arthur-Losier	24,597	33,558	825,43
Baie-de-Miramichi-Néguac			
René-Chouinard	21,89	17,09	374,1
Centre La Fontaine (primaire)	22,3	28,7	640,01
Centre La Fontaine (secondaire)	30,988	20,5	635,25

Nous pouvons également énoncer qu'on ne retrouve officiellement aucun gymnase double dans les écoles secondaires et à l'UMSC qui disposent davantage de gymnases simple qui excèdent les normes. Le District scolaire 9 ne pouvait nous fournir la hauteur des gymnases sur le territoire de la Péninsule. Par contre, lors de nos visites dans les écoles, nous avons pu constater que la hauteur de la majorité des gymnases ne semblait pas excéder 7 m, sauf pour le gymnase de l'UMCS (hauteur de 9,5 m).

Les gymnases de la Péninsule acadienne sont disponibles aux membres de la collectivité. Selon les critères du Ministère de l'Éducation, en plus des droits d'utilisation des gymnases, des frais pour le matériel ou les services supplémentaires peuvent être perçus (ex : services de conciergerie et de surveillance, utilisation d'équipement de sonorisation, etc.). Trois groupes d'usagers peuvent louer les gymnases des écoles. Les droits sont ainsi imposés relativement à l'utilisation des installations scolaires selon les catégories de groupes qui suivent :

- Groupe A - Services à l'école : rencontres ou activités directement liées à la vie scolaire. Activités éducatives, culturelles ou récréatives gratuites destinées majoritairement aux jeunes (50% et plus) en partenariat avec l'école où ni les organisateurs ni les instructeurs n'en tirent des profits.
- Groupe B – Services publics : activités éducatives, culturelles, communautaires ou récréatives où les organisateurs ou les instructeurs ne tirent pas profit des frais versés. Groupes d'intérêts spéciaux ou groupes communautaires à but non lucratif et organismes de services. Ministères et organismes gouvernementaux.
- Groupe C – Autres : activités éducatives, culturelles, communautaires ou récréatives où les organisateurs ou les instructeurs tirent profit des frais versés. Réceptions marrigae, rencontres familiales et autres.

Le tableau qui suit présente la tarification des gymnases simples et doubles selon le groupe d'utilisateurs.

TABLEAU 39. **Tarification des gymnases selon le groupe d'utilisateurs**

Gymnase		Simple	Double
Groupe A	4h et moins	**Aucun droit**	
	Plus de 4h		
Groupe B	4h et moins	40 $	25 $
	Plus de 4h	80 $	50 $
Groupe C	4h et moins	200 $	100 $
	Plus de 4h	400 $	200 $

Les gymnases de la Péninsule sont peu utilisés par les villes et villages les soirs de semaine ou durant les fins de semaine pour y tenir des activités de loisirs et de sports. Seul le village incorporé de Néguac possède un protocole d'entente avec le district scolaire 9. Néguac peut ainsi utiliser les deux gymnases du Centre Lafontaine et déploie une programmation d'activités allant du badminton et en passant par les majorettes. De plus, certains groupes de résidents de la Péninsule se forment, afin de louer les gymnases pour y tenir des activités tels que le badminton et le volleyball.

2. 2 PLATEAUX RÉCRÉATIFS EXTÉRIEURS (PRATIQUE LIBRE)

2.2.1 MISE EN CONTEXTE

Les plateaux récréatifs extérieurs visent à soutenir particulièrement la pratique libre dans les parcs. Chaque type de plateau permet de desservir certaines clientèles, plus importantes dans certains cas, très spécifique dans d'autres. Ces installations s'inscrivent en général en

prolongement d'aires de jeux disposant de modules et permettent d'enrichir la desserte d'un parc en fonction du profil des résidents du territoire environnant, afin de rejoindre une plus large clientèle au niveau des segments d'âge. On identifie des plateaux récréatifs spécifiques à la période estivale et d'autres à la période hivernale.

Sur le territoire de la Péninsule acadienne au cours de la période estivale on retrouve certaines installations aquatiques (jeux d'eau, pataugeoires), des terrains de basketball, de volleyball sur sable, de pétanque et de fer, des parcs de skate, ainsi qu'un anneau de marche. On doit également signaler les terrains de tennis disponibles pour une pratique libre que l'on aborde ultérieurement dans la section traitant des plateaux sportifs. Durant la période hivernale, patinoires, sentiers et anneaux de glace, rond à patiner, buttes à glisse et glissades en bois constituent l'essentiel de l'offre. Le tableau qui suit présente leur distribution par circonscription. L'inventaire des installations récréatives extérieures intègre les installations des écoles situées sur le territoire des villes et villages incorporés qui ont été visités. Les écoles situées sur le territoire de DSL n'ont pas été considérées puisqu'elles n'ont pas fait l'objet de nos travaux.

TABLEAU 40. Inventaire des plateaux récréatifs extérieurs

Communautés	Plateaux récréatifs extérieurs												
	Été									Hiver			
	Piscine extérieure	Pataugeoire	Jeux d'eau	Basketball	Volleyball sur sable	Pétanque	Fer	Parc de skate	Anneau de marche	Patinoire extérieure	Anneau/Rond de glace	Butte à glisse	Glissade en bois
Lamèque/Shippagan	**0**	**0**	**0**	**2**	**3**	**0**	**6**	**1**	**0**	**4**	**2**	**0**	**3**
Lamèque				1			4				1		1
Shippagan				1	2		2			1	1		2
Le Goulet					1								
Sainte-Marie-Saint-Raphael								1		1			
Inkerman										1			
Pigeon Hill										1			
Caraquet	**0**	**0**	**1**	**0**	**0**	**0**	**0**	**1**	**0**	**7**	**2**	**1**	**0**
Caraquet								1			1	1	
Bas-Caraquet			1							1			
Bertrand										1			
Maisonnette										1	1		
Saint-Léolin										1			
Anse-Bleue										1			
Évangéline										1			
Village Blanchard										1			
Centre-Péninsule	**0**	**1**	**0**	**0**	**1**	**0**	**0**	**2**	**1**	**3**	**0**	**0**	**0**
Paquetville								1	1				
Saint-Isidore		1			1			1					
Bois Blanc										1			
Duguayville										1			
Notre-Dame-des-Érables										1			
Tracadie-Sheila	**0**	**1**	**0**	**0**	**1**	**1**	**0**	**0**	**0**	**3**	**0**	**1**	**0**
Tracadie-Sheila		1			1	1				1		1	
Haut-Rivière-du-Portage										1			
St-Pons										1			
Baie-de-Miramichi-Néguac	**0**	**0**	**0**	**1**	**2**	**0**	**0**	**1**	**0**	**2**	**0**	**0**	**0**
Neguac				1	2			1					
Lagacéville										1			
Tabusintac										1			
Péninsule Acadienne	**0**	**2**	**1**	**3**	**7**	**1**	**6**	**5**	**1**	**19**	**4**	**2**	**3**

TABLEAU 40. Inventaire des plateaux récréatifs extérieurs

Communautés	Plateaux récréatifs extérieurs												
	Été									Hiver			
	Piscine extérieure	Pataugeoire	Jeux d'eau	Basketball	Volleyball sur sable	Pétanque	Fer	Parc de skate	Anneau de marche	Patinoire extérieure	Anneau/Rond de glace	Butte à glisse	Glissade en bois
Lamèque/Shippagan	**0**	**0**	**0**	**2**	**3**	**0**	**6**	**1**	**0**	**4**	**2**	**0**	**3**
Lamèque				1			4				1		1
Shippagan				1	2		2			1	1		2
Le Goulet					1								
Sainte-Marie-Saint-Raphael								1		1			
Inkerman										1			
Pigeon Hill										1			
Caraquet	**0**	**0**	**1**	**0**	**0**	**0**	**0**	**1**	**0**	**7**	**2**	**1**	**0**
Caraquet								1			1	1	
Bas-Caraquet			1							1			
Bertrand										1			
Maisonnette										1	1		
Saint-Léolin										1			
Anse-Bleue										1			
Évangéline										1			
Village Blanchard										1			
Centre-Péninsule	**0**	**1**	**0**	**0**	**1**	**0**	**0**	**2**	**1**	**3**	**0**	**0**	**0**
Paquetville								1	1				
Saint-Isidore		1			1			1					
Bois Blanc										1			
Duguayville										1			
Notre-Dame-des-Érables										1			
Tracadie-Sheila	**0**	**1**	**0**	**0**	**1**	**1**	**0**	**0**	**0**	**3**	**0**	**1**	**0**
Tracadie-Sheila		1			1	1				1		1	
Haut-Rivière-du-Portage										1			
St-Pons										1			
Baie-de-Miramichi-Néguac	**0**	**0**	**0**	**1**	**2**	**0**	**0**	**1**	**0**	**2**	**0**	**0**	**0**
Neguac				1	2			1					
Lagacéville										1			
Tabusintac										1			
Péninsule Acadienne	**0**	**2**	**1**	**3**	**7**	**1**	**6**	**5**	**1**	**19**	**4**	**2**	**3**

2.2.2 PÉRIODE ESTIVALE

2.2.2.1 Jeux d'eau, pataugeoires et piscines extérieures

Jeux d'eau

Le concept « Jeux d'eau » consiste en une installation aquatique interactive et automatisée, conçue spécialement pour usage dans les aires de jeu non surveillées. Ce concept permet d'adapter de façon économique la récréation aquatique aux aires de jeux en milieu urbain, pour le plaisir des petits et des grands. Ce concept s'adresse tout spécialement à une clientèle composée d'enfants plus ou moins jeunes souvent accompagnés d'un adulte. Il est spécialement construit sur une surface de jeu plane sans eau stagnante, éliminant ainsi le besoin de surveillance par un surveillant-sauveteur. Aucun préposé n'est en plus requis pour mettre en marche et arrêter le système quotidiennement. De plus, les systèmes de projection d'eau exigent un minimum d'entretien et sont conçus de matière à réduire au minimum la consommation d'eau. Ce concept accompagne bien les nouvelles tendances enregistrées dans ce domaine.

On retrouve un jeu d'eau sur le territoire de la Péninsule acadienne. Il est localisé à Bas-Caraquet en bordure de la plage et permet d'enrichir des aménagements qui visent particulièrement la clientèle familiale.

TABLEAU 41. Jeux d'eau

	NOMBRE	POPULATION	RATIO
Lamèque/Shippagan	0	15 705	0
Caraquet	1	10 415	10 415
Centre-Péninsule	0	5 545	0
Tracadie-Sheila	0	11 315	0
Baie-de-Miramichi-Néguac	0	7 780	0
Péninsule acadienne	**1**	**50 760**	**50 760**

Comme on peut le constater, plusieurs circonscriptions ne sont dotées d'aucun jeu d'eau. En effet, l'aménagement de jeux d'eau est une orientation relativement récente. Ce type d'équipement est généralement utilisé pour enrichir la variété de modules de jeux dans un parc et donner accès à l'eau. Il peut également contribuer au déploiement de plans d'eau sur le territoire d'une municipalité et/ou enrichir des installations aquatiques existantes.

Pataugeoires et piscines extérieures

On ne dénombre aucune piscine extérieure sur l'ensemble du territoire. Cependant, on retrouve deux pataugeoires dans la Péninsule acadienne. De ce nombre, une pataugeoire est située à Saint-Isidore et une autre à Tracadie-Sheila. Le tableau qui suit présente leur distribution, ainsi que la population desservie.

TABLEAU 42. Pataugeoires extérieures

	Nombre	Population	Ratio
Lamèque/Shippagan	0	15 705	0
Caraquet	0	10 415	0
Centre-Péninsule	1	5 545	5 545
Tracadie-Sheila	1	11 315	11 315
Baie-de-Miramichi-Néguac	0	7 780	0
Péninsule acadienne	**2**	**50 760**	**25 380**

Lorsque l'on compare les circonscriptions entre elles, on remarque que trois secteurs ne disposent d'aucune desserte. De plus, dans les circonscriptions qui disposent d'installations, on retrouve un ratio supérieur à la moyenne observée sur le territoire compte tenu des écarts observés.

La proximité avec l'eau et la présence de plage municipale comblent grandement le manque d'infrastructures aquatiques extérieures sur le territoire de la Péninsule.

2.2.2.2 Basketball

On dénombre 3 terrains extérieurs de basketball sur le territoire de la Péninsule acadienne. Mentionnons que les paniers de basketball des écoles qui en disposent n'ont été considérés. Plus spécifiquement, les terrains qui ont été répertoriés se retrouvent:

- À Lamèque et à Shippagan dans la circonscription Lamèque-Shippagan;
- À Néguac dans la circonscription de Baie-de-Miramichi-Néguac.

TABLEAU 43. Basketball

	Nombre	Population	Ratio
Lamèque/Shippagan	2	15 705	7 853
Caraquet	0	10 415	0
Centre-Péninsule	0	5 545	0
Tracadie-Sheila	0	11 315	0
Baie-de-Miramichi-Néguac	1	7 780	7 780
Péninsule acadienne	**3**	**50 760**	**16 920**
Indicateur témoin	161	1 047 522	6 506

On retrouve sur le territoire de la Péninsule acadienne un ratio de 1 terrain de basketball pour 16 920 habitants. Ce ratio est supérieur à l'indicateur témoin (1 : 6 506). Sur le territoire de la Péninsule, les circonscriptions de Caraquet, Centre-Péninsule et Tracadie-Sheila ne disposent d'aucun terrain de basketball selon les informations dont nous avons pu disposer.

Tous les terrains disposent d'une surface en bitume et aucun terrain n'est éclairé.

Au niveau de la demande, aucune statistique de fréquentation n'est disponible compte tenu de la nature non encadrée de cette activité. Discipline sportive pratiquée en milieu scolaire, sa pratique libre est des plus accessibles compte tenu que les jeunes, les adolescents et les jeunes adultes peuvent s'y adonner seul, à deux, à trois ou plus et même en famille.

Soulignons le concept très original de l'installation de Néguac qui offre, à défaut de disposer de 2 terrains, un potentiel des plus adapté au type de pratique libre qui s'exprime et que nous venons de présenter.

2.2.2.3 Volleyball sur sable

La Péninsule acadienne compte 7 terrains de volleyball sur sable (ou de plage) sur son territoire. Seule la circonscription de Caraquet ne dispose d'aucun terrain de volleyball. Le tableau suivant présente leur distribution.

TABLEAU 44. **Volleyball sur sable ou de plage**

	Nombre	Population	Ratio
Lamèque/Shippagan	3	15 705	5 235
Caraquet	0	10 415	0
Centre-Péninsule	1	5 545	5 545
Tracadie-Sheila	1	11 315	11 315
Baie-de-Miramichi-Néguac	2	7 780	3 890
Péninsule acadienne	**7**	**50 760**	**7 251**
Indicateur témoin	85	599 354	7 051

Avec un terrain de volleyball sur sable pour 7 251 habitants, on constate que la Péninsule acadienne se compare à la moyenne observée présentement selon notre indicateur témoin. Toutes les circonscriptions équipées de terrains de volleyball présentent toutefois un ratio inférieur à l'indicateur témoin à l'exclusion de la circonscription de Tracadie-Sheila.

Les surfaces offrent des conditions variables de pratique notamment les terrains situés à Néguac qui présentent un fort degré d'altération et un manque de sable sur la surface de jeu. On constate également l'absence de mobilier urbain autour des aires de jeux.

La pratique libre du volleyball sur sable nécessite un minimum de 4 joueurs pour être attrayante, limitant d'autant la capacité d'usage de ces terrains particulièrement si on la compare à la pratique du basketball. Les adolescents et les jeunes adultes plus spécifiquement, mais également les familles sont des clientèles cibles. Ce type de plateau s'avère des plus appropriés lorsque regroupés et animés ou localisés sur des sites où les familles convergent pour y passer une partie de la journée compte tenu de l'attrait du site et de ses possibilités. Les plages notamment sont des sites à privilégier.

2.2.2.4 Pétanque et fer

La Péninsule acadienne compte un total de 7 terrains de pétanque ou de fer sur son territoire. Ceux-ci sont situés à Lamèque (4 terrains de fer), à Shippagan (2 terrains de fer) et à Tracadie-Sheila (1 terrain de pétanque). Le tableau qui suit présente leur distribution.

TABLEAU 45. **Pétanque et fer**

	NOMBRE	POPULATION	RATIO
Lamèque/Shippagan	6	15 705	2 618
Caraquet	0	10 415	0
Centre-Péninsule	0	5 545	0
Tracadie-Sheila	1	11 315	11 315
Baie-de-Miramichi-Néguac	0	7 780	0
Péninsule acadienne	**7**	**50 760**	**7 251**

On retrouve en moyenne un terrain de pétanque et de fer pour 7 251 habitants dans la Péninsule acadienne. Alors que la circonscription de Lamèque/Shippagan présente un résultat de loin inférieur à cette moyenne (1 : 2 618), la circonscription de Tracadie-Sheila est moins bien dotée de ce type d'équipement que la moyenne de la Péninsule. Trois circonscriptions sur le territoire de la Péninsule ne disposent pas de ce type de terrain récréatif selon les informations dont nous avons pu disposer.

On constate qu'aucun site n'offre des terrains éclairés qui constituent de véritables aires de jeux. La clientèle adulte particulièrement âgée de plus de 55 ans constitue les principaux utilisateurs de ce type de terrains. Leur localisation doit donc viser des secteurs où une forte concentration de ce segment d'âge réside. Ces sites deviennent des lieux de convergence et de rassemblement puisque la dimension sociale revêt une grande importance dans le cadre de cette pratique. La présence de clubs amène une pratique organisée favorisant des surfaces de jeux permettant à plusieurs équipes de rivaliser simultanément.

2.2.2.5 Parc de skate

Nous avons répertorié 5 parcs de skate sur le territoire de la Péninsule acadienne. Ceux-ci sont localisés dans la circonscription Lamèque/Shippagan (Sainte-Marie-Saint-Raphaël), Caraquet (Caraquet), Centre-Péninsule (Paquetville et Saint-Isidore) et Baie-de-Miramichi-Néguac (Néguac). Le tableau qui suit présente leur distribution.

TABLEAU 46. Parc de skate

	Nombre	Population	Ratio
Lamèque/Shippagan	1	15 705	15 705
Caraquet	1	10 415	10 415
Centre-Péninsule	2	5 545	2 773
Tracadie-Sheila	0	11 315	0
Baie-de-Miramichi-Néguac	1	7 780	7 780
Péninsule acadienne	**5**	**50 760**	**10 152**
Indicateur témoin	42	1 047 522	24 941

Comparativement à l'indicateur témoin (1 : 24 941), la Péninsule acadienne est largement avantagée en termes de parcs de skate avec un ratio d'un parc de skate pour 10 152 habitants. Seule la circonscription de Tracadie-Sheila ne dispose pas de ce type d'équipement.

Cette installation s'adresse principalement à une clientèle masculine généralement âgée entre 12 et 18 ans, adeptes des sports extrêmes, utilisant planche à skate ou vélo adapté. Après avoir connu une très forte popularité, cette pratique nous apparaît maintenant plus limitée. Mentionnons que le concept des installations est un facteur important dans l'intérêt de leur utilisation. Notons que certaines municipalités, et la Péninsule Néguac en est un exemple, offrent de l'animation sur le site d'un parc de skate (musique, animateur spécialisé,...) pour susciter et agrémenter cette pratique.

2.2.3 PÉRIODE HIVERNALE

2.2.3.1 Patinoire extérieure

Il y a 19 patinoires extérieures sur le territoire la Péninsule acadienne. Elles sont réparties comme suit :

- Circonscriptin Lamèque/Shippagan: Shippagan, Sainte-Marie-Saint-Raphaël, Inkerman et Pigeon Hill;
- Circonscription Caraquet:Bas-Caraquet, Bertrand, Maisonnette, Saint-Léolin, Anse-bleu, Évangéline et Village Blanchard;
- Circonscription Centre-Péninsule:Bois-Blanc, Duguayville et Notre-Dame-des-Érables,;
- Circonscription Tracadie-Sheila: Tracadie-Sheila, Haut-Rivière-du-Portage et St-Pons;
- Circonscription Baie-de-Miramichi-Néguac : Tabusintac, Lagacéville.

TABLEAU 47. Patinoire extérieure			
	NOMBRE	POPULATION	RATIO
Lamèque/Shippagan	4	15 705	3 926
Caraquet	7	10 415	1 488
Centre-Péninsule	3	5 545	1 848
Tracadie-Sheila	3	11 315	3 772
Baie-de-Miramichi-Néguac	2	7 780	3 890
Péninsule acadienne	**19**	**50 760**	**2 672**
Indicateur témoin	192	1 031 939	5 375

En moyenne, on compte une patinoire pour 2 672 personnes, ce qui est supérieur à l'indicateur témoin (1 pour 5 375). La circonscription de Caraquet présente le meilleur ratio (1/1 488).

Selon notre constat, les patinoires extérieures sont très prisées et répandues particulièrement dans les villages incorporés. La très grande majorité des patinoires disposent de bandes permanentes. La majorité des patinoires sont à refaire (bandes) à défaut d'avoir été récemment rénové ou en cours de l'être.

Les patinoires qui disposent d'une surface dure offrent généralement la capacité de pratiquer le deck hockey au cours de la période estivale.

2.2.3.2 Anneau à glace et rond à patiner

On retrouve 4 surfaces glacées (sentiers, ronds et anneaux de glace) sur le territoire de la Péninsule, réparties dans les différentes circonscriptions. Parmi ces surfaces, on compte 3 anneaux de glace et 1 rond à patiner.

TABLEAU 48. Anneau à glace et rond à patiner			
	NOMBRE	POPULATION	RATIO
Lamèque/Shippagan	2	15 705	7 853
Caraquet	2	10 415	5 208
Centre-Péninsule	0	5 545	0
Tracadie-Sheila	0	11 315	0
Baie-de-Miramichi-Néguac	0	7 780	0
Péninsule acadienne	**4**	**50 760**	**12 690**
Indicateur témoin	179	1 031 939	5 765

Ces types de surfaces se retrouvent dans 2 circonscriptions soit Caraquet et Shipagan-Lamèque. On retrouve donc une surface glacée pour 12 690 personnes, ce qui se compare peu à l'indicateur témoin si on considère l'ensemble de la Péninsule. En se limitant à la moyenne observée pour chacune des circonscriptions qui en disposent, on constate des écarts beaucoup moindres. De plus, Caraquet présente des résultats supérieurs à notre indicateur témoin.

2.2.3.3 Butte à glisse et glissade en bois

On retrouve 5 buttes à glisse et glissade en bois sur le territoire de la Péninsule acadienne, soit :

TABLEAU 49. **Butte à glisse et glissade en bois**

	NOMBRE	POPULATION	RATIO
Lamèque/Shippagan	3	15 705	5 235
Caraquet	1	10 415	10 415
Centre-Péninsule	0	5 545	0
Tracadie-Sheila	1	11 315	11 315
Baie-de-Miramichi-Néguac	0	7 780	0
Péninsule acadienne	**5**	**50 760**	**10 152**

Lorsque l'on compare les ratios du nombre de buttes à glisser et de glissades en bois au prorata de la population dans chacune des circonscriptions, on constate que la circonscription de Lamèque/Shippagan est la mieux dotée de ce type d'équipements et que les circonscriptions de Centre-Péninsule et de Baie-de-Miramichi-Néguac ne disposent pas de ce type d'installations. Nous ne disposons d'aucun indicateur témoin relatif à ce type de plateau d'activités.

2.3 PLATEAUX SPORTIFS EXTÉRIEURS (PRATIQUE ORGANISÉE)

2.3.1 MISE EN CONTEXTE

Les plateaux sportifs extérieurs visent à soutenir la pratique organisée encadrée par les organismes sportifs que l'on retrouve sur le territoire. C'est donc en fonction de l'envergure de leur organisation et de leurs besoins que se développe généralement l'inventaire d'installations spécifique à chacune des pratiques. Les plateaux sportifs que nous abordons réfèrent aux installations permettant la pratique de l'athlétisme, du soccer, des sports de balle, et du tennis. Le tableau qui suit présente la distribution des différents types de plateaux sportifs en fonction des circonscriptions de la Péninsule.

TABLEAU 50. Inventaire des plateaux sportifs extérieurs

Communautés	Plateaux sportifs extérieurs						
	Soccer (11)	Soccer (7)	Soccer (4)	Terrain de baseball	Terrain de balle-molle	Tennis	Piste d'athlétisme
Lamèque/Shippagan	**2**	**1**	**2**	**4**	**1**	**7**	**2**
Lamèque	1		2	2	1	3	1
Shippagan	1	1		2		4	1
Sainte-Marie-Saint-Raphael							
Caraquet	**5**	**0**	**0**	**3**	**6**	**13**	**0**
Caraquet	1			2	2	4	
Bas-Caraquet	1			1	1	2	
Bertrand	1					2	
Maisonnette	1				1		
Saint-Léolin	1				1	3	
Grande-Anse					1	2	
Centre-Péninsule	**1**	**0**	**0**	**0**	**2**	**6**	**1**
Paquetville	1				1	3	1
Saint-Isidore						3	
Bois Blanc					1		
Tracadie-Sheila	**3**	**0**	**2**	**2**	**3**	**5**	**1**
Tracadie-Sheila	3		2	2	2	5	1
Pont-Lafrance					1		
Baie-de-Miramichi-Néguac	**1**	**0**	**2**	**2**	**1**	**2**	**1**
Neguac	1		2	2		2	1
Tabusintac					1		
Péninsule Acadienne	**12**	**1**	**6**	**11**	**13**	**33**	**5**

2.3.2 ATHLÉTISME

La Péninsule acadienne dispose de 5 pistes d'athlétisme de 400 m respectivement localisées à Lamèque, Shippagan, Paquetville, Tracadie-Sheila et Néguac.

TABLEAU 51. Piste d'athlétisme

	NOMBRE	POPULATION	RATIO
Lamèque/Shippagan	2	15 705	7 853
Caraquet	0	10 415	0
Centre-Péninsule	1	5 545	5 545
Tracadie-Sheila	1	11 315	11 315
Baie-de-Miramichi-Néguac	1	7 780	7 780
Péninsule acadienne	**5**	**50 760**	**10 152**
Indicateur témoin	15	676 041	45 069

TABLEAU 50. Inventaire des plateaux sportifs extérieurs

Communautés	Plateaux sportifs extérieurs						
	Soccer (11)	Soccer (7)	Soccer (4)	Terrain de baseball	Terrain de balle-molle	Tennis	Piste d'athlétisme
Lamèque/Shippagan	**2**	**1**	**2**	**4**	**1**	**7**	**2**
Lamèque	1		2	2	1	3	1
Shippagan	1	1		2		4	1
Sainte-Marie-Saint-Raphael							
Caraquet	**5**	**0**	**0**	**3**	**6**	**13**	**0**
Caraquet	1			2	2	4	
Bas-Caraquet	1			1	1	2	
Bertrand	1					2	
Maisonnette	1				1		
Saint-Léolin	1				1	3	
Grande-Anse					1	2	
Centre-Péninsule	**1**	**0**	**0**	**0**	**2**	**6**	**1**
Paquetville	1				1	3	1
Saint-Isidore						3	
Bois Blanc					1		
Tracadie-Sheila	**3**	**0**	**2**	**2**	**3**	**5**	**1**
Tracadie-Sheila	3		2	2	2	5	1
Pont-Lafrance					1		
Baie-de-Miramichi-Néguac	**1**	**0**	**2**	**2**	**1**	**2**	**1**
Neguac	1		2	2		2	1
Tabusintac					1		
Péninsule Acadienne	**12**	**1**	**6**	**11**	**13**	**33**	**5**

2.3.2 ATHLÉTISME

La Péninsule acadienne dispose de 5 pistes d'athlétisme de 400 m respectivement localisées à Lamèque, Shippagan, Paquetville, Tracadie-Sheila et Néguac.

TABLEAU 51. Piste d'athlétisme

	NOMBRE	POPULATION	RATIO
Lamèque/Shippagan	2	15 705	7 853
Caraquet	0	10 415	0
Centre-Péninsule	1	5 545	5 545
Tracadie-Sheila	1	11 315	11 315
Baie-de-Miramichi-Néguac	1	7 780	7 780
Péninsule acadienne	**5**	**50 760**	**10 152**
Indicateur témoin	15	676 041	45 069

La Péninsule acadienne présente un ratio d'une pistes d'athlétisme pour 10 152 personnes (indicateur témoin de 1 : 45 069). La Péninsule exprime un excellent ratio qui s'explique en partie par la tenue des Jeux de l'Acadie dans les diverses communautés du territoire.

Les pistes d'athlétisme sont dans la majorité des cas, malheureusement, en mauvais état. Peu sont délimitées et seule la piste de Tracadie-Sheila dispose d'une surface en asphalte recouverte d'une couche de peinture. Elles sont utilisables pour des entraînements et servent à certaines compétitions au niveau scolaire principalement dans le cadre des sélections pour les Jeux de l'Acadie. Un seul club a été porté à notre attention sur le territoire.

2.3.3 SOCCER

L'inventaire des terrains de soccer comporte trois types d'aires de jeu disponibles sur le territoire de la Péninsule acadienne pour la pratique de cette discipline sportive, soit les terrains de soccer à 4 dédiés, les terrains de soccer à 7 dédiés et les terrains de soccer à 11 qui, dans certains cas, intègrent deux plateaux de soccer à 7.

On retrouve actuellement 19 terrains de soccer sur le territoire de la Péninsule. Le tableau qui suit présente leur distribution.

TABLEAU 52. **Terrains de soccer**

	11	7	4	TOTAL	POPULATION	RATIO
Lamèque/Shippagan	2	1	2	5	15 705	3 141
Caraquet	5	0	0	5	10 415	2 083
Centre-Péninsule	1	0	0	1	5 545	5 545
Tracadie-Sheila	3	0	2	5	11 315	2 263
Baie-de-Miramichi-Néguac	1	0	2	3	7 780	2 593
Péninsule acadienne	**12**	**1**	**6**	**19**	**50 760**	**2 672**
Indicateur témoin	-	-	-	367	1 007 217	2 744

La Péninsule dispose donc d'un terrain de soccer pour 2 672 habitants ce qui est relativement comparable à l'indicateur témoin de 1 : 2 744. En comparant les circonscriptions entre elles, on note que seule la circonscription Centre-Péninsule affiche un ratio supérieur à la moyenne de la Péninsule et à l'indicateur témoin.

Notons que parmi les terrains sur l'ensemble du territoire, 14 terrains sont de propriété scolaire, mais l'entretien de ces terrains est assumé par les villes et les villages où les écoles sont localisées. Mentionnons qu'on retrouve qu'un seul terrain éclairé sur l'ensemble du territoire, selon les informations que nous avons recueillies, et aucun terrain ne dispose d'une surface synthétique.

Le cadre d'organisation de la pratique du soccer dans la Péninsule acadienne offre la particularité d'utiliser les soirs de semaine, ainsi que les fins de semaine. En effet, les entraînements se tiennent principalement durant la semaine, alors que les parties se déroulent généralement les

fins de semaine sous forme de jamboree ou de tournois pour les 12 ans et moins et de parties pour les 14 et plus.

Le tableau qui suit présente l'inventaire des terrains que nous avons répertoriés sur le territoire.

TABLEAU 53. Terrains de soccer

	Municipalités	Juridiction	Nombre	Dimension (m)	4	7	11	Éclairage
École Sœur Alexandre #1	Lamèque	S	1	70,71 x 106,7			1	
École Sœur Alexandre #2	Lamèque	S	1	28,65 x 46,63	1			
École Sœur Alexandre #3	Lamèque	S	1	28,65 x 46,63	1			
Parc des jeux de l'Acadie #1	Shippagan	S	1	n/d		1		
Parc des jeux de l'Acadie #2	Shippagan	S	1	70,7 x 90,75			1	1
Total - Lamèque/Shippagan			**5**		**2**	**1**	**2**	**1**
École L'Escale-des-Jeunes	Bas-Caraquet	S	1	n/d			1	
École Ola-Léger	Bertrand	S	1	n/d	1			
Polyvalente Louis-Mailloux	Caraquet	S	1	64 x ?			1	
Terrain #1	Maisonnette	V	1	n/d			1	
École Le Maillon	Saint-Léolin	S	1	n/d			1	
Total - Caraquet			**5**		**1**	**0**	**4**	**0**
École Terre des jeunes	Paquetville	S	1	n/d			1	
Total - Centre-Péninsule			**1**		**0**	**0**	**1**	**0**
École La Source	Tracadie-Sheila	S	1	n/d			1	
Polyvalente WAL	Tracadie-Sheila	S	1	n/d			1	
École Le Tremplin	Tracadie-Sheila	S	1	n/d			1	
École La Ruche	Tracadie-Sheila	S	1	n/d	1			
Parc Boisjoli	Tracadie-Sheila	V	1	n/d	1			
Total - Tracadie-Sheila			**5**		**2**	**0**	**3**	**0**
Terrain senior	Néguac	V	1	80,9 x 100			1	
Terrain mini	Néguac	V	2	n/d	2			
Total - Baie-de-Miramichi-Néguac			**3**		**2**	**0**	**1**	**0**
PÉNINSULE ACADIENNE			**19**		**7**	**1**	**11**	**1**

Problématiques physiques des aires de jeux

Un terrain de soccer extérieur comporte des contraintes d'utilisation et des besoins en entretien qui lui sont propres comme tout plateau sportif disposant d'une surface naturelle. Par ailleurs, plus l'aménagement du terrain est simple, ce qui est le cas des surfaces conventionnelles, plus elles nécessitent un programme d'entretien rigoureux pour soutenir leur utilisation.

La qualité des terrains est très variable et n'offrent pas les meilleures conditions. Près de 75% sont des terrains de propriété scolaire généralement utilisés intensivement au printemps et particulièrement à l'automne à une période où les surfaces naturelles ont à se régénérer. Mentionnons qu'on compte près de 690 joueurs dans les diverses associations de la Péninsule et que les effectifs ont exprimé une décroissance au cours des dernières années. En 2009, la Péninsule ne comptait que 4 associations de soccer mineur (Tracadie-Sheila, Lamèque/Shippagan, Néguac et Caraquet) puisque l'association de soccer mineur de Paquetville n'était pas en opération.

Lors de notre visite, l'état de la majorité des terrains a été jugée comme étant acceptable. Les terrains n'exprimant pas une surcharge.

2.3.4 SPORTS DE BALLE

On dénombre 24 terrains de balle sur le territoire de la Péninsule acadienne. Le tableau qui suit présente leur distribution.

TABLEAU 54. Terrains de balle

	NOMBRE	POPULATION	RATIO
Lamèque/Shippagan	5	15 705	3 141
Caraquet	9	10 415	1 157
Centre-Péninsule	2	5 545	2 773
Tracadie-Sheila	5	11 315	2 263
Baie-de-Miramichi-Néguac	3	7 780	2 593
Péninsule acadienne	**24**	**50 760**	**2 115**
Indicateur témoin	171	1 007 217	5 890

Ces 24 terrains de balle permettent d'obtenir un ratio d'un terrain pour 2 115 habitants. Ce résultat est nettement favorable à la moyenne observée (indicateur témoin). En comparant les circonscriptions entre elles, on note que c'est Caraquet, avec ses 9 terrains qui obtient le meilleur ratio (1 : 1 157).

Notons que parmi les terrains de balle sur le territoire de la Péninsule acadienne, 22 sont de propriété municipale et 2 sont de propriété scolaire. De plus, on retrouve seulement 6 terrains éclairés.

La majorité des personnes rencontrées nous ont mentionné que les terrains de balle étaient peu utilisés par la population. Certains villages ou DSL ont arrêté d'entretenir ces plateaux sportifs étant donné la non-utilisation de ceux-ci. En général, les terrains de balle qui ont été entretenus sont en bon état.

Le tableau suivant présente l'inventaire des terrains de balle sur l'ensemble du territoire.

TABLEAU 55. **Inventaire des terrains de balle**

	Municipalités	Juridiction	Nombre	Buts (pieds)	Monticule (pieds)	Profondeur du champ centre	Éclairage	Novice	Atome	Moustique	Pee-Wee	Bantam	Midget – Junior - Senior
Aréna des îles (mineur)	Lamèque	V	1	60-70-80	60-70-80	210		1	1	1	1		
Aréna des îles (senior)	Lamèque	V	1	90	60,6	345	1	1	1	1	1	1	1
Aréna des îles (balle-molle)	Lamèque	V	1	60-70	40	265	1						
Parc des jeux de l'Acadie (mineur)	Shippagan	V	1	60	48	223		1	1	1	1		
Parc des jeux de l'Acadie (senior)	Shippagan	V	1	60-70-80-90	50	337		1	1	1	1	1	
Total - Lamèque/Shippagan			**5**				**2**	**4**	**4**	**4**	**4**	**2**	**1**
École L'Escale-des-Jeunes (baseball)	Bas-Caraquet	V	1										
École L'Escale-des-Jeunes (balle-molle)	Bas-Caraquet	S	1										
Quartier Ste-Anne	Caraquet	V	1	90	60	360	1	1	1	1	1	1	1
École Marguerite-Bourgeoys	Caraquet	V	1										
Balle-molle #1 (éclairé)	Caraquet	V	1	60	40	250	1						
Balle-molle #2 (non-éclairé)	Caraquet	V	1	60	40	250							
Centre Edmond E. Landry	Grande-Anse	V	1			252							
Maisonnette	Maisonnette	V	1										
Saint-Léolin	Saint-Léolin	V	1										
Total - Caraquet			**9**				**2**	**1**	**1**	**1**	**1**	**1**	**1**
Paquetville	Paquetville	V	1										
Bois- Blanc	Bois-Blanc	V	1										
Total - Centre-Péninsule			**2**				**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**
Complexe S.A . Dionne	Tracadie-Sheila	V	1	60-65-70	54-56-58	245	1	1	1	1	1		
Parc Raymond Losier	Tracadie-Sheila	V	1	60-65-70	54-56-58	245		1	1	1	1		
Parc Raoul Losier	Tracadie-Sheila	V	1	80-90		365						1	1
École La Ruche	Tracadie-Sheila	S	1	60	54	220		1	1	1			
Pont-Lafrance	Pont-Lafrance	V	1										
Total - Tracadie-Sheila			**5**				**1**	**3**	**3**	**3**	**2**	**1**	**1**
Terrain #1	Néguac	V	1	60	48	265	1	1	1	1	1		
Terrain #2 (mineur)	Néguac		1	44	37	196		1	1				
Tabusintac	Tabusintac	V	1										
Total - Baie-de-Miramichi-Néguac			**3**				**1**	**2**	**2**	**1**	**1**	**0**	**0**
PÉNINSULE ACADIENNE			**24**				**6**	**10**	**10**	**9**	**8**	**4**	**3**

2.3.5 TENNIS

Le tennis peut être associé à une pratique libre qui s'exprime particulièrement durant la période estivale. En général, l'utilisation des terrains de tennis extérieurs pour la pratique libre se fait dans un cadre de premier arrivé, premier servi, avec rotation aux heures. Ce système, quoiqu'étant favorable à la pratique spontanée du tennis, engendre certaines problématiques, particulièrement aux heures de pointe. D'un autre côté, la pratique structurée est essentiellement associée à la formation (cours d'initiation et de perfectionnement) de la clientèle jeunesse et des clientèles adultes, au développement de la pratique compétitive parmi la clientèle jeunesse et aux ligues pour adulte à des fins récréatives.

La Péninsule acadienne compte présentement sur son territoire 33 terrains de tennis répartis sur 11 sites soit un ratio d'un terrain pour 1 538 résidents sur la base de la population de la Péninsule en 2006. La Péninsule acadienne exprime un ratio exceptionnel sur la base de l'ensemble de la population puisque les fédérations recommandent généralement l'équivalent de 1 terrain par tranche de 2 500 de population et demandent de disposer d'au moins 2 terrains par site.

Le tableau qui suit présente le nombre de sites et de terrains de tennis.

TABLEAU 56. Terrains de tennis

	SITE	NOMBRE	POPULATION	RATIO
Lamèque/Shippagan	2	7	15 705	2 244
Caraquet	5	13	10 415	801
Centre-Péninsule	2	6	5 545	924
Tracadie-Sheila	1	5	11 315	2 263
Baie-de-Miramichi-Néguac	1	2	7 780	3 890
Péninsule acadienne	**11**	**33**	**50 760**	**1 538**
Indicateur témoin	-	235	1 031 939	4 391

Les circonscriptions de Caraquet et Centre-Péninsule présentent des ratios de terrains, au prorata de leur population, supérieur à la moyenne de la Péninsule. Fait à signaler, le site situé sur le territoire Tracadie-Sheila offre une desserte importante compte tenu du nombre de terrains que l'on y trouve. Ce site offre un potentiel au plan événementiel. La très grande majorité des terrains sont à resurfacer et certains comme à Lamèque, Bertrand ainsi qu'à Saint-Léolin sont à refaire afin de maintenir une offre.

2. 4 PLATEAUX NATURELS

2.4.1 MISE EN CONTEXTE

Les plateaux naturels visent à soutenir particulièrement la pratique libre dans les milieux naturels. Chaque type de plateau permet de desservir certaines clientèles, plus importantes dans certains cas, très spécifique dans d'autres. On identifie des plateaux naturels à la période estivale et d'autres à la période hivernale.

Sur le territoire de la Péninsule acadienne au cours de la période estivale on retrouve des plages, des sentiers pédestres et des pistes cyclables. Durant la période hivernale, sentiers de ski de fond et de raquettes constituent l'essentiel de l'offre. Notons que les plateaux naturels observés se situent sur le territoire ou dans l'environnement des villes et villages qui ont fait l'objet d'une entrevue et d'une visite d'observation (Lamèque, Shippagan, Le Goulet, Sainte-Marie-Saint-Raphaël, Caraquet, Bas-Caraquet, Bertrand, Grande-Anse, Maisonnette, Saint-Léolin, Paquetville, Saint-Isidore, Tracadie-Sheila et Néguac). L'étendue de ces plateaux déborde sans doute l'inventaire que nous vous présentons.

Le tableau qui suit présente leur distribution par circonscription.

TABLEAU 57. Inventaire des plateaux naturels

COMMUNAUTÉS	PLATEAUX NATURELS				
	Plage	Sentier pédestre	Piste cyclable	Sentier de ski de fond	Raquettes
Lamèque/Shippagan	**1**	**1**	**2**	**2**	**1**
Lamèque			1	1	1
Shippagan		1	1	1	
Le Goulet					
Sainte-Marie-Saint-Raphael	1				
Caraquet	**3**	**1**	**2**	**2**	**2**
Caraquet			1	1	1
Bas-Caraquet	1				
Bertrand		1	1	1	1
Maisonnette	1				
Grande-Anse	1				
Centre-Péninsule	**0**	**2**	**0**	**1**	**1**
Paquetville		1			
Saint-Isidore		1		1	1
Tracadie-Sheila	**0**	**0**	**0**	**1**	**0**
Tracadie-Sheila				1	
Baie-de-Miramichi-Néguac	**1**	**0**	**1**	**1**	**0**
Neguac	1		1	1	
Péninsule acadienne	**5**	**4**	**5**	**7**	**4**

Sur le territoire de la Péninsule acadienne au cours de la période estivale on retrouve des plages, des sentiers pédestres et des pistes cyclables. Durant la période hivernale, sentiers de ski de fond et de raquettes constituent l'essentiel de l'offre. Notons que les plateaux naturels observés se situent sur le territoire ou dans l'environnement des villes et villages qui ont fait l'objet d'une entrevue et d'une visite d'observation (Lamèque, Shippagan, Le Goulet, Sainte-Marie-Saint-Raphaël, Caraquet, Bas-Caraquet, Bertrand, Grande-Anse, Maisonnette, Saint-Léolin, Paquetville, Saint-Isidore, Tracadie-Sheila et Néguac). L'étendue de ces plateaux déborde sans doute l'inventaire que nous vous présentons.

Le tableau qui suit présente leur distribution par circonscription.

TABLEAU 57. **Inventaire des plateaux naturels**

COMMUNAUTES	PLATEAUX NATURELS				
	Plage	Sentier pédestre	Piste cyclable	Sentier de ski de fond	Raquettes
Lamèque/Shippagan	**1**	**1**	**2**	**2**	**1**
Lamèque			1	1	1
Shippagan		1	1	1	
Le Goulet					
Sainte-Marie-Saint-Raphael	1				
Caraquet	**3**	**1**	**2**	**2**	**2**
Caraquet			1	1	1
Bas-Caraquet	1				
Bertrand		1	1	1	1
Maisonnette	1				
Grande-Anse	1				
Centre-Péninsule	**0**	**2**	**0**	**1**	**1**
Paquetville		1			
Saint-Isidore		1		1	1
Tracadie-Sheila	**0**	**0**	**0**	**1**	**0**
Tracadie-Sheila				1	
Baie-de-Miramichi-Néguac	**1**	**0**	**1**	**1**	**0**
Neguac	1		1	1	
Péninsule acadienne	**5**	**4**	**5**	**7**	**4**

2.4.2 PLAGES

Plusieurs municipalités de la Péninsule acadienne sont situées sur le bord de la mer. L'accès à l'eau y est facile et très populaire pour la relaxation, les activités aquatiques s'adressant à la famille ou pour les sports nautiques comme le kite surfing, le kayak de mer, le canot, etc. La côte acadienne regorge donc de plusieurs plages.

On dénombre 5 plages municipales au sein des villes et villages qui ont été visités. Elles sont situées à Sainte-Marie-Saint-Raphaël, Bas-Caraquet, Maisonnette, Grande-Anse (en cours d'aménagement) et Néguac. Ces plages municipales sont accessibles à la population, ainsi qu'aux touristes. Plusieurs équipements sont disponibles à proximité de celles-ci, selon le cas : tables de pique-nique, modules de jeux, services sanitaires, boutiques souvenirs, services alimentaires et autres. En soutien au développement touristique dans la Péninsule, diverses municipalités ont adopté l'orientation de se doter de telles installations et d'y déployer des aménagements de qualité s'adressant également à leur population.

2.4.3 SENTIER PÉDESTRE, PISTE CYCLABLE, SENTIER DE SKI DE FOND ET DE RAQUETTE

Dans le littoral acadien, on retrouve des sentiers qui sont en lien avec « Sentier NB Trail», ainsi que des sentiers pédestres, des pistes cyclables, des sentiers de ski de fond et de raquettes qui ont été développés pas les municipalités.

Sentier NB Trail

Selon le site Internet de Sentier NB Trail, les sentiers ont été construits principalement sur une voie ferrée abandonnée. Il est à noter que 5 grandes activités sont permises pour Sentier NB Trail : la marche, la randonnée en vélo, la randonnée à cheval, le ski de fond et la motoneige (à certains endroits). Sur le territoire de la Péninsule acadienne, Sentier NB Trail débute ses sentiers de la ville de Tracadie-Sheila pour se diriger vers Inkerman. Après avoir traversé le lac Pokemouche peu profond à Inkerman, le sentier offre deux directions, allant d'un côté vers le nord-ouest en direction de Caraquet, de l'autre vers le nord-est en direction de Shippagan. De Caraquet, le sentier suit le littoral jusqu'à Grande-Anse et Pokeshaw puis se rend à Bathurst. De Shipaggan, le sentier continue vers Lamèque. La section du Sentier NB Trail ininterrompue la plus longue est de 120 km de Pokeshaw à Shippagan et Tracadie-Sheila. La carte suivante illustre les municipalités de la Péninsule qui possèdent des sentiers qui permettent d'accéder à Sentier NB Trail.

Source : Sentier NB Trail, http://www.sentiernbtrail.com/indexF.html .

Le tableau qui suit présente le kilométrage de sentier NB Trail qui franchit le territoire de ces communautés et dont nous avons pu disposer.

TABLEAU 58. Nombre de km du réseau Sentier NB Trail dans la Péninsule

	Sentier pédestre	Piste cyclable	Sentier de ski de fond	Raquettes
Lamèque/Shippagan				
Lamèque	2,5km	2,5km	2,5km	2,5km
Shippagan	± 4km	± 4km	± 4km	± 4km
Caraquet				
Caraquet	15km	15km	15km	15km
Bertrand	± 7km	± 7km	± 7km	± 7km
Grande-Anse	5km	5km	5km	5km
Saint-Léolin	3km	3km	3km	3km
Tracadie-Sheila				
Tracadie-Sheila	10km	10km	10km	10km

Sentier pédestre, piste cyclable, sentier de ski de fond et de raquette

Les espaces naturels de la Péninsule offrent la possibilité de construire et d'entretenir des sentiers pédestres, pistes cyclables, sentiers de ski de fond et de raquette.

Plusieurs municipalités ne sont pas reliées au réseau Sentier NB Trail, mais offrent néanmoins des sentiers pour la marche, le vélo, le ski de fond et la raquette. Certains de ces sentiers sont sous la responsabilité de Club de plein-air (Aka-ski, ...), d'autres sont entretenus par la municipalité elle-même. Le tableau qui suit présente les municipalités selon le type de sentier que l'on y retrouve et le nombre de kilomètres de sentier disponibles en fonction des informations recueillies.

TABLEAU 59. Sentier pédestre, piste cyclable, sentier de ski de fond et de raquette

	Sentier pédestre	Piste cyclable	Sentier de ski de fond	Raquettes
Lamèque/Shippagan				
Lamèque			14km	6km
Shippagan	1,8km		± 8km	3km
Caraquet				
Caraquet			10km	3km
Bertrand			± 10km	± 10km
Centre-Péninsule				
Paquetville	1km			
Saint-Isidore	3,1km		3,1km	3,1km
Tracadie-Sheila				
Tracadie-Sheila			11km	
Baie-de-Miramichi-Néguac				
Neguac		0,2km	17km	

Le territoire offre un large potentiel compte tenu de son caractère naturel et de sa géographie qui n'offre pas un coefficient de difficultés trop élevé. Mentionnons le faible développement du réseau cyclable et du potentiel qu'offre le territoire particulièrement le long de son littoral qui pourrait constituer un produit d'appel au plan touristique tout comme le Vélo au Saguenay-Lac-St-Jean au Québec. Un projet est d'ailleurs à l'étude présentement selon les informations qui nous ont été transmises.

2.5 Les constats

À l'examen de la caractérisation de l'offre actuelle en matière d'équipements récréatifs et sportifs, en tenant compte du fait que certains plateaux sportifs appartiennent à certaines municipalités ou à des tiers (réseau scolaire et institutionnel), sous protocole d'entente, nous avons relevé les constats significatifs suivants :

- En matière de sports de glace, on dénombre sept (7) glaces intérieures sur la Péninsule acadienne, soit une moyenne d'une glace intérieure pour 7 251 habitants en tenant compte de l'aréna de Grande-Anse. Ces équipements sont bien répartis sur le territoire. Ce ratio est largement supérieur à la moyenne observée dans plusieurs municipalités du Canada (1 / 20 000 personnes). De plus, comme le démontre le présent rapport, l'utilisation actuelle des glaces durant la période de pointe varie grandement d'une localité à l'autre (88% à 54%). En d'autres termes, les arénas ne sont pas pleinement utilisés. Ils pourraient permettre une utilisation plus soutenue ou encore une rationalisation des équipements existants, tout en

Source : Sentier NB Trail, http://www.sentiernbtrail.com/indexF.html .

Le tableau qui suit présente le kilométrage de sentier NB Trail qui franchit le territoire de ces communautés et dont nous avons pu disposer.

TABLEAU 58. Nombre de km du réseau Sentier NB Trail dans la Péninsule

	Sentier pédestre	Piste cyclable	Sentier de ski de fond	Raquettes
Lamèque/Shippagan				
Lamèque	2,5km	2,5km	2,5km	2,5km
Shippagan	± 4km	± 4km	± 4km	± 4km
Caraquet				
Caraquet	15km	15km	15km	15km
Bertrand	± 7km	± 7km	± 7km	± 7km
Grande-Anse	5km	5km	5km	5km
Saint-Léolin	3km	3km	3km	3km
Tracadie-Sheila				
Tracadie-Sheila	10km	10km	10km	10km

Sentier pédestre, piste cyclable, sentier de ski de fond et de raquette

Les espaces naturels de la Péninsule offrent la possibilité de construire et d'entretenir des sentiers pédestres, pistes cyclables, sentiers de ski de fond et de raquette.

Plusieurs municipalités ne sont pas reliées au réseau Sentier NB Trail, mais offrent néanmoins des sentiers pour la marche, le vélo, le ski de fond et la raquette. Certains de ces sentiers sont sous la responsabilité de Club de plein-air (Aka-ski, ...), d'autres sont entretenus par la municipalité elle-même. Le tableau qui suit présente les municipalités selon le type de sentier que l'on y retrouve et le nombre de kilomètres de sentier disponibles en fonction des informations recueillies.

TABLEAU 59. Sentier pédestre, piste cyclable, sentier de ski de fond et de raquette

	Sentier pédestre	Piste cyclable	Sentier de ski de fond	Raquettes
Lamèque/Shippagan				
Lamèque			14km	6km
Shippagan	1,8km		± 8km	3km
Caraquet				
Caraquet			10km	3km
Bertrand			± 10km	± 10km
Centre-Péninsule				
Paquetville	1km			
Saint-Isidore	3,1km		3,1km	3,1km
Tracadie-Sheila				
Tracadie-Sheila			11km	
Baie-de-Miramichi-Néguac				
Neguac		0,2km	17km	

Le territoire offre un large potentiel compte tenu de son caractère naturel et de sa géographie qui n'offre pas un coefficient de difficultés trop élevé. Mentionnons le faible développement du réseau cyclable et du potentiel qu'offre le territoire particulièrement le long de son littoral qui pourrait constituer un produit d'appel au plan touristique tout comme le Vélo au Saguenay-Lac-St-Jean au Québec. Un projet est d'ailleurs à l'étude présentement selon les informations qui nous ont été transmises.

2.5 Les constats

À l'examen de la caractérisation de l'offre actuelle en matière d'équipements récréatifs et sportifs, en tenant compte du fait que certains plateaux sportifs appartiennent à certaines municipalités ou à des tiers (réseau scolaire et institutionnel), sous protocole d'entente, nous avons relevé les constats significatifs suivants :

- En matière de sports de glace, on dénombre sept (7) glaces intérieures sur la Péninsule acadienne, soit une moyenne d'une glace intérieure pour 7 251 habitants en tenant compte de l'aréna de Grande-Anse. Ces équipements sont bien répartis sur le territoire. Ce ratio est largement supérieur à la moyenne observée dans plusieurs municipalités du Canada (1 / 20 000 personnes). De plus, comme le démontre le présent rapport, l'utilisation actuelle des glaces durant la période de pointe varie grandement d'une localité à l'autre (88% à 54%). En d'autres termes, les arénas ne sont pas pleinement utilisés. Ils pourraient permettre une utilisation plus soutenue ou encore une rationalisation des équipements existants, tout en

conservant les plus appropriés en fonction du territoire à desservir et de la qualité des installations ;

- En matière d'activités aquatiques, on dénombre trois piscines intérieures, soit un ratio d'une piscine pour 16 920 habitants. Ce ratio est largement supérieur à la moyenne observée dans plusieurs municipalités (1 / 30 000). Ces équipements sont partiellement bien répartis sur le territoire mais stratégiquement localisés. Ils se retrouvent dans les circonscriptions de Lamèque/Shippagan, Caraquet et Tracadie-Sheila. On retrouve donc une moyenne d'une piscine pour 25 380 personnes. Ce type d'équipements est susceptible de répondre de plus en plus à toutes les couches de la population et ils accompagnent bien les nouvelles tendances au niveau de la pratique récréative. Ils peuvent notamment inclure des équipements de jeux d'eau, des rampes d'accès pour personnes âgées, un bassin d'acclimatation, etc. ;

- En matière d'activités physiques intérieures, on dénombre sur le territoire 19 gymnases simples, 5 gymnases doubles pour un équivalent de 30 gymnases simples, soit un ratio d'un gymnase pour 1 692 personnes. Ce ratio est supérieur à la moyenne observée dans plusieurs municipalités (1 équivalent simple pour 2 599 personnes). Les circonscriptions de Caraquet, Centre-Péninsule et Tracadie-Sheila sont les mieux pourvues en gymnase. Les gymnases simples sont normalement utilisés pour répondre au niveau de l'initiation et de la récréation et les gymnases doubles au niveau compétitif et au développement de l'excellence. Si on tient compte que sept de ces gymnases ne sont pas conformes, on obtient ainsi plutôt un ratio d'un gymnase simple pour 2 307 personnes, soit un ratio légèrement supérieur à la moyenne. De plus, si l'on tient compte que quinze (15) de ces gymnases n'atteignent même pas les superficies recommandées (608 m^2) et qu'aucun gymnase double ne rencontre les superficies minimales recommandées (1 216 m^2), on peut comprendre que l'ensemble de ces équipements ne peut réellement répondre aux besoins du développement sportif sur le territoire ;

- En matière de plateaux extérieurs permettant une pratique libre de l'activité physique, l'offre est variable. Au niveau de la pratique libre, on dénombre qu'un seul jeu d'eau et aucune piscine extérieure de même que seulement deux pataugeoires et trois terrains de basketball extérieurs. Par contre, la Péninsule compte sept terrains de volleyball de plage, cinq parcs de skate et plusieurs patinoires extérieures (19) de même que des anneaux de glace et plusieurs buttes de glisse. Aujourd'hui, les activités libres non structurées et non programmées sont en pleine croissance. Ces espaces doivent cependant être bien aménagés pour mieux répondre aux nouvelles tendances et ainsi rejoindre une plus large clientèle non seulement locale, mais aussi touristique ;

- En matière de plateaux extérieurs permettant une pratique sportive plus structuée, l'offre est bien répartie dans l'ensemble du territoire. La Péninsule est bien pourvue en piste d'athlétisme (1 / 10 152), en terrains de soccer (1 / 2 672), en terrains de balle (1 / 2 115) et en terrains de tennis (1 / 1 538). Si la demande en activités physiques pour des terrains d'athlétisme reste stable, celle permettant la pratique du soccer est toujours à la hausse. Une attention doit être apportée à son entretien car un terrain de soccer extérieur comporte certaines contraintes d'utilisation. De plus, ces installations peuvent également accueillir la pratique de disciplines sportives comme le football, le frisbee, ainsi que le rugby. Cette situation peut cependant entraîner certains problèmes de cohabitation. Dans un contexte où la pratique des sports de balle est en décroissance et où l'offre de terrains est supérieure à la demande, une rationalisation du nombre de terrains serait souhaitable. Cette rationalisation des terrains de balle doit être faite, tout en conservant les surfaces sportives existantes les plus appropriées (une bonne qualité et niveau de desserte à combler). En matière d'activités tennistiques,

l'utilisation des terrains de tennis extérieurs est souvent associée à de la pratique libre se déroulant durant la période estivale. La mise en place d'un développement de la pratique sportive dans un cadre plus structuré est toujours possible. Il exige cependant une analyse plus poussée des courts existants, car souvent ces installations sont viellissantes et plus conformes à une pratique sportive agréable et sécuritaire. Il est également opportun de créer des pôles de développement comportant un minimum de quatre à six terrains réglementaires. Ces sites pourront ainsi maximiser le développement du tennis tant au niveau récréatif que compétitif ;

- De nombreux défis se présentent aux différents responsables des plages, pistes et sentiers concernant l'accès sécuritaire et pérenne du territoire; notamment la coordination des groupes d'intervenants, le besoin de développer des liens entre les pistes et sentiers existants, le manque de financement, etc. La pratique du vélo, du ski de fond, de la marche et l'accès aux plages répond amplement aux nouvelles tendances surtout quant elle peut se faire en relation avec l'offre d'hébergement et de la clientèle touristique.

3. INVENTAIRE DES PROGRAMMES ET DES SERVICES DE LOISIRS ET DE SPORTS

Dans la section qui suit, nous vous présentons la situation qui s'exprime au niveau des activités et des programmes accessibles à la population dans la Péninsule acadienne au sein des villes et des villages incorporés. Les activités et les programmes se déroulant sur le territoire des DSL n'ont pas été considérés lors de cette étape, ces informations étant peu accessibles et difficiles à colliger. Pour une meilleure compréhension, nous croyons opportun d'aborder également la structure d'organisation qui permet le déploiement de ces activités et ces programmes.

3.1 STRUCTURE D'ORGANISATION DANS LA PÉNINSULE

La structure d'organisation et d'animation qui supporte les programmes et les activités dans la Péninsule acadienne, au niveau local, se compare à celle que l'on retrouve dans toute communauté. Ainsi, l'instance municipale de concert avec les associations sportives présentes sur son territoire et dans certains cas avec l'institution d'enseignement contribuent au déploiement de l'offre au niveau local.

La structure d'organisation varie en fonction de l'envergure de la communauté. Une communauté d'envergure se dote généralement d'un service et d'une permanence pour déployer des programmes, ainsi que des activités, mais également supporter les organismes du milieu qui y contribuent. Une communauté de plus petite taille va davantage s'appuyer sur le milieu et mettre en place un comité de loisir généralement un organisme à but non lucratif (OBNL) qui sera appelé à développer et déployer des activités et des programmes tout en bénéficiant de la présence des associations sportives sur son territoire.

Comme nous le constations précédemment, la Péninsule acadienne regroupe 98 communautés. Quatorze d'entre elles ont une structure municipale, dont quatre villes qui constituent des pôles importants sur le territoire compte tenu de leur bassin de population et dix villages incorporés de taille variable. Toutes les autres communautés sont des DSL dont la population, dans la très grande majorité des cas, réfère aux services des villes ou villages incorporés d'importance situés dans leur environnement.

La structure d'organisation repose donc principalement, dans la Péninsule acadienne, sur les structures de services ou d'animation mises en place principalement dans les villes, les conseils récréatifs dans les communautés qui en disposent, le milieu associatif et certaines institutions d'enseignement secondaire et postsecondaire.

Les quatre villes du territoire soit Caraquet, Lamèque, Shippagan et Tracadie-Sheila, ainsi que le village incorporé de Néguac disposent d'une structure de services et de ressources permanentes en loisirs et en sports. Ces communautés présentent des bassins de population importants, une concentration d'installations sportives majeures et plusieurs institutions d'enseignement. La très grande majorité des associations sportives de la Péninsule s'inscrivent principalement dans ces communautés-centres.

La structure de permanence en loisirs et en sports se limite donc à ces communautés. Le village incorporé de Néguac et la ville de Shippagan disposent d'une direction en loisirs tout comme la ville de Tracadie-Sheila qui, par l'intermédiaire d'une OBNL qui assume la gestion des loisirs, dispose d'une telle permanence. La ville de Lamèque dispose d'un coordonnateur en loisirs pour prendre charge des loisirs et des sports. Quant à la ville de Caraquet, une ressource cumule la responsabilité du développement économique, ainsi que celle des loisirs. Dans certains cas, le tourisme est également une préoccupation de la permanence en loisir.

Les conseils récréatifs constituent la structure privilégiée de déploiement de l'offre d'activités et de programmes dans près de 30 communautés. L'importance de leurs interventions est tributaire des installations dont elles disposent, des budgets disponibles, mais surtout de l'implication du milieu. Sans faire état de la situation de chacune de ces communautés, certaines se démarquent tels les villages incorporés de St-Isidore et Paquetville notamment ainsi que le DSL de Bois-Blanc. Mentionnons que Paquetville ainsi que St-Isidore constituent les communautés centre de la circonscription Centre-Péninsule.

Dans le cadre du cheminement de nos travaux, nous avons obtenu certaines données des informateurs-clés que nous avons rencontrés dans des villes et villages incorporés relativement aux budgets qui sont accordés dans le domaine du loisir et du sport sur leur territoire. Le tableau qui suit présente ces informations que nous vous soumettons uniquement à titre indicatif faute de disposer de tous les renseignements.

TABLEAU 60. **Budget total et budget alloué aux programmes et aux installations de loisirs et de sports**

	BUDGET TOTAL VILLES ET VILLAGES	BUDGET LOISIR*	% DÉDIÉ AU LOISIR	$/HABITANT
Lamèque/Shippagan				
Lamèque	1 500 000 $	305 000 $	20,3%	214 $
Shippagan	3 800 000 $	700 000 $	18,4%	254 $
Le Goulet	445 683 $	n/d	n/d	n/d
Sainte-Marie-Saint-Raphaël	680 000 $	n/d	n/d	n/d
Caraquet				
Caraquet	4 672 987 $	538 705 $	7,5%	130 $
Bas-Caraquet	1 400 000 $	77 200 $	5,5%	52 $
Bertrand	850 000 $	30 000 $	3,5%	25 $
Grande-Anse	800 000 $	72 000 $	9,0%	95 $
Maisonnette	400 000 $	15 000 $	3,8%	25 $
Saint-Léolin	n/d	12 000 $	n/d	n/d
Centre-Péninsule				
Paquetville	740 000 $	20 000 $	2,7%	31 $
Saint-Isidore	800 000 $	40 000 $	3,8%	50 $
Tracadie-Sheila				
Tracadie-Sheila*	5 565 225 $	750 000 $	13,5%	168 $
Baie-de-Miramichi-Néguac				
Néguac	1 584 000 $	97 000 $	6,1%	60 $

* Le budget de la Commission des loisirs est indépendant de celui de la ville de Tracadie-Sheila et totalise 700 000 $. La ville supporte 70% du budget de la commission.
* Il est à noter que le budget loisir peut inclure pour certaines villes ou villages les dépenses liées au tourisme, à la culture, aux arts et au sport et loisir.

Les villes de Tracadie-Sheila, Shippagan et Caraquet accordent les montants les plus importants aux programmes et aux installations de loisirs et de sports sur le territoire compte tenu de leur importance.

Le budget accordé aux loisirs par la ville de Lamèque représente 20,3% de son budget et constitue le pourcentage le plus élevé. Ce montant inclut les salaires, coûts d'entretien des parcs, ainsi que la contribution pour l'aréna à l'OBNL qui en détient la propriété.

En général, les villages incorporés octroient entre 15 000 $ et 30 000 $ de leur budget aux loisirs. Les villages incorporés de Grande-Anse et de Néguac font cependant exception.

- Le village de Grande-Anse accordait plus de 72 000 $ de son budget aux loisirs en y intégrant les dépenses d'exploitation qu'occasionnait l'aréna de propriété municipale. Le village devait ainsi consacrer 9% de son budget aux loisirs en y intégrant l'exploitation de l'aréna

- Le village de Néguac accorde plus de 97 000 $ aux loisirs qui ne tient pas compte des dépenses d'entretien des parcs, ainsi que des coûts d'exploitation de son aréna. Néguac dispose d'une ressource et déploie une programmation d'activités en régie à sa population. Le budget dédié aux loisirs intègre uniquement les dépenses à ce chapitre qui constituent néanmoins le budget le plus important des villages incorporés. Le montant indiqué est donc bien en-dessous des investissements consentis par le village.

Mentionnons que le village de St-Isidore dispose d'un aréna sur son territoire dont l'exploitation est assumée par une OBNL. Le budget du village n'intègre pas les coûts d'exploitation de cette installation.

Nous ne pouvons effectuer d'analyses comparatives puisque nous ne disposons pas des budgets détaillés de chacune de ces organisations nous fournissant les paramètres essentiels à ce niveau. Cependant, nous pouvons énoncer que la propriété d'installations, ainsi que la permanence ont une incidence importante sur les budgets accordés aux loisirs. De plus, nous constatons que la capacité d'investissement en loisirs est limitée quant au nombre de communautés qui peuvent y souscrire de façon significative, sur l'ensemble du territoire, compte tenu du budget municipal dont disposent plusieurs villages incorporés.

On identifie généralement trois sources de programmes et d'activités déployés dans une communauté s'adressant à l'ensemble de la population. Ce sont les programmes et les activités offerts en régie c'est-à-dire sous la responsabilité d'un service de loisirs ou d'un comité de loisirs, les programmes et activités déployés par une association ou un club et finalement les programmes ou activités offerts en milieu scolaire.

3.2 PROGRAMMES ET SERVICES OFFERTS EN RÉGIE

L'offre en régie[15] est déployée par une municipalité, sous la responsabilité d'un service de loisirs ou d'un comité de loisirs. Par exemple, le village de Néguac qui offre des cours d'aérobie pour sa population déploie une offre en régie. Sur le territoire de la Péninsule acadienne, l'offre en régie est présentement déployée dans les gymnases, les piscines et les arénas.

Mentionnons que, selon notre constat, peu de villes ou de villages de la Péninsule déploient une offre en régie élaborée sur leur territoire. Seul le village incorporé de Néguac est proactif à ce niveau en offrant à sa population des activités dans les gymnases de l'école Centre Lafontaine qui dispose d'un statut d'école communautaire. Grâce à un protocole d'entente avec le district scolaire 9, le village de Néguac utilise les gymnases de l'école primaire et secondaire après les heures de classe. Les activités offertes par la direction loisirs et tourisme sont principalement l'aérobie, le badminton, le bâton sportif (majorette), les cadets, le taekwondo et le volleyball.

Ce sont les piscines et dans une moindre mesure les arénas qui offrent potentiellement des activités en régie aux villes et aux villages qui en disposent.

Les activités offertes dans les piscines intérieures correspondent aux bains libres (familial, 16 ans et plus), aux sessions de conditionnement (aquaforme, aquabique, aquamaman, etc.), aux cours de natation pour enfants et adultes, ainsi qu'à une pratique sportive récréative (maîtres-nageurs, water polo). La piscine de Tracadie-Sheila offre de plus le programme de formation de la Croix-Rouge (sauveteur, moniteur, etc.).

Au niveau des patinoires, on retrouve également une offre en régie en patinage libre et ce, dans toutes les arénas en opération sur le territoire de la Péninsule. En moyenne, la population peut bénéficier de 2 heures de patinage libre par semaine dans chacune de celles-ci.

Outre cette offre en régie déployée par les instances municipales, mentionnons le déploiement d'une programmation d'activités offerte à la population par l'Université de Moncton Campus Shippagan dans la circonscription de Lamèque/Shippagan. Parmi les activités offertes à l'UMCS, mentionnons l'aérobie, le badminton, le body pump, ainsi que le volleyball.

Les résidents de la ville de Tracadie-Sheila doivent se procurer une carte de résident afin d'avoir accès aux activités de loisirs et de sports à moindre coût. De plus, la ville impose une tarification pour les non-résidents qui aimeraient s'inscrire à certaines activités sur le territoire de la ville. Notons également que les villes de Lamèque et Shippagan développent présentement un concept, afin que les résidents puissent avoir accès aux installations et aux activités de loisirs et de sports au même niveau. En fait, les villes de Lamèque et Shippagan travaillent en collaboration dans le but de rendre uniforme la tarification et l'accès aux installations.

La situation et le traitement de la tarification s'adressant aux résidents et non-résidents est un aspect à considérer particulièrement dans la situation où les installations majeures sont majoritairement situées dans les grands centres.

[15] Une offre en régie est une offre de service qui est déployée par une entreprise publique, par les fonctionnaires d'une collectivité publique (ex : ville, village, municipalité).

Le tableau qui suit présente les activités offertes en régie, ainsi que par l'UMCS dans la Péninsule acadienne.

TABLEAU 61. Programmes et activités de loisirs et de sports - Régie

	Lamèque/ Shippagan	Caraquet	Centre-Péninsule	Tracadie-Sheila	Baie-de-Miramichi-Néguac
Activités - aréna					
Patinage libre	X	X	X	X	X
Activités - gymnase					
Aérobie	X				X
Badminton	X				X
Bâton sportif (majorette)					X
Body Pump	X				
Cadets					X
Taekwondo					X
Volleyball	X				X
Activités - piscine					
Aquabique/Aquaforme	X			X	
Aquamaman	X				
Bain libre aînés	X			X	
Bain libre familial	X			X	
Bain libre 16 ans et +	X			X	
Cours natation enfants	X			X	
Cours natation adultes	X			X	
Location	X				
Maître nageur	X			X	
Programme Croix-Rouge				X	
Sauvetage				X	
Waterpolo				X	

Activités - gymnase

À Néguac, l'aérobie, le badminton et le volleyball sont offerts gratuitement. La tarification des activités du bâton sportif, des cadets et du taekwondo sont à la discrétion des organismes qui encadrent ces activités.

Les activités de l'UMCS sont ouvertes à la population de la Péninsule acadienne. Aucune inscription préalable n'est nécessaire afin de participer aux activités. Les personnes désirant participer à une session d'aérobie n'ont qu'à se présenter aux sessions en fonction de l'horaire et débourser 5 $ pour y participer. Ainsi, la participation peut varier de 20 à 70 personnes selon la session. Soulignons que les étudiants de l'UMCS bénéficient d'un tarif réduit soit 2 $/cours, la différence de 3 $ étant défrayée par l'université. L'université offre du badminton libre le vendredi pour la somme de 3 $ par personne. Il est à noter également que pour la location d'un demi gymnase, le prix est de 10 $/heure.

Le tableau suivant présente l'horaire des activités offertes et la tarification en vigueur pour la session automne 2009.

TABLEAU 62. Horaire et tarification - Activités en gymnase – Automne 2009

	Horaire - Néguac	Tarification - Néguac	Horaire - UMCS	Tarification - UMCS
Aérobie	Lundi, mercredi, vendredi Durée : 1h par session	Gratuit	Lundi, mercredi, samedi Durée : 1h par session	5$/cours (tous) 2$/cours (étudiant de l'UMCS)
Badminton	Jeudi Durée : 2h	Gratuit	Vendredi Durée : 2h30	3$/personne
Bâton sportif (majorette)	Mardi, jeudi Durée : 3h par session	n/d		
Body Pump			Mardi Durée : 1h	5$/cours (tous) 2$/cours (étudiant de l'UMCS)
Cadets	Mardi Durée : 3h	n/d		
Taekwondo	Lundi, mercredi Durée : 2h30 par session	n/d		
Volleyball	Mercredi, dimanche Durée 2h par session	Gratuit	Lundi, jeudi Durée : 2h30 par session	10$/heure pour un ½ gymnase

Activités – piscine intérieure

Les piscines de Tracadie-Sheila et Shippagan sont ouvertes à la population 7 jours sur 7 qui offrent plusieurs activités comme nous le mentionnions précédemment. Il existe deux types de tarification : une tarification membre et non-membre.

La piscine de Tracadie-Sheila offre une carte de membre familiale qui permet 30 entrées à la piscine au coût de 57 $ et une carte de membre adulte qui accorde 30 entrées à la piscine au coût de 75 $. La clientèle qui ne se procure pas une carte de membre, la tarification est la suivante :

TABLEAU 63. Tarification – Piscine de Tracadie-Sheila - Automne 2009		
ACTIVITÉS	MEMBRE (RÉSIDENT DE TRACADIE-SHEILA)	NON-MEMBRE * (NON RÉSIDENT DE TRACADIE-SHEILA)
0-5 ans	Gratuit	1,00$
6-18 ans	2,00$	2,75$
19-59 ans	3,25$	4,25$
60 ans et plus	2,00$	2,75$
Location piscine	45,00$ / heure	45,00$ / heure
Sauveteur	10,00$ / heure	10,00$ / heure

La piscine régionale de Shippagan dispose d'un membership soit les résidents de Shippagan, du village de Sainte-Marie-Saint-Raphael et des 10 DSL qui ont accepté de participer financièrement aux opérations de la piscine régionale (Cap-bateau, Haut-Lamèque, Haut-Shippagan, Inkerman, Petit-Pokemouche, Pigeon-Hill, Pokemouche, Pointe-Alexandre, Pointe-Brulée et Pointe-Sauvage). Les autres résidents de la Péninsule doivent débourser 2 $ afin d'accéder aux rabais accordés aux membres.

Le tableau suivant présente la tarification membre et non-membre selon l'âge pour la piscine régionale de Shippagan.

TABLEAU 64. Tarification – Piscine régionale de Shippagan - Automne 2009		
	MEMBRE	NON-MEMBRE
0-5 ans	Gratuit	2,26$
6-18 ans	3,39$	5,09$
19-59 ans	5,09$	7,63$
60 ans et plus	3,39$	5,09$
Famille	11,30$	16,95$
Location - petite piscine	33,90$ / heure	50,85$ / heure
Location - grande piscine	62,15$ / heure	93,23$ / heure
Location - 2 piscines	79,10$ / heure	118,65$ / heure

La piscine offre également des abonnements individuels et familiaux et des carnets de coupon. Le tableau qui suit présente les coûts des abonnements et des carnets de coupons.

TABLEAU 65. Tarification – Piscine régionale de Shippagan - Automne 2009

	MEMBRE	NON-MEMBRE
Abonnement		
Individuel – 1 mois	39,55$	59,33$
Individuel - 6mois	177,98$	266,97$
Individuel - 12 mois	276,85$	415,28$
Familial - 1mois	56,50$	84,75$
Familial – 6mois	254,25$	381,38$
Familial – 12 mois	395,50$	593,25$
Coupons		
Individuel – 10 coupons	48,03$	72,04$
Individuel - 20 coupons	90,40$	135,60$
Familial – 10 coupons	90,40$	135,60$
Familial - 20 coupons	169,50$	254,25$

Des cours privés sont également offerts dont le coût varie entre 11,30 $ (30 minutes) et 39,55 $ (4 x 30 minutes) pour les membres et 16,95 $ (30 minutes) et 45,20 $ (4 x 30 minutes) pour les non-membres.

3.3 PROGRAMMES ET SERVICES OFFERTS PAR LES ASSOCIATIONS

Selon notre constat, ce sont des associations sportives, des clubs et diverses organisations qui dynamisent et déploient la programmation d'activités la plus importante auprès de la population. En effet, on retrouve plus de 104 associations de loisirs et de sports sur le territoire de la Péninsule acadienne. Ces associations assument le développement de la pratique sportive et la pratique de l'activité physique dans plus de 30 disciplines sportives.

Les associations, clubs ou organisations sur le territoire de la Péninsule acadienne offrent des programmes et des activités au cours de la période sur une base annuelle. Certains programmes et certaines activités offerts sont concentrés au cours de la période estivale (mai à septembre) dans des installations extérieures tandis que d'autres ont lieu durant la période automne-hiver (septembre à avril) principalement à l'intérieur notamment dans les arénas.

Mentionnons que peu de villes ou de villages utilisent les outils de communication tels que le site web ou le journal du village pour promouvoir les activités des diverses organisations. Soulignons cependant le village de Néguac qui en fait systématiquement la promotion à l'intérieur du journal de Néguac *Le Villageois*. Les associations, organismes et clubs sportifs doivent assumer beaucoup de responsabilités à ce chapitre.

De plus, nos travaux ne nous ont pas permis de recueillir des informations détaillées tant au niveau de l'importance de la participation que des coûts de participation de façon systématique auprès de toutes les organisations. Nous vous soumettons l'inventaire des activités offertes et leur distribution dans les différentes circonscriptions. Majoritairement selon notre constat, ces organisations sont concentrées dans les grands centres que constituent les villes de Caraquet, Lamèque, Shippagan, Tracadie-Sheila, ainsi que le village de Néguac.

Période estivale

Au cours de la période estivale, les organismes déploient plus de 12 activités sur le territoire de la Péninsule selon les informations dont nous avons pu disposer soit : athlétisme, baseball mineur, chasse et pêche, équitation, ultimate frisbee, golf, marche, plongée sous-marine, soccer, softball, tennis et tir à l'arc.

Certaines activités telles que le soccer, le baseball mineur et le tennis sont déployées dans la majorité des circonscriptions de la Péninsule acadienne. Le village de Paquetville peut compter sur la présence d'un club de marche regroupant plus de 230 membres. Ce club offre une programmation mensuelle qui repose sur la marche, les exercices cardiovasculaires et tient des conférences sur les saines habitudes de vie et la santé.

Le tableau suivant présente les activités offertes sur la Péninsule acadienne lors de la période estivale.

TABLEAU 66. **Programmes et services de loisirs et de sports - Association**

	Lamèque/ Shippagan	Caraquet	Centre-Péninsule	Tracadie-Sheila	Baie-de-Miramichi-Néguac
Archery / Tir à l'arc	X				
Athlétisme			X		
Baseball Mineur	X	X		X	X
Chasse et pêche	X	X		X	
Équitation		X	X		
Ultimate frisbee		X			
Golf		X			X
Marche	X		X		
Plongée sous-marine		X			
Soccer	X	X	X	X	X
Softball	X				
Tennis	X	X	X	X	

Mentionnons que certaines activités comme l'athlétisme, le soccer ainsi que le tir à l'arc peuvent se tenir en gymnase durant la période hivernale. La tarification est à la discrétion des clubs et associations.

Période hivernale

Au cours de la période débutant en septembre et se prolongeant jusqu'en avril pour la majorité des pratiques, plus de 21 disciplines sportives ou activités sont offertes sur le territoire de la Péninsule acadienne grâce aux organisations sportives. Parmi ces activités, on retrouve les arts martiaux, le badminton, le ballon-sur-glace, le ballon-panier, le bâton sportif, le curling, la gymnastique rythmique, le handball, le hockey mineur, la natation, le patinage artistique, le patinage de vitesse, les quilles, la ringuette, le ski de fond, le tennis de table, le volleyball et le waterpolo.

Les associations de hockey mineur et les clubs de patinage artistique sont présents dans presque toutes les circonscriptions de la Péninsule. De plus, on compte plus de 7 clubs de plein-air et/ou de ski de fond sur le territoire de la Péninsule. A noter que certaines activités telles que le ballon-panier (basketball), la gymnastique sont peu présentes au sein de la Péninsule. Ainsi, la popularité du basketball et du cheerleading au Québec ne semble pas avoir pris le même envol au Nouveau-Brunswick. Le tableau suivant présente les activités offertes sur la Péninsule acadienne lors de la période hivernale dans chacune des circonscriptions.

TABLEAU 67. **Programmes et services de loisirs et de sports - Association**

	Lamèque/ Shippagan	Caraquet	Centre-Péninsule	Tracadie-Sheila	Baie-de-Miramichi-Neguac
Arts Martiaux					
Judo				X	
JuiJutsu	X				
Karaté	X	X		X	
Taekwondo					X
Badminton	X	X		X	X
Ballon-sur-glace					X
Ballon-panier		X			
Bâton sportif					X
Curling				X	
Gymnastique rythmique	X				
Handball					
Mini-handball				X	
Handball				X	
Hockey mineur	X	X	X	X	X
Natation	X			X	
Patinage artistique	X	X	X	X	
Patinage de vitesse		X			
Quilles	X	X	X		
Ringuette		X			
Plein air (ski de fond)	X	X	X	X	X
Tennis de table				X	
Volleyball					
Mini-volleyball			X	X	
Volleyball		X		X	
Waterpolo				X	

3.4 PROGRAMMES ET SERVICES OFFERTS PAR LES ÉCOLES

La demande au niveau scolaire est directement tributaire de l'évolution de l'effectif scolaire tant au niveau secondaire que collégial et, d'autre part, est liée au niveau de l'attrait qu'exerce la pratique sportive étudiante auprès de cette même clientèle. L'offre de services en sports et en activités physiques devient une composante essentielle du curriculum nécessaire au

développement de l'étudiant. Les programmes et les services offerts par les écoles de la Péninsule vont toucher au hockey interscolaire, au basketball, au tennis, au softball féminin, au badminton mixte et au soccer. De plus, la tenue des Jeux de l'Acadie à chaque année bonifie l'offre d'activités de loisirs et de sports dans les écoles primaires. Avec une moyenne globale de 3 500 participants, dont 350 participants provenant de la Péninsule acadienne aux jeux régionaux annuellement, les disciplines telles que l'athlétisme, le mini hand-ball et le volley-ball s'ajoutent à la liste des activités offertes dans les écoles.

Depuis 1979, la finale des Jeux de l'Acadie se sont tenues à cinq reprises sur le territoire de la Péninsule acadienne soit à Tracadie-Sheila en 1982, à Lamèque en 1986, à Shippagan en 1989, à Caraquet en 1994 et de nouveau à Tracadie-Sheila en 2007.

Le tableau suivant présente la programmation sportive des Jeux de l'Acadie.

TABLEAU 68. **Programmation sportive des Jeux de l'Acadie**

Discipline	Sexe	Âge	Nombre maximal d'athlètes par région
Athlétisme	Mixte	12-13 ans 14-15 ans	74 athlètes
Badminton	Mixte	15-16 ans	10 athlètes
Balle-molle	Féminine	13-14 ans	13 athlètes
Basket-ball	Masculin	13-14 ans	10 athlètes
Mini hand-ball	Mixte	11-12 ans	12 athlètes
Soccer	Féminin	12-13 ans	16 athlètes
Soccer	Masculin	12-13 ans	16 athlètes
Tennis	Mixte	15-16 ans	8 athlètes
Volley-ball	Féminin	13-14 ans	10 athlètes
Volley-ball	Masculin	13-14 ans	10 athlètes
Nombre maximal d'athlètes par région			*179 athlètes
X 8 régions			1432 athlètes

** 88 athlètes féminins et 91 athlètes masculins.*

Certaines disciplines (basketball, hand-ball) moins bien desservies par l'offre en régie et l'offre associative sont déployées par les écoles. L'interscolaire et les Jeux de l'Acadie permettent aux jeunes de pratiquer et de s'initier à plusieurs disciplines récréatives et sportives.

Mentionnons que le développement de la pratique sportive dans les écoles interpellent la communauté puisque de nombreux bénévoles, en collaboration avec les directions et les enseignants encadrent les différents groupes. Un très grand nombre de ces bénévoles sont issus des organisations sportives présentent sur le territoire.

3.5 Les constats

- (1) La structure d'organisation du loisir dans le domaine de l'activité physique et du sport dans la Péninsule acadienne est conforme à celle que l'on retrouve généralement dans les milieux

qui regroupent des communautés de la taille qu'expriment les villes, villages incorporés ainsi que les DSL; cependant peu de communautés disposent d'une masse critique au niveau de la population, des budgets disponibles et des installations permettant le déploiement de programmes et d'activités des plus élaborés.

- (2) Les villes de Tracadie-Sheila, Shippagan, Lamèque et Caraquet ainsi que le village incorporé de Néguac se caractérisent compte tenu de leur envergure et disposent de ressources permanentes affectés à la direction ou à la coordination des loisirs, fonctions essentielles pour animer ce secteur d'activités.

- (3) Les conseils récréatifs composés de bénévoles constituent la structure d'organisation et d'animation la plus répandue sur le territoire mais peu d'entres-eux disposent vraiment de ressources (humaines, financières, physiques) permettant une intervention systématique au niveau du déploiement de programmes et d'activités.

- (4) L'offre en régie accessible à la population est très limitée sur le territoire et s'exprime principalement à deux endroits soit Néguac et Shippagan. Cette offre ne maximise pas, selon les informations obtenues, les installations intérieures les plus répandues sur le territoire soit les gymnases plus appropriées que les salles polyvalentes très nombreuses dans la Péninsule. Une seule communauté dispose d'une entente scolaire-municipale soit le village incorporé de Néguac.

- (5) Les gymnases sont des installations qui offrent le potentiel de développement de l'offre de programmes et d'activités sur le territoire compte tenu de leur nombre et de la faiblesse des ententes scolaires-municipales pour leur usage.

- (6) Plus de 104 associations, clubs et organisations répertoriés sur le territoire déploient l'offre la plus substancielle à l'endroit de la population principalement auprès des clientèles jeunesses et sont fortement concentrés dans les grands centres de la Péninsule.

- (7) La tenue systématique des jeux régionaux de l'Acadie contribue à stimuler l'organisation et la pratique sportive en milieu scolaire au sein de la clientèle jeunesse au niveau primaire et suscite la poursuite au niveau secondaire au plan interscolaire qui, d'ailleurs, interpelle l'expertise dans la communauté.

4. BILAN ET SYNTHÈSE DE L'OFFRE ET DE LA DEMANDE EN PROGRAMMES ET INSTALLATIONS

Nous avons fait état dans les sections qui précèdent de la situation sur le territoire ainsi que de sa population, des différents types d'installations disponibles ainsi que des programmes et des activités accessibles pour lesquels des constats ont été formulés. À ce moment-ci, nous soumettons à votre attention divers éléments à considérer sous forme de forces, faiblesses, opportunités et contraintes ainsi que des enjeux que nous percevons et qui doivent être pris en compte dans le cadre des axes d'intervention qui devraient guider d'éventuelles interventions.

Forces

- L'homogénéité de la population de la Péninsule acadienne et les liens étroits qu'ils entretiennent (le bon voisinage) malgré l'étendue du territoire;
- La desserte et la distribution des installations telles les arénas, les piscines intérieures, les gymnases sur le territoire de la Péninsule acadienne;
- L'offre généreuse de plateaux récréatifs extérieurs au cours de la période hivernale;
- Le présence et le dynamisme du milieu associatif au niveau de la pratique sportive.

Faiblesses

- Les dimensions variables des surfaces de jeux intérieures notamment les patinoires et les gymnases qui résultent en une seule glace de dimension nord américaine (aucune de dimension olympique) et aucun gymnase double conforme;
- L'offre de plateaux récréatifs extérieurs au cours de la période estivale;
- La situation de la majorité des pistes d'athlétisme et l'absence de terrain de soccer éclairé dans la Péninsule;
- Le sous développement de l'offre en régie c'est-à-dire d'une programmation diversifiée d'activités récréatives favorisant la pratique d'activités physiques;
- L'accessibilité des gymnases des écoles dans un grand nombre de communautés en dehors des heures scolaires;
- La très grande faiblesse de l'offre d'activités pour les clientèles adultes et les 50 ans et plus (aérobie, conditionnement physique et autres);
- L'absence de promotion intégrée de l'offre d'activités par les villes et les villages et particulièrement celle offerte par les organismes (par l'entremise du site Internet, de brochures, du journal local etc.).

Opportunités

- Le caractère naturel du territoire de la Péninsule acadienne et l'accessibilité à la mer qui offrent des perspectives;
- L'offre de plateaux récréatifs limités privilégiant la pratique libre jumelée aux tendances favorisant un tel déploiement et aux coûts limités que comportent de telles installations;
- Les organismes sportifs du territoire qui dans bien des cas introduisent une préoccupation péninsulaire quant au déploiement de l'offre;
- L'ouverture à une approche régionale plutôt que locale dans le cadre de la collaboration et de la coopération qu'ont exprimées les villes, villages et DSL lors du Congrès Mondial Acadien dans le but de tenir des événements sportifs d'envergure sur le territoire de la Péninsule acadienne.

Contraintes

- La décroissance de la population, la baisse démographique de la clientèle jeunesse et le vieillissement accéléré de la population;
- Les niveaux de scolarisation de la population en général ainsi que les revenus moyens des ménages de la Péninsule qui sont en deçà des données compilées dans l'ensemble de la province et leur incidence sur les habitudes de pratique d'activités;
- L'étendue du territoire et le nombre de communautés ce qui favorise les préoccupations locales et le travail en silo et freine la perspective de développement d'une approche péninsulaire.

4.1 LES ENJEUX

Nous avons identifiés un certain nombre d'enjeux auquel l'offre en matière de programmes et d'activités ainsi que l'offre d'installations récréatives et sportives auront à faire face sur le territoire de la Péninsule acadienne au cours des prochaines années.

Enjeu 1 : *L'animation sur le territoire*

Enjeu 2 : *L'âge et l'état des installations récréatives et sportives intérieures et extérieures*

Enjeu 3 : *La disponibilité et l'accessibilité des gymnases des écoles en dehors des heures scolaires*

Enjeu 4 : *Le financement des installations*

Enjeu 5 : *Les budgets disponibles aux loisirs et aux sports particulièrement dans les villages incorporés*

Enjeu 6 : *La diffusion de l'information en matière de programmation et d'activités en loisirs et en sports*

Enjeu 7 : *La permanence en loisirs et sports dans la Péninsule acadienne*

5. ÉLABORATION D'UN CADRE DE DÉVELOPPEMENT

La pratique récréative et sportive au sein d'une population évolue, grandement influencée par les différents courants ainsi que les tendances qui s'expriment au fil du temps. Certaines pratiques émergent, d'autres voient leur ampleur se modifier obligeant les gestionnaires à questionner la situation des installations disponibles et à introduire de nouvelles installations. La modification du profil de la population a également une incidence importante sur les besoins en terrains sportifs. Alors que la clientèle jeunesse est en diminution, réduisant d'autant la pression sur l'offre, le vieillissement de la population amène l'expression de nouveaux besoins. La Péninsule acadienne est confrontée à cette double réalité qu'accentue le phénomène d'exode vers les régions plus populeuses du sud du territoire de la province et qui contribue à la décroissance de la population.

L'offre de services en sport et en activités physiques est une composante essentielle à la qualité de vie et permet de contrer l'inactivité et les problèmes d'obésité que l'on a constatée partout au Canada notamment au sein des clientèles jeunesses. Cette offre s'avère particulièrement importante dans une région ou la structure économique implique un haut degré d'emplois saisonniers concentrés surtout durant la période estivale.

Tous les intervenants de la Péninsule acadienne doivent donc être préoccupés par la situation actuelle et se mobiliser afin de travailler en concertation ainsi qu'en étroite collaboration.

L'objectif principal de la démarche consiste à présenter un portrait le plus juste possible de la situation actuelle, de dégager les grands enjeux liés au redéploiement de l'offre d'installations et de programmes de loisirs et de sports et de guider le processus de renouvellement en outillant les parties impliquées dans ce processus.

Les axes d'intervention ainsi que les orientations qui en découlent s'inscrivent donc dans ce contexte ainsi que dans cette perspective.

5.1 LES PRINCIPAUX AXES D'INTERVENTION

Les responsables gouvernementaux qui souhaitent intervenir dans la Péninsule acadienne sont confrontés à de nombreuses contraintes et doivent relever plusieurs défis afin de répondre aux attentes des intervenants et aux besoins de la population. L'étendue du territoire, le nombre de communautés et leur envergure respective, la proximité de la population notamment sont autant de contraintes à prendre en compte. Comme nous avons pu le constater, la taille d'une communauté a une incidence directe sur sa capacité financière de déployer des installations, des programmes et des activités afin de mieux desservir la population.

Mentionnons que des 98 communautés répertoriées dans la Péninsule acadienne, la ville de Tracadie-Sheila est la communauté la plus importante avec une population de près de 4 500 résidents. Le défi est donc de taille pour toutes les communautés qui souhaitent disposer d'une offre afin de desservir leur population et susciter la pratique d'activités récréatives et sportives. Nos propos doivent donc prendre en compte cette dimension particulière qui se retrouve sur le territoire de la Péninsule acadienne.

Deux axes d'intervention s'imposent, selon nous, afin de soutenir les actions potentielles au niveau des installations récréatives et sportives ainsi qu'en matière de programmes et d'activités sur le territoire de la Péninsule. Le premier axe porte sur la consolidation du réseau des installations existantes alors que le second vise à enrichir l'offre en matière d'activités et de programmes. Ces axes sont développés dans la perspective d'une intervention supra locale plus spécifiquement au niveau du Ministère du Mieux-être, de la Culture et du Sport.

5.1.1 ASSURER LA QUALITÉ ET L'ACCESSIBILITÉ DU RÉSEAU DES INSTALLATIONS RÉCRÉATIVES ET SPORTIVES EXISTANTES

Comme nous l'avons constaté précédemment, la Péninsule acadienne dispose d'un réseau élaboré d'installations récréatives et sportives bien réparties sur son territoire et ce malgré la taille des communautés et l'étendue de son territoire. La principale préoccupation est de maintenir les acquis afin d'assurer une offre diversifiée d'équipement favorisant le déploiement potentiel de programmes et d'activités variés tout en permettant de soutenir le dynamisme provenant des associations locales situées sur le territoire.

Comme nous l'avons constaté, certaines installations sont vieillissantes alors que d'autres souffrent d'un manque de ressources pour les maintenir à niveau. La problématique est d'autant plus évidente au niveau des terrains récréatifs et sportifs extérieurs notamment les patinoires et les terrains de tennis. ***Dans ce contexte, les préoccupations doivent être orientées davantage vers le financement d'interventions visant le maintien des installations actuelles en prenant en compte la capacité financière des communautés concernées.***

Soulignons que la décroissance de la population actuelle et son incidence sur la clientèle jeunesse amène une réduction des effectifs de certaines associations et une diminution de la pression à l'égard de certaines installations. Nous l'avons notamment constaté au niveau des sports de balle et de certains sports de glace dans le cadre de la demande de terrains sportifs. ***Cette situation ne doit en aucun temps affecter le maintien d'une offre minimale dans les communautés qui disposent de terrains sportifs sur leur territoire. Il est cependant possible dans certains cas d'entreprendre une rationalisation de certaines installations (terrains de balle et arénas), tout en conservant les plus appropriées (une bonne relation qualité et niveau de desserte) en rapport avec les besoins de la population et des organismes de la Péninsule acadienne.***

La conservation des installations existantes, des activités qui s'y déroulent et du niveau de service souhaité sera donc proportionnelle aux efforts consentis en ce sens. ***Toutefois, ce n'est pas seulement avec l'augmentation des budgets que les responsables parviendront à atteindre les objectifs de maintien de l'état de la fonctionnalité des installations existantes.*** Des outils et des actions tels que la gestion concertée, une connaissance et un suivi de l'état des équipements, des mesures efficaces d'entretien et d'opération, l'économie d'énergie, la prolongation de la vie durable des composantes, une politique de financement responsable et durable, etc. sont autant de nouveaux éléments qui permettront d'atteindre les objectifs du maintien et de l'amélioration des installations récréatives et sportives présentement accessibles.

Les installations intérieures d'envergure tels les arénas et les piscines se retrouvent majoritairement dans les grands centres que nous avons répertoriés. L'accessibilité aux

installations sportives existantes ayant un rayonnement plus large est donc un enjeu majeur. La concertation entre les diverses instances gouvernementales est primordiale dans le contexte ou les ressources sont de plus en plus restreintes. Si la situation de la concertation est en constante amélioration, il reste encore plusieurs actions à entreprendre concernant l'accessibilité aux installations sportives tant municipale que scolaire ou encore institutionnelle (ville, village et DSL). Soulignons, les enjeux reliés à l'accessibilité, la disponibilité, aux conditions d'usage, à la multiplication des intervenants. ***Aujourd'hui, il faut aussi relever de nouveaux défis qui se situent parfois au-delà de l'échange d'installations ou de locaux, notamment au niveau du décrochage scolaire, de la continuité de services, de conciliation travail – famille et de la mise à niveau de certaines installations récréatives et sportives.***

Dans ce contexte, il est important que le gouvernement provincial renouvelle son leadership et sa vision en matière de concertation afin que les intervenants de la péninsule puissent faire face aux nouvelles réalités non seulement reliés au maintien des installations, mais aussi à la qualité des services (accessibilité) à l'ensemble de la population.

5.1.2 DÉVELOPPER LA CAPACITÉ D'ANIMATION EN MATIÈRE DE PROGRAMMES ET D'ACTIVITÉS RÉCRÉATIVES ET SPORTIVES SUR LE TERRITOIRE

La Péninsule acadienne nous apparaît comme une grande communauté de plus de 50 000 de population compte tenu de son homogénéité et des relations étroites entre les résidents et ce malgré la répartition géographique des différentes communautés.

Le sport et la pratique récréative de l'activité physique contribuent pleinement au maintien et au développement de la qualité de vie essentielle à la santé et la richesse de la population. Bien que le domaine de la santé relève normalement d'autres instances gouvernementales, c'est dans leur milieu de vie que les citoyens et les citoyennes s'activent, bougent, découvrent, s'entraînent et s'amusent. La pratique récréative et sportive est reconnue pour être un moment privilégié d'expression permettant, pour certain d'atteindre les plus grandes sphères d'accomplissement, mais pour d'autre, elle est un besoin essentiel relié à leur qualité de vie et elle peut aussi devenir un produit d'appel intéressant permettant de bonifier l'offre touristique de la péninsule. ***Il existe donc un potentiel exceptionnel de développement de la pratique récréative et sportive sur le territoire de la péninsule en relation avec les besoins de la population et le déploiement d'une offre récréotouristique plus importante.***

L'ensemble des intervenants de la péninsule acadienne doivent ainsi reconnaître que pour devenir un territoire encore plus attrayant et implanter une véritable culture de la pratique de l'activité physique, elle requiert deux modalités de déploiement des ressources : le soutien à la pratique libre accessible à l'ensemble de la population mais aussi à la clientèle touristique et l'offre de programmes d'activités récréatives et sportives plus structurées.

Dans cette perspective, nous croyons qu'aucune municipalité sur le territoire ne peut jouer seule un rôle de développement de la pratique récréative et sportive à la mesure des attentes de la population et de son développement touristique. ***Un regroupement des efforts et des interventions possibles est donc largement souhaitable. Nous suggérons donc la création sur le territoire de la péninsule de quatre (4) pôles de développement soit les secteurs de Caraquet, Shippagan-Lamèque, Tracadie-Sheila et Néguac afin d'accroître***

l'animation sur le territoire et assurer une desserte à l'ensemble de la population dans l'environnement de ces communautés.

En adoptant cette approche, les responsables gouvernementaux pourront ainsi :

- Permettre aux acteurs d'un pôle donné de définir les priorités d'action en fonction de la dynamique et de la problématique de leur secteur et leur octroyer les mécanismes décisionnels et les ressources qui leur permettrait d'atteindre des objectifs collectivement fixés;

- Favoriser une meilleure cohésion de l'intervention des intervenants concernés du secteur;

- Assurer une desserte de qualité à la population d'un plus grand nombre de communautés et un soutien plus équitable à tous les secteurs d'activité de la pratique récréative et sportive et à tous les intervenants, qu'ils soient du domaine municipal, associatif et scolaire ;

Ces pôles de développement pourront obtenir plusieurs responsabilités notamment en matière de développement de la pratique récréative et sportive de même que le développement de modèle d'intervention pouvant avoir une incidence en matière de santé (promotion de saines habitudes de vie) et de développement de l'offre récréotouristique. Ils pourront notamment :

- Élaborer et mettre en application des plans d'action pluriannuels en matière d'activités récréatives et sportives tant au niveau des installations que des programmes ; ces plans d'actions comportant notamment des mesures s'adressant à la population en général de même que permettant de rejoindre une clientèle plus touristique ;

- Élaborer des mesures visant à favoriser la concertation intermunicipale et le développement d'entente scolaire-municipale et institutionnelle;

- Veiller à la diffusion de l'information et à la promotion relative aux activités et aux programmes disponibles;

- Veiller à l'harmonisation des interventions dans leur secteur, dans le respect des responsabilités au niveau municipal et des spécificités reliés à la pratique récréative et sportive de l'activité physique, en s'appuyant sur des tables de concertation permanentes ou ponctuelles selon les besoins;

- Veiller, à titre de mandataire, à la réalisation du volet régional d'intervention spécifique de certains programmes provinciaux, municipaux et même scolaires de la pratique récréative et sportive sur leur territoire et potentiellement de programmes d'interventions planifiés en santé communautaire (ex. clinique de dépistage de maladies cardiaques).

Le budget d'intervention de ces pôles de développement pourrait être alimenté par trois sources principales : des contributions des divers paliers gouvernementaux, des modalités à l'intérieur d'ententes intermunicipale et scolaire, et, finalement, des revenus de vente de services ou provenant d'autres sources définies par le pôle de développement.

Afin de s'assurer de la cohérence de ce plan d'intervention, nous croyons qu'il serait sage de mettre en place durant une courte période (2 ans) un pôle de développement témoin sur lequel pourrait s'appuyer, au cours des années suivantes, l'implantation et le développement des autres pôles envisagés.

Cet axe d'intervention mise essentiellement sur l'ouverture et la volonté de tous les acteurs gouvernementaux, associatifs et collectifs – tant dans les domaines du sport et de l'activité physique que dans les secteurs de l'éducation, de la santé et du tourisme – qui permet d'envisager des rapprochements et d'atteindre des objectifs collectifs.

6. CONCLUSION

La réalisation des travaux a permis de présenter le portrait de la situation des installations récréatives et sportives sur l'ensemble du territoire de la Péninsule acadienne et de prendre connaissance des programmes et des activités qui y sont déployés. Les travaux nous ont également amené à mieux connaître le territoire et sa population et à nous familiariser avec la dynamique et la culture qui s'exprime.

Nous en retenons que la population de la Péninsule acadienne forme une seule et grande communauté qui est confrontée à des changements importants de son profil et que malgré sa distribution sur l'ensemble du territoire, dans différentes entités administratives (ville, village, DSL), les intervenants n'ont d'autres alternatives que de se doter d'une vision commune et de travailler en concertation et en étroite collaboration s'ils souhaitent assurer l'accessibilité à des installations de qualité donnant accès à une variété de programmes et d'activités au plus grand nombre de résident sur le territoire.

Sans reprendre les éléments qui ont été présentés précédemment, nous désirons souligner que la péninsule dispose d'un potentiel pour bien desservir l'ensemble de la population mais que pour y parvenir les villes centres doivent s'ouvrir à une desserte qui déborde largement le cadre de leur population alors que les villages et DSL doivent s'ouvrir à y contribuer.

Le Congrès Mondial acadien, tenu récemment, a démontré la capacité des communautés du territoire à se mobiliser et à collaborer dans le cadre d'un projet commun, d'une grande réalisation. La dimension récréative et sportive du territoire, qui a une incidence majeure sur la qualité de vie, doit maintenant en constituer le projet mobilisateur compte tenu des enjeux qui confrontent la population et les intervenants du territoire Dans une telle perspective, l'accueil d'un événement d'envergure canadienne ou internationale pourrait contribuer à initier cette vaste concertation que requiert une intervention de cette importance.
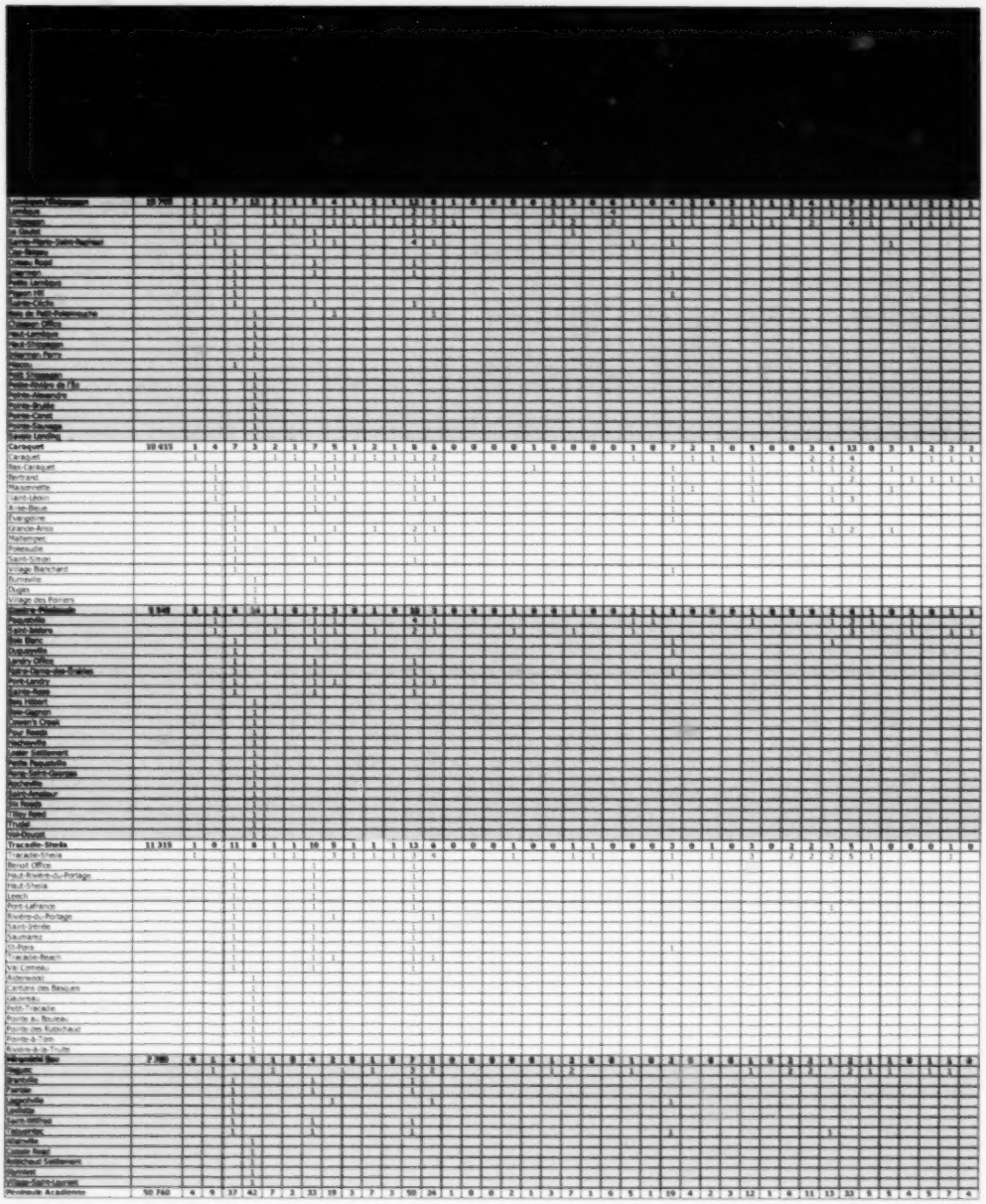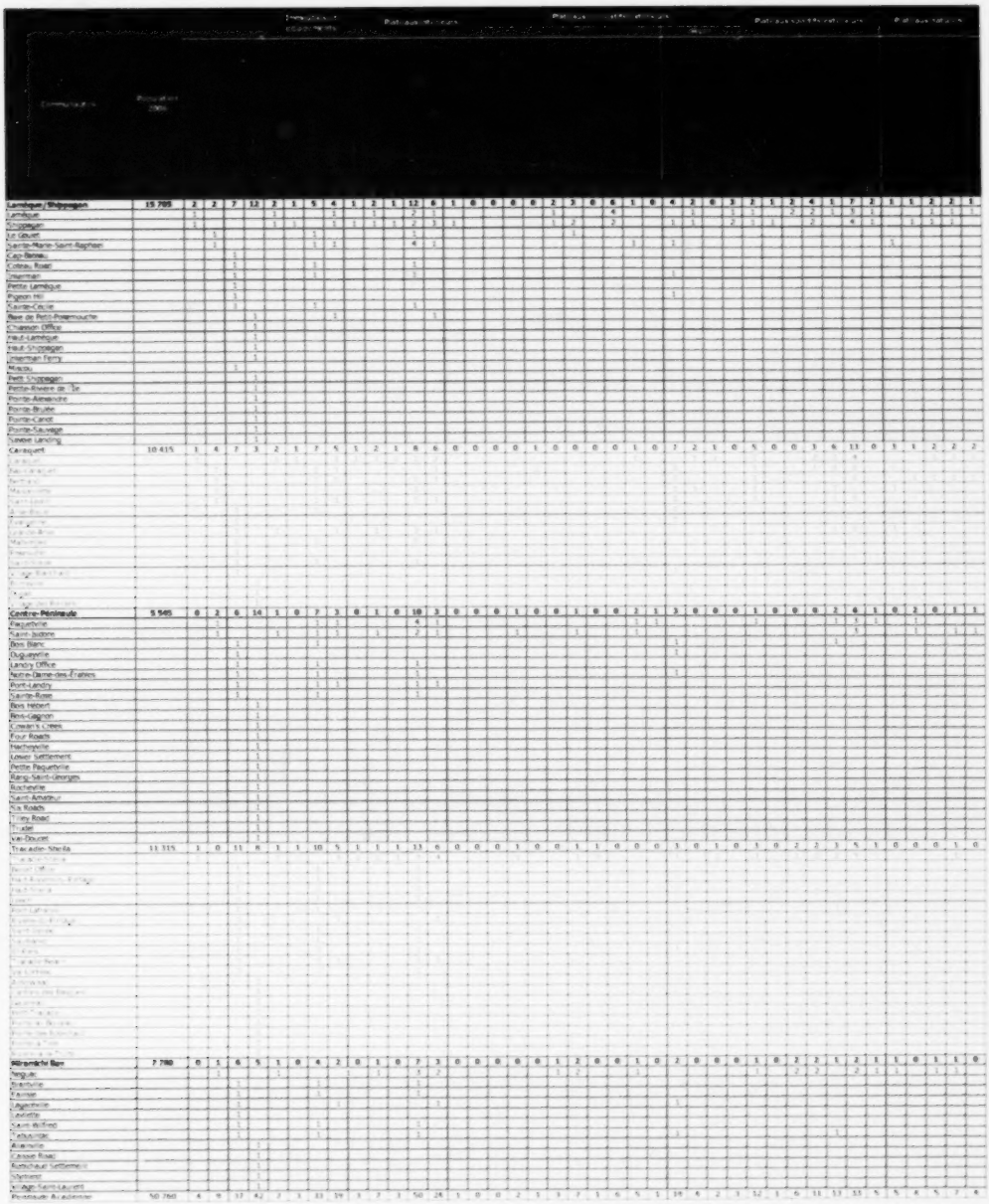
ANNEXE 1 – TABLEAU SYNTHÈSE DES INSTALLATIONS ET ÉQUIPEMENTS